

Groupe Samse

Document de référence 2003



En application du règlement COB n°98-01, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 1^{er} juillet 2004, sous le numéro R.04-134. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

SOMMAIRE

<u>MESSAGE DES PRESIDENTS</u>	1
-------------------------------------	---

<u>HISTORIQUE</u>	2 à 3
-------------------------	-------

<u>PROFIL</u>	4 à 5
---------------------	-------

- Un Groupe régional	4
- Un Groupe indépendant	5
- Un Groupe leader sur son marché	5

<u>PRESENTATION DU GROUPE</u>	6 à 17
-------------------------------------	--------

- Les métiers	6
- Le Groupe Doras	12
- Les partenaires	14
- Organigramme simplifié	17

<u>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL</u>	18 à 31
--	---------

- Renseignements de caractère général concernant la société	18
- Dénomination et siège social	18
- Forme juridique de la société	18
- Législation de la société	18
- Dates de constitution et d'expiration de la société	18
- Objet social	18
- Registre du commerce et des sociétés	19
- Consultation des documents juridiques	19
- Exercice social	19
- Répartition statutaire des bénéfices	19
- Assemblées générales	20
- Renseignements de caractère général concernant le capital	21
- Conditions de modifications du capital	21
- Capital social	22
- Capital autorisé mais non émis	22
- Capital potentiel	22
- Tableau d'évolution du capital	23
- Répartition actuelle du capital	24
- Actionnariat de la société	24
- Evolution de la répartition du capital	26 à 27
- Marché des titres de Samse	27
- Marché réglementé sur lequel sont admis les titres de la société	27
- Evolution des cours depuis janvier 2002	28
- Cours de l'action	29
- Données boursières	29
- Dividendes	30
- Relations avec les actionnaires	31

RAPPORT SUR LE GROUPE EN 2003 ----- 32 à 37

- Environnement économique et conjoncture -----	32
- Structure du Groupe -----	32
- Activité -----	33
- Résultats -----	34
- De Samse -----	34
- Des filiales -----	34 à 35
- Résultat des principales sociétés du Groupe -----	35
- Résultat consolidé -----	35
- Investissements de l'exercice -----	36
- Frais de recherche et développement -----	36
- Principaux investissements 2003 -----	36
- Principaux investissements en cours de réalisation -----	37

RESPONSABILITE SOCIALE ----- 38 à 41

- Les collaborateurs -----	38
- Politique de ressources humaines -----	38
- Représentation du personnel -----	38
- Organisation -----	39
- Hygiène et sécurité -----	39
- L'environnement -----	40
- Architecture et environnement -----	40
- Gestion des déchets -----	40
- Les transports -----	40
- L'énergie -----	40
- Les produits -----	40
- Les valeurs -----	41

GESTION DES RISQUES ----- 42 à 50

- Risques de marché -----	42
- Risque de liquidité -----	42
- Risque de taux -----	44
- Risque actions -----	44
- Risque de change -----	45
- Risques fiscaux -----	45
- Risques juridiques -----	45
- Dépendance de la société -----	45
- Litiges -----	47
- Risque clients -----	47
- Risques liés à l'environnement -----	47
- Assurances, couvertures des risques éventuels -----	47
- Risques clients -----	48
- Flotte -----	48
- Responsabilité civile dommages -----	49
- Responsabilité civile chef d'Entreprise -----	49
- Responsabilité civile produits -----	49
- Responsabilité civile des mandataires -----	50
- Autres risques -----	50

- Composition et fonctionnement du Directoire et du Conseil de surveillance -----	52
- Le Directoire -----	52
- Le Conseil de surveillance -----	52
- Le Comité de Direction -----	53
- Les Comités -----	53
- Mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003 -----	54
- Rémunérations et avantages en nature -----	57
- Options conférées sur les actions de Samse -----	58
- Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux -----	58
- Options levées au cours de l'exercice 2003 par les mandataires sociaux -----	59
- Options levées au cours de l'exercice 2003 par les salariés du Groupe non-mandataires sociaux dont le nombre d'options levées est le plus élevé -----	59
- Conventions visées à l'article L 225-86 du code de commerce -----	59
- Prêts et garanties accordés aux dirigeants -----	59
- Schémas d'intéressement du personnel -----	60
- Accord d'intéressement des salariés -----	60
- Caractéristiques de l'intéressement -----	60
- Bénéficiaires de l'intéressement -----	60
- Calcul de l'intéressement -----	60
- Accord de participation -----	60
- Bénéficiaires -----	60
- Répartition des droits entre les bénéficiaires -----	60
- Modalités de gestion des droits attribués aux salariés -----	61
- Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non-mandataires -----	61
- Plan d'épargne Groupe -----	62
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe -----	62
- Intérêts des dirigeants dans le capital de Samse -----	62
- Rapport du Président du Conseil de surveillance (sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la société) -----	63
- Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance -----	63
- Procédures de contrôle interne mises en place par la société -----	64
- Organisation du contrôle interne -----	64
- Le contrôle interne comptable et financier -----	65
- Le contrôle de gestion -----	65
- La trésorerie et le financement -----	66
- Audit externe des commissaires aux comptes -----	66
- Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe -----	66
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne -----	67
- Observations du Conseil de surveillance -----	68

ELEMENTS FINANCIERS ----- 69 à 95

- Bilan consolidé -----	69
- Compte de résultat consolidé et annexes -----	70 à 77
- Annexe des comptes consolidés -----	78 à 93
- Rapport des commissaires aux comptes -----	94

COMPTES SOCIAUX ----- 96 à 128

- Bilan -----	96 à 97
- Compte de résultat et annexes -----	98 à 103
- Annexe aux comptes sociaux -----	104 à 114
- Inventaire des valeurs mobilières -----	115
- Tableau des filiales et participations -----	116
- Résultats de la société mère au cours des cinq derniers exercices -----	117
- Rapports des commissaires aux comptes -----	118 à 128

CHIFFRES CLES CONSOLIDES ----- 129

DONNEES PRO FORMA ----- 130 à 135

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 14 JUIN 2004 ----- 136 à 138

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES
D'AVENIR ----- 139 à 140

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE
DES COMPTES ----- 141 à 142

- Responsable du document de référence -----	141
- Attestation du responsable -----	141
- Responsables du contrôle des comptes -----	141
- Politique d'information -----	142

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE
DOCUMENT DE REFERENCE ----- 143 à 144

TABLE DE CONCORDANCE

MESSAGE DES PRESIDENTS

L'année 2003 n'a pas été un bon millésime pour l'économie française. L'objectif de croissance n'a pas été atteint et de nombreuses branches professionnelles ont vu leur activité stagner, quand elles n'ont pas, pour certaines d'entre elles, enregistré un recul.

Ce constat comporte une exception notable : le bâtiment et, dans une moindre mesure, les travaux publics.

Sur le deuxième semestre (Source : fédération du BTP), le nombre d'autorisations de logements a progressé au plan national de plus de 11 %, tandis que les mises en chantier étaient en augmentation de 5 %. Les ventes de logements neufs ont connu une croissance supérieure à 20 %. Seul l'immobilier d'entreprise demeure au point mort.

Par ailleurs, la consommation des ménages en matière d'amélioration de l'habitat s'est sensiblement maintenue à un bon niveau, favorisant l'activité des magasins de notre filiale « La Boîte à Outils ».

Dans ce contexte, l'exercice 2003 nous a permis d'enregistrer une croissance significative de notre activité et de nos résultats : le chiffre d'affaires consolidé progresse de 9,8 % et le résultat net (part du Groupe) de 11,2 %. Nous avons donc, cette année encore, atteint nos objectifs.

Nous tenons à exprimer notre satisfaction à tous les collaborateurs du Groupe pour leur engagement, leurs efforts et la qualité du travail qu'ils ont réalisé.

Que tous les partenaires de notre entreprise ainsi que nos actionnaires soient également remerciés pour leur fidélité et leur contribution à l'atteinte de ces bons résultats.

L'année 2004 s'annonce sous de bons auspices, et connaîtra un fort développement avec la prise de contrôle du Groupe Doras réalisée l'an dernier, en partenariat avec CRH.

Nous continuons à nous développer sur la voie du succès. Bravo aux hommes en bleu !

Paul Bériot
Président du Directoire



Patrice Joppé
Président du Conseil de surveillance



HISTORIQUE

- 1920 Création de la SA des matériaux du Sud-Est (Samse), filiale des ciments Vicat.
- 1925 Introduction en bourse.
- 1949 Vicat sort du capital : achat par la famille Joppé.
- 1974 Création du premier magasin de bricolage grand public à l'enseigne « La Boîte à Outils »
- 1988 Rachat de l'entreprise par les salariés (RES) : création de la Holding Dumont Investissement.
- 2000 Mise en place d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance.

Evolutions pendant les dernières années :

Année 2000 :

- Création de trois nouveaux dépôts à Vif (Grenoble), Villeurbanne (Lyon) et Ville La Grand (Annemasse).
- Ouverture d'un magasin «L'Entrepôt du Bricolage » à Moirans par La Boîte à Outils.
- Acquisition de 49,90 % du capital de la société Mauris Bois et Dérivés (Annecy).

Année 2001 :

- Acquisition de 80 % du capital de la société Roch Matériaux (Thonon les Bains).
- Création de la SAS Laudis (Avignon) : prise de participation de 60 %.
- Création d'un nouveau dépôt à Vienne.
- Transformation des dépôts de Saint-Martin d'Hères, Ville La Grand et Bellegarde.

Année 2002 :

- Prise de participation majoritaire dans la société Sam (Ardèche).
- Fusion-absorption par Samse des filiales Roch Matériaux, Samse Lechenne, Bert Matériaux et Dumollard Matériaux.
- Création de trois nouveaux dépôts à Thonon les Bains, Saint-Marcellin et Corbas.
- Ouverture d'un magasin « L'Entrepôt du Bricolage » à Briançon par La Boîte à Outils.
- Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution à Brézins (38).

Année 2003 :

- Prise de participation complémentaire de 34 % du capital de la Sam (Ardèche) : quote-part détenue portée de 65 % à 99 %.
- Création de la SAS Sam BTP.
- Prise de participation à hauteur de 60 % du capital de la SAS BTP Distribution.
- Transfert du magasin La Boîte à Outils de Grenoble et adoption de l'enseigne « L'Entrepôt du Bricolage ».
- Prise de participation à hauteur de 34,71 % du capital du Groupe Doras, via la société holding SC Inv détenue à hauteur de 55 % par Samse et 45 % par CRH.

Année 2004 (projets en cours) :

- Ouverture d'une nouvelle agence à Monestier de Clermont.
- Transfert des agences de Barcelonnette et Sisteron.
- Agrandissement de la plate-forme logistique de Brézins.
- Prise de participation complémentaire dans le Groupe G. Doras : la participation de la SC Inv sera portée à 100 %.

PROFIL

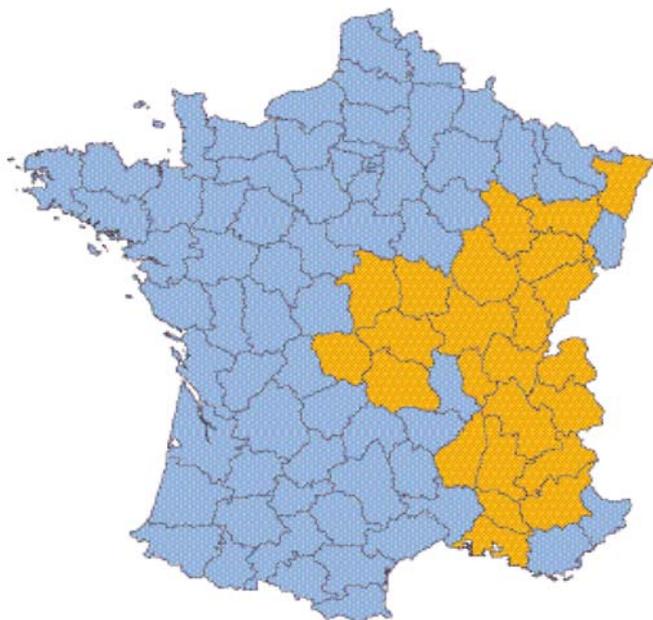
Le Groupe Samse exerce des activités de négoce de matériaux de construction et de bricolage grand public dans la région Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur.

Depuis la prise de participation dans le capital du Groupe Doras réalisée en décembre 2003, qui devrait conduire à une participation majoritaire en juin 2004, le territoire est étendu aux régions Bourgogne et Franche-Comté.

Le Groupe Samse confirme ainsi sa position de troisième acteur national du négoce de matériaux.

En 2003, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 504 M€ avec un effectif moyen de 2 451 collaborateurs (hors Groupe Doras).

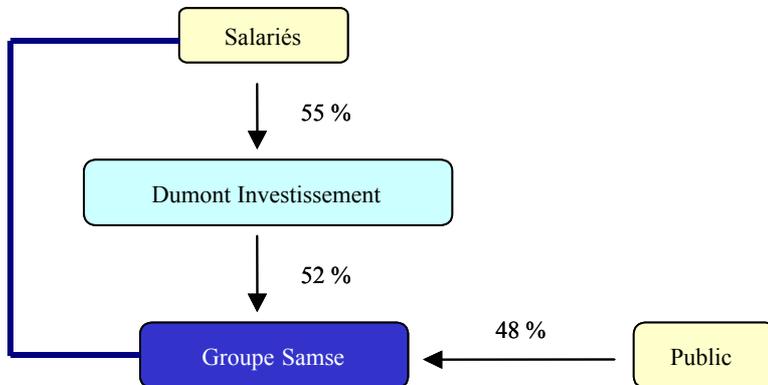
UN GROUPE REGIONAL



Le Groupe Samse couvre 25 départements au sein des régions Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, ainsi que Bourgogne et Franche-Comté, depuis la prise de participation dans le Groupe Doras.

UN GROUPE INDEPENDANT

Depuis la mise en place du RES en 1988, les salariés sont majoritaires dans la holding de contrôle Dumont Investissement.



UN GROUPE LEADER SUR SON MARCHÉ



L'année 2003 a été marquée par la prise de participation du Groupe Doras, ainsi que par la création de nouvelles agences, et le transfert du magasin de Grenoble Comboire au concept « l'Entrepôt du Bricolage ».

Avec cette acquisition, Samse renforce sa troisième position sur le marché français du négoce de matériaux de construction et sa première place parmi les négoce indépendants.



PRESENTATION DU GROUPE

LES METIERS

Les métiers du Groupe Samse dans l'univers de la construction

Attentif aux évolutions de ses marchés, le Groupe Samse anticipe constamment les besoins nouveaux de ses clients.

Sur le marché du négoce, le Groupe développe le maillage et la zone d'influence des agences multispécialistes, intègre de nouvelles compétences dans ses points de vente spécialistes et renforce la réactivité de ses agences par sa politique d'approvisionnement et sa chaîne logistique intégrée.

Sur le marché du bricolage, il fait évoluer ses enseignes et ses concepts de distribution.

- Les négoce multispécialistes : ces points de vente proposent des solutions techniques aux professionnels du bâtiment. Ils entretiennent avec eux des relations fondées sur l'expertise et le conseil, indispensables pour promouvoir les matériaux innovants. Ils nouent également des partenariats avec les entreprises de construction pour des chantiers exceptionnels.

- Les négoce spécialistes : ils offrent des solutions entièrement tournées vers les professionnels de certains corps de métiers du bâtiment et des travaux publics : bois et dérivés, menuiseries, matériel d'adduction d'eau. Leur connaissance approfondie des besoins et contraintes des clients professionnels, leurs stocks importants dans des gammes larges et profondes garantissent à leur clientèle des réponses adaptées et rapides.

- Le bricolage : le bricolage couvre une large gamme de produits, adaptée aux besoins courants. Sa clientèle est essentiellement composée de particuliers. La Boîte à Outils bénéficie d'une excellente image liée à la convivialité de ses magasins. Le grand public plébiscite depuis plusieurs années le développement de l'Entrepôt du Bricolage, un concept de distribution novateur au référencement resserré, bien adapté aux nouveaux comportements d'achat dans les zones de chalandise les plus concurrentielles.

Des multispécialistes pour construire au quotidien



L'enseigne Samse recouvre un réseau dense d'agences réactives orientées vers les professionnels, proposant la gamme complète des matériaux de construction et de rénovation.

Les agences multispécialistes : une organisation par métier

Chaque agence a son patron et ses spécialistes : maçonnerie et gros œuvre, menuiseries et panneaux, carrelage, travaux publics et abords, charpente et couvertures, isolation et étanchéité.



Priorité aux professionnels, bienvenue aux particuliers

La clientèle professionnelle des agences est composée d'entreprises de travaux publics, d'entreprises générales du bâtiment, de maçons, menuisiers, agenceurs, plaquistes, charpentiers, couvreurs, plâtriers-peintres, carreleurs ... Les particuliers gérant eux-mêmes des chantiers importants, dont les besoins sont proches de ceux des professionnels, apprécient également les gammes de produits proposées par les agences Samse et la capacité de conseil de leurs équipes.



Des agences réactives

Les agences sont proches les unes des autres et proches des chantiers, pour une plus grande souplesse de l'offre. Afin d'offrir des réponses adaptées à leurs zones de chalandise, elles sont autonomes dans la gestion de leurs commandes et dans la recherche de solutions.

Une offre large pour les professionnels et pour leurs clients

Chaque agence propose des gammes exclusives et permanentes. Dans les agences, des espaces spécialisés composent une offre claire. Un libre-service est consacré à tous les produits accessoires et consommables. Les salles d'expositions, véritables outils mis au service des professionnels pour faciliter les choix de leurs clients, exposent en situation une sélection de carrelages, faïences, menuiseries, revêtements de sols, parquets et sanitaires. Les matériaux destinés à l'aménagement des abords sont mis en valeur par des zones d'exposition extérieures. Les parcs de matériaux privilégient la visibilité de toutes les familles de produits. Ils disposent de zones couvertes pour les matériaux craignant les intempéries.



Convivialité et conseil

Nos commerciaux développent avec leurs clients des relations où convivialité et conseil sont privilégiés.



Des spécialistes pour construire autrement

Les négoce spécialistes du Groupe Samse apportent une réponse et des produits spécifiques aux professionnels du bâtiment, du bois et des travaux publics.



Bois, panneaux et dérivés

« Chez Oddos et Mauris, le bois, ils aiment ça ».



Ces deux enseignes destinées aux professionnels du bois proposent des bois bruts et rabotés, des panneaux, des menuiseries, des parquets et des lambris.

Des produits déjà transformés complètent l'offre de base : découpe, plaquage de chants, perçage, rainurage, profilage et défonçage : « Le prêt à assembler ».

Ces prestations, réalisées avec un outillage de qualité et dans un souci d'optimisation des matières premières, représentent un gain de temps appréciable pour les professionnels.

Les livraisons sont assurées par des camions adaptés dans les départements de notre zone d'influence.

La forte capacité de stockage des deux enseignes permet aux professionnels de limiter leurs immobilisations.

Menuiseries

L'enseigne Remat, connue des professionnels comme des particuliers a équipé en trois décennies plus de 20 000 maisons neuves et chantiers de rénovation, notamment en Isère.

Elle propose des menuiseries intérieures et extérieures, escaliers, parquets, meubles de cuisine et de salle de bains, autant de familles de produits présentées en exposition dans le point de vente de Moirans.

Grâce à un très vaste entrepôt de stockage, de nombreux produits standard sont immédiatement disponibles.

Cette offre complète est soutenue par une politique commerciale offensive et des opérations promotionnelles attendues.

Les services complémentaires sont très appréciés : déplacement en clientèle des équipes commerciales pour préconiser les meilleures solutions, atelier intégré au point de vente de Moirans pour le service après-vente et l'adaptation de menuiseries standard à des chantiers de rénovation.

REMAT



Travaux publics et adduction d'eau



Christaud, Célestin et Laudis sont trois enseignes très connues des entreprises spécialisées dans les réseaux d'eau et les travaux publics. Leur notoriété n'est plus à faire au sein des collectivités locales.



Sur ce marché concernant des produits de grande longévité, les relations commerciales datent souvent de plusieurs décennies.



Très stables et expérimentées, les équipes maîtrisent un métier à forte technicité et gèrent des milliers de références.



Les trois entités, très réactives grâce à leurs stocks importants, sont engagés avec leurs clients dans une relation de service et de proximité.



Christaud intervient dans l'Ain, les Hautes-Alpes, la Drôme, l'Isère, le Rhône et les deux Savoie pour les réseaux d'eau potable et les réseaux de fluides.

Célestin couvre la grande couronne Lyonnaise.

Le Vaucluse et ses départements limitrophes constituent le rayon d'action de Laudis.

L'offre de Christaud, Célestin et Laudis est complémentaire à celle de l'enseigne Samse. Les maîtres d'œuvre publics peuvent, en effet, trouver auprès du même Groupe l'ensemble des produits nécessaires à la construction de voiries, de réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et usées, d'incendie et d'arrosage public, ainsi que les réseaux télécom, EDF, vidéo et les réseaux d'éclairage public.

Des grandes surfaces de bricolage pour construire avec le particulier

Dans un marché français du bricolage en faible progression et dans un contexte de stagnation de la consommation des ménages, La Boîte à Outils a continué à gagner des parts de marché en Rhône-Alpes, avec un chiffre d'affaires 2003 en progression de 9,7 % sur l'exercice précédent.



Le réseau de 19 magasins a bénéficié d'investissements importants visant à toujours rendre l'offre commerciale compétitive. Un 20^{ème} magasin ouvrira prochainement ses portes à Montélimar.

Déménagements, agrandissements, rénovations, remodelages partiels de rayons, toutes les réflexions et tous les arbitrages sont guidés par une seule ambition : satisfaire de façon rentable les besoins de la clientèle en développant le savoir faire et en cultivant les différences.

Dans cette perspective, les collaboratrices et collaborateurs de la société sont au centre de tous les projets : formation accentuée, politique de rémunération individualisée au mérite, promotion interne, actionnariat, responsabilisations.

Les résultats et l'ambiance chaleureuse qui se dégage dans les échanges nous incitent fortement à continuer sur cette voie.

Tout vous sourit à La Boîte à Outils

Cette devise toujours d'actualité souligne la place et l'image à part de La Boîte à Outils dans un marché très concurrentiel.

La convivialité des magasins et l'attention d'un personnel impliqué et souriant demeurent les atouts majeurs de l'enseigne.

La Boîte à Outils sait également démontrer sa compétitivité par le développement de nouvelles idées toujours orientées vers une meilleure « commercialité » (bricochèques, opérations promotionnelles, Internet).



La Carte Sourire



Cet outil de fidélité au succès confirmé d'année en année permet au client bricoleur de bénéficier de bons d'achats.

Placée au cœur d'un programme soutenu d'animations très attendues, elle constitue un lien personnalisé avec plus de 100 000 clients. Une nouvelle version du programme de fidélité a vu le jour le 1^{er} mars 2004 avec un franc succès.

L'Entrepôt du Bricolage



L'Entrepôt du Bricolage rencontre les attentes du grand public.

Ce concept plus sobre, plus marchand, est adapté à une concurrence devenue agressive.

Son succès repose sur un référencement resserré, une capacité de stockage accrue, un agencement semi-industriel, des prix imbattables et des services toujours présents (Carte Sourire, location de matériel, conseil, site Internet), propres à séduire une clientèle très sollicitée.

L'Entrepôt du Bricolage, une réponse compétitive de La Boîte à Outils.

La marque L'Entrepôt du Bricolage progresse à la faveur de déménagements et d'opportunités de créations de points de vente.

Son succès est confirmé en zones péri-urbaines : Chambéry, Annemasse, Saint-Genis Pouilly, l'Isle d'Abeau, Albertville, Valence ...



En périphérie de Grenoble, un troisième magasin, d'une superficie de 8 500 m² a ouvert ses portes fin 2003, suite à un déménagement.

Plébiscité par la clientèle, ce concept est une évolution compétitive de l'enseigne La Boîte à Outils, fondée sur les éléments qui ont fait sa réputation et sa réussite : qualité des produits, du service et de l'écoute du personnel.



Une logistique adaptée



La logistique et le transport, composantes-clés du négoce de matériaux, contribuent à renforcer l'avantage concurrentiel des points de vente en améliorant la qualité des rachats et en optimisant les rotations de stocks.

Une plate-forme de stockage bien dimensionnée

Le Groupe Samse a développé son propre outil logistique depuis 2002.

La plate-forme de stockage de Brézins dessert l'ensemble du Groupe, qu'elle gère en véritables clients.

D'un accès facile par l'A43, le site occupe 26 000 m² couverts sur un terrain de 7,5 ha jouxtant l'aéroport de Grenoble Saint-Geoirs ; il fera l'objet d'une extension de 12 000 m² supplémentaires, au cours de l'année 2004.



Pour une réactivité accrue ...

La plate-forme stocke des matériaux de négoce parmi lesquels « Les Indispensables », des gammes de bricolage et des produits mixtes.

Elle accueille avec flexibilité les stocks saisonniers ainsi que les opérations ciblées.

Les mouvements sont transmis par radio, pour une mise à jour en temps réel de la gestion et des stocks.

L'accès des points de vente au système informatique de la plate-forme permet le suivi du référencement en ligne.

Courant 2004, les services achat de La Boîte à Outils et les équipes Samse responsables de l'activité libre-service pro et 3^{ème} œuvre déménageront dans des bureaux situés à Grenoble Air Parc, à proximité de la plate-forme.

Cette installation contribuera à créer des conditions d'accueil optimales pour les fournisseurs.



Mat-Appro, solution de transport

Filiale du Groupe Samse, Mat-Appro est une entreprise de services créée fin 2002 en participation avec les transports Zanon. Elle prend en charge la gestion des transports sur achats des agences et magasins du Groupe, leur permettant ainsi de se recentrer sur leurs activités de conseil et de vente. Sa prestation de service repose sur un engagement triple : coût-délai-qualité.



LE GROUPE DORAS

Doras, un rapprochement pour construire l'avenir



Le Groupe Samse associé au Groupe CRH, a engagé au dernier trimestre 2003 une prise de participation dans le capital de la holding G. Doras.

L'activité de négoce de matériaux de construction exercée par cette société, représente un réseau de 46 agences centrées sur la Bourgogne et la Franche-Comté, 720 personnes et 190 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les autres activités du Groupe (agglomérés de béton, fournitures industrielles, isolants industriels, négoce de fournitures électriques) seront cédées courant 2004.

Les données consolidées proforma au 31 décembre 2003 intégrant 100 % du capital de G. Doras par la société SC Inv (holding de contrôle détenue à hauteur de 55 % par Samse et 45 % par CRH, créée à l'occasion de l'acquisition du Groupe Doras), figurent en pages 130 à 135.

La complémentarité géographique des deux réseaux d'agences de Samse et Doras, une conception du négoce basée sur des valeurs communes, une histoire et une culture proches ont créé les conditions d'un rapprochement serein et porteur de nouvelles opportunités.

La connaissance mutuelle des dirigeants et les échanges initiés à travers le groupement MCD ont permis d'accélérer la synergie des moyens et les échanges de savoir-faire entre les deux enseignes.

Signe révélateur de l'adhésion des collaborateurs de Doras au projet de rapprochement et de la confiance placée dans le Groupe Samse : le rachat a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de surveillance des fonds communs de placement du personnel actionnaires à hauteur de 34 % du capital.

L'intégration de Doras négoce sera respectueuse des équipes en place et de leur identité, à l'image des précédentes opérations de croissance externe réalisées par le Groupe Samse. L'enseigne Doras sera maintenue dans chaque agence des 12 départements qu'elle dessert.

Doras, une histoire marquée par l'innovation et la diversification.

Négoce de matériaux créé en 1928 par Gaston Doras, l'entreprise se diversifie au cours des années 60 dans le béton prêt à l'emploi et dans l'exploitation de granulats pour le béton, puis dans les isolants à haute température pour l'industrie.



Dès 1983, l'activité de négoce se développe par le rachat de négoce indépendants en Bourgogne Franche-Comté et la mise en place de dirigeants autonomes dans ces nouvelles filiales.

Avec la création en 1990 de la holding financière G. Doras, les trois métiers du négoce, des granulats et du béton industriel accèdent à une logique de développement propre.

Une même conception du métier

Le slogan de Doras « des Hommes de métier », fait écho à celui de Samse « Bravo les Hommes en Bleu ». Ils consacrent le professionnalisme des hommes de terrain.

Sur le terrain, l'organisation des agences Doras est semblable à celle des agences Samse : une répartition en six grandes régions, des points de vente multispécialistes pour les professionnels en zones urbaines, des agences plus généralistes et davantage ouvertes aux particuliers en zones rurales.



Des valeurs et une culture communes

Les valeurs du Groupe Doras, formalisées par une charte, rejoignent celles qui fondent l'unité du Groupe Samse : pérennité de l'entreprise, prise en compte de l'individu, professionnalisme et compétence au service des clients, communication, innovation et partage des richesses créées.

Initié dès les années 70, l'actionnariat du personnel est l'un des fondements de la culture du Groupe Doras.

La gestion des ressources humaines de Doras est proche de celle du Groupe Samse : recrutement local, promotion interne privilégiée, importance de la formation continue, école de vente intégrée destinée à former les futurs commerciaux du négoce.



Le rapprochement Samse-Doras crée de nouvelles opportunités

Le nouveau Groupe renforce sa pérennité sur un marché qui connaît d'importants mouvements de concentration. Il accroît ainsi son poids vis-à-vis de ses fournisseurs, qui disposent d'un marché étendu et doté d'une parfaite continuité géographique.

Cette nouvelle dimension s'accompagne d'une rationalisation des moyens, notamment en matière de logistique, puisque la plate-forme de Brézins desservira progressivement l'ensemble des agences Doras grâce au doublement de ses équipes et à l'accroissement des fréquences de rotations.

Des échanges de savoir-faire s'organisent déjà entre les deux enseignes. Ils concernent les achats et le référencement mais également l'organisation des points de vente, les outils de communication et la réflexion sur de nouveaux concepts de distribution.

Les collaborateurs de la nouvelle entité bénéficieront d'opportunités élargies en matière d'évolution et de mobilité géographique.

Des partenaires fructueux pour construire ensemble



Dans ses participations minoritaires au sein des sociétés Simc et Deguerry-Samse, le Groupe a su créer cohésion, synergie et adhésion aux valeurs du Groupe.

Simc

Samse est actionnaire à hauteur de 45 % du capital de la Simc, depuis 1992, date du rapprochement des deux sociétés.

Depuis cette date, Michel Chaumeton, PDG, en s'appuyant largement sur les « outils » Samse a pu mener une politique de développement importante vers le Sud : il a su ainsi allier croissance (12 agences aujourd'hui) et rentabilité.

L'enseigne Simc compte aujourd'hui plus de 300 collaborateurs. Elle a réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 66 M€.

Son offre est similaire à celle des agences à enseigne Samse, à l'exception de quelques produits à spécificité régionale et d'une gamme sanitaire-chauffage étoffée. Elle référence également de manière croissante la gamme des « Indispensables ».

La société a construit une plate-forme logistique qui relaye pour son réseau la plate-forme Samse de Brézins et permet de désengorger le dépôt de Manosque.



Deguerry-Samse

En 1997, Pascal Lorge s'est rapproché de l'enseigne Samse et a ouvert le capital de sa société à hauteur de 35 %.

Le but initial était de bénéficier d'une synergie avec un grand Groupe et du poids de son image auprès des clients et des fournisseurs. Le succès de cette association repose avant tout sur une rencontre humaine et sur un rapport de respect et de confiance mutuels.



Le Groupe Samse a accompagné le développement du point de vente de Montréal La Cluse situé dans le département de l'Ain, sur le plan technique comme sur celui de la communication.

Cette agence totalement transformée depuis 5 ans et dotée de salles d'exposition, compte désormais 16 personnes et ressemble en tous points à une agence Samse.

Pour son dirigeant, l'agence Deguerry Samse est « mentalement 100 % Samse » et représentative de l'esprit des Hommes en Bleu.

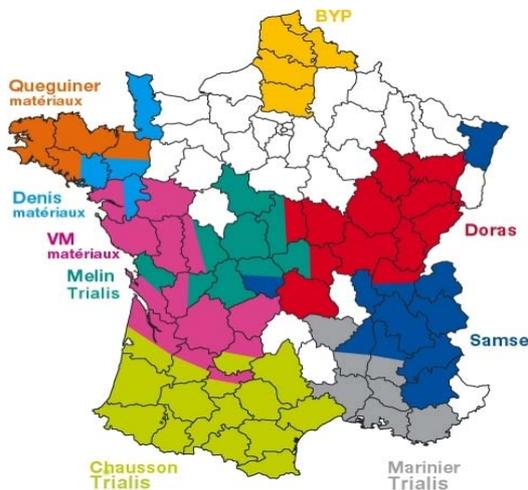
MCD, les synergies d'un groupement de sociétés indépendantes



A travers son activité négoce, le Groupe Samse a été l'un des créateurs en 1996 du groupement national MCD (Matériaux de Construction Distribution), qui compte aujourd'hui 7 négoce indépendants à vocation régionale gérant plus de 395 points de vente.

Les objectifs fixés à l'origine de la création du groupement MCD sont toujours d'actualité : améliorer les conditions d'achat par des économies d'échelle et créer des échanges de savoir faire entre les sociétés.

Le succès de la marque distributeur « les Indispensables », créée en 1998, illustre la synergie développée entre les différentes enseignes.



Une culture commune

Des sociétés indépendantes, souvent d'origines familiales, non concurrentes entre elles et orientées vers des marchés complémentaires sur le plan géographique : tels sont les critères garantissant la transparence des échanges entre les enseignes réunies sous la bannière MCD.

Ensemble, les adhérents de MCD ont une couverture quasi-hexagonale. Leurs chiffres d'affaires additionnés les placent au deuxième rang national.

Le groupement a atteint une taille d'équilibre garantissant une grande qualité d'échanges entre ses membres. Il est le cadre de collaborations mises en œuvre au bénéfice de tous, contribuant ainsi à la performance des différentes enseignes.

Les partages d'expérience

Des rencontres réunissent à un rythme mensuel les directions de chaque enseigne, leurs acheteurs, leurs gestionnaires et leurs responsables de communication. Les thématiques transversales (libre-service, moyens logistiques, questions juridiques) font l'objet de plusieurs rencontres annuelles de commissions ponctuelles. Tous les deux ans, un séminaire rassemble l'ensemble des équipes d'encadrement, soit environ 200 personnes.

La création d'une marque commune : « Les Indispensables »

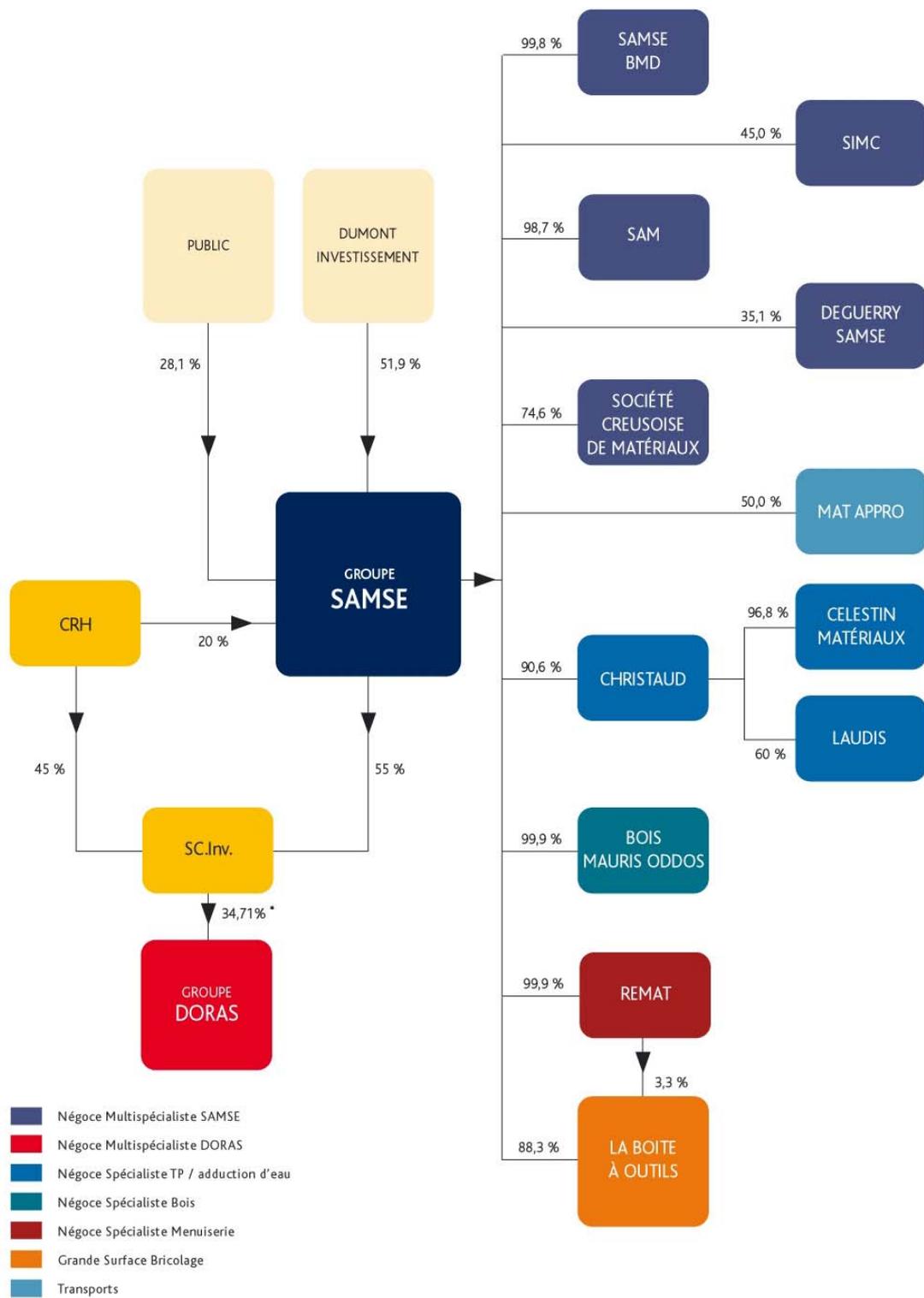
Le développement des « Indispensables » est l'une des actions les plus visibles de MCD. Cette marque de distributeur créée en 1998 rassemble de très nombreuses références, dans plusieurs familles de produits : mastics, colles et lissages, poudres, liants et peintures, parquets et revêtements de sols, lambris, carrelages et faïences, clouterie et visserie ...

Ces produits spécifiquement fabriqués pour les adhérents du groupement constituent pour la clientèle une solution alternative aux autres offres du marché.

Ils sont proposés avec un excellent rapport qualité-prix, rendu possible par la puissance d'achat consolidée des sociétés adhérentes.

Positionnés en moyenne gamme, ils répondent à des critères rigoureux de fiabilité, de respect des normes et de qualité de mise en œuvre.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



* Participation portée à
 - 92,2 % à compter du 22 juin 2004
 - 100 % courant 2nd semestre 2004

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

Dénomination et siège social

Dénomination : SAMSE

Siège social : 26 rue Colonel Dumont – 38 000 Grenoble

Forme juridique de la société

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Législation de la société

La société SAMSE est soumise au droit français.

Dates de constitution et d'expiration de la société

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Consultation des documents juridiques.

Les documents juridiques de la société SAMSE peuvent être consultés au siège social, 26 rue Colonel Dumont à Grenoble (38 000).

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(article 48 des statuts)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales

Modes de convocation des assemblées générales : (art 37 des statuts) Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, trente jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission : (article 39 des statuts) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant cette date, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote : (articles 41-15-13 des statuts) Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples : (article 15 des statuts) Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Seuil statutaire devant être déclaré à l'émetteur : (article 15 des statuts) Toute personne physique ou morale qui vient à posséder un nombre d'actions de la société de plus de 1 % du nombre total des actions doit, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total d'actions qu'elle possède. Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage.

En cas de non respect de cette obligation de déclaration de prise de participation, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

Conditions de modifications du capital

Augmentation du capital social : (article 9 des statuts) Le capital social est augmenté par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi. L'assemblée générale extraordinaire, sur le rapport du Directoire, est seule compétente pour décider l'augmentation du capital.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel.

Le droit à l'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

En représentation des augmentations de capital, il peut être créé des actions de priorité jouissant d'avantages par rapport à toutes autres actions sous réserve des dispositions légales réglementant le droit de vote.

Réduction - amortissement du capital social : (article 11 des statuts) La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'assemblée générale extraordinaire qui peut déléguer au Directoire tous pouvoirs pour la réaliser. En aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction du capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal à ce montant minimum, sauf transformation de la société en société d'une autre forme.

En cas d'inobservation de ces dispositions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution, si au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Le capital peut être amorti conformément aux dispositions de la loi.

Capital social

Le capital social est de 3 122 234 Euros. Il est divisé en 1 561 117 actions d'un montant nominal de 2 Euros.

Capital autorisé mais non émis

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire les 6 juin 2001 et 28 mai 2003 ont autorisé le Directoire à consentir à certains dirigeants et cadres de la société et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre de son augmentation de capital.

Les principales caractéristiques des plans d'option de souscription d'actions sont résumées dans le tableau suivant :

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	Date du Directoire ayant attribué les options	Nombre d'options attribuées	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice par action
6 juin 2001	17 décembre 2001	26 000	17 décembre 2005	75,75 €
28 mai 2003	10 juin 2003	55 000	10 juin 2008	72,00 €

Le montant nominal de la ou des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées pourrait atteindre :

- 52 000 € à compter du 17 décembre 2005 (26 000 actions nouvelles de 2 € de nominal)
- 110 000 € à compter du 10 juin 2008 (55 000 actions nouvelles de 2 € de nominal).

Capital potentiel

Le capital au 31 décembre 2003 est de 3 122 234 Euros, divisé en 1 561 117 actions de 2 Euros de nominal chacune.

Le nombre total des droits de vote est à la même date de : 2 536 666.

Le capital social de Samse pourrait être augmenté des éléments suivants :

- l'allocation à certains dirigeants et cadres de la société de 26 000 options de souscription d'actions nouvelles attribuées dans le cadre d'un plan d'options d'actions voté le 6 juin 2001 qui pourront être exercées à compter du 17 décembre 2005,
- l'allocation à certains salariés du Groupe, de 55 000 options de souscription d'actions nouvelles attribuées dans le cadre d'un plan d'options d'actions voté le 28 mai 2003 qui pourront être exercées à compter du 10 juin 2008.

Le capital potentiel relatif à ces deux plans d'options de souscription d'actions, ainsi que le taux de dilution maximum du capital correspondant figurent dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Montant (en €)
Capital social au 31/12/2003	1 561 117	3 122 234 €
Options donnant droit à souscription d'actions :		
1/ A compter du 17/12/2005 jusqu'au 17/12/2006	26 000	52 000 €
2/ A compter du 10/06/2008 jusqu'au 10/06/2010	55 000	110 000 €
Capital potentiel	1 642 117	3 284 234 €
Taux de dilution maximum		4,93 %

Un actionnaire non bénéficiaire du droit à souscription d'action et détenant 1 % du capital social de la société, soit 1 561 117 actions, verra sa part de capital évoluer de la façon suivante :

	Nombre de titres	Participation de l'actionnaire
Avant émission d'un montant maximum de 81 000 actions	15 611	1,00 %
Après émission d'un montant maximum de 81 000 actions	15 611	0,95 %

Tableau d'évolution du capital

Au 31 décembre 1998, le capital social de la société Samse s'élevait à 16 801 100 Frs, divisé en 336 022 actions de 50 Frs de nominal chacune.

Il a ensuite évolué comme suit :

Nature de l'opération Date	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social
	Emises	Total		
Augmentation de capital du 07/12/1999 suite à la fusion absorption de la société Matéco	197	336 219	9 850 Frs	16 810 950 Frs
Conversion du capital en Euros du 07/12/1999 avec incorporation d'une somme prélevée sur le poste « autres réserves » pour arrondir la valeur nominale des actions à 8 €	---	336 219	832 666,52 Frs	2 689 752 €
Division par 4 du nominal des actions et échange des actions de 8 € contre de nouvelles actions de 2 € de nominal du 06/06/2001	1 344 876 de 2 € de nominal	1 344 876	---	2 689 752 €
Augmentation de capital du 06/09/2001 en faveur des salariés adhérents du PEE Participation Samse	10 501	1 355 377	21 002 €	2 710 754 €
Augmentation de capital du 08/09/2003 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions « Eureka » de 1998	44 740	1 400 117	89 480 €	2 800 234 €
Augmentation de capital du 16/12/2003 réservée à CRH Europe BV	161 000	1 561 117	322 000 €	3 122 234 €

REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL

Actionnariat de la société

Le nombre total des droits de vote existant au 31 décembre 2003 est de 2 536 666.

La société a demandé à la Sicovam une étude au 31 décembre 2003 sur les Titres au Porteur Identifiables. Cette étude a permis de recenser 430 actionnaires.

Au 31 décembre 2003, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- Dumont Investissement	810 419	51,91	1 558 347	61,43
- CRH Europe BV	313 000	20,05	465 000	18,33
- Salvepar	91 904	5,89	183 808	7,25
- Divers	43 473	2,78	27 190	1,07
Sous-total :	1 258 796	80,63	2 234 345	88,08
<u>Porteurs :</u>				
- Tricolore Rendement	50 002	3,20	50 002	1,97
- Exane	35 000	2,24	35 000	1,38
- I de France Dynamisme	34 320	2,20	34 320	1,35
- Stock Picking France	27 997	1,79	27 997	1,10
- Ing BK NV	27 000	1,73	27 000	1,06
- Fcp Actions Fce	21 255	1,36	21 255	0,84
- Divers	106 747	6,85	106 747	4,22
Sous-total :	302 321	19,37	302 321	11,92
TOTAL	1 561 117	100,00	2 536 666	100,00

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'actionnaires autres que ceux qui sont dans le tableau ci-dessus qui détiennent plus de 1 % du capital ou des droits de vote de la société.

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré à la société Samse entre le 31 mai 2002 et le 16 décembre 2003.

Par suite de la souscription d'actions Samse émises dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à son profit décidée par l'assemblée générale extraordinaire de Samse le 16 décembre 2003, la société CRH Europe BV a déclaré que le 17 décembre 2003, elle avait franchi en hausse les seuils de 10 % des droits de vote et 20 % du capital de Samse.

La déclaration de franchissement de seuil a été adressée à l'AMF en date du 12 janvier 2004. La publicité du franchissement de seuil a été effectuée sous le n° 204C0200 en date du 6 février 2004.

En date du 18 décembre, la société Exane a informé la société Samse du franchissement à la baisse du seuil de 5 % du capital de la société Samse.

A cette même date, la société Exane a adressé au CMF le formulaire de déclaration de franchissement de seuil.

La publicité du franchissement de seuil a été effectuée sous le n° 203C2215 en date du 23 décembre 2003.

Le 19 février 2004, la Société Générale a informé la société Samse du franchissement par la société Salvepar, à la baisse du seuil de 6 % du capital de Samse.

La société Dumont Investissement est la société Holding créée à l'occasion du R.E.S (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988. Au 31 décembre 2003, la répartition du capital était la suivante :

- Copropriété des salariés (FCP)	266 662 actions	soit 17,88 %
- Monsieur Patrice JOPPE	221 554 actions	soit 14,86 %
- Société SALVEPAR	85 820 actions	soit 5,76 %
- Actionnaires familiaux et salariés	917 103 actions	soit 61,50 %

La société Samse a mis en place deux programmes de rachat d'actions.

Le premier, autorisé par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2001, a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro de visa 01-539 en date du 10 mai 2001.

Il a donné lieu à l'achat par la société de 1 960 actions, représentant 0,13 % du capital.

En prenant comme référence le cours au 31/12/2003, soit 89,50 euros, la valeur de marché du portefeuille d'actions propres s'élève à 175 420 euros.

Le deuxième, autorisé par l'assemblée générale mixte du 16 décembre 2003, a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro de visa 03-1034 en date du 20 novembre 2003.

Aucune action n'a été achetée au titre de ce programme.

La société Samse n'envisage pas de mettre en place un nouveau programme de rachat d'actions en 2004.

19 252 actions Samse, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent environ 1,23 % des 1 561 117 actions composant le capital social (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding Dumont Investissement).

Le Fonds commun de placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions Samse) détient 8 954 actions Samse, représentant 0,57 % du capital.

Il n'existe ni nantissement d'actions de la société inscrites au nominatif pur, ni nantissement d'actions de filiales significatives.

Il n'existe ni pacte, ni convention d'actionnaires.

Il n'existe aucune clause, aucune convention avec une société cotée ou une filiale significative non cotée susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours du titre.

Evolution de la répartition du capital

Les modifications du capital de la société au cours des trois derniers exercices sont reprises dans les tableaux ci-après :

En 2000 :

Assemblée générale du 9 juin 2000	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- Dumont Investissement	186 982	55,61	373 964	64,22
- CRH Europe BV	38 000	11,30	76 000	13,05
- Salvepar	21 924	6,52	42 208	7,25
- Divers	1 577	0,47	2 395	0,41
Sous-total :	248 483	73,90	494 567	84,93
<u>Porteurs :</u>				
- Exane	15 430	4,59	15 430	2,65
- Saint Honoré PME	10 000	2,97	10 000	1,72
- Stock Picking France	10 000	2,97	10 000	1,72
- Consortium de réalisation	9 650	2,87	9 650	1,66
- Sté Fidel SA	7 682	2,28	7 682	1,32
- Sté de Participation des Ardennes	4 558	1,36	4 558	0,78
- France Expansion Sicav	3 500	1,04	3 500	0,60
- Divers	26 916	8,02	26 916	4,62
Sous-total :	87 736	26,10	87 736	15,07
TOTAL	336 219	100,00	582 303	100,00

En 2001 :

Assemblée générale du 6 juin 2001	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- Dumont Investissement	186 982	55,61	373 964	64,75
- CRH Europe BV	38 000	11,30	76 000	13,16
- Salvepar	22 976	6,83	43 260	7,49
- Divers	6 387	1,91	2 494	0,42
Sous-total :	254 345	75,65	495 718	85,82
<u>Porteurs :</u>				
- Exane	23 016	6,84	23 016	3,98
- Morgan Grenfell & co LTD	18 700	5,56	18 700	3,24
- Tricolore Rendement	12 000	3,57	12 000	2,08
- Stock Picking France	9 000	2,68	9 000	1,56
- Banque de Vizille	7 682	2,28	7 682	1,33
- Sté de Participation des Ardennes	4 558	1,36	4 558	0,79
- Divers	6 918	2,06	6 918	1,20
Sous-total :	81 874	24,35	81 874	14,18
TOTAL	336 219	100,00	577 592	100,00

En 2002 :

Assemblée générale du 31 mai 2002	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- Dumont Investissement	747 928	55,18	1 495 856	64,25
- CRH Europe BV	152 000	11,21	304 000	13,06
- Salvepar	91 904	6,78	179 600	7,71
- Banque de Vizille	30 728	2,27	30 728	1,32
- Divers	25 366	1,87	10 600	0,46
Sous-total :	1 047 926	77,31	2 020 784	86,80
<u>Porteurs :</u>				
- Exane	102 312	7,55	102 312	4,39
- Ing BK NV	79 000	5,83	79 000	3,39
- Tricolore Rendement	48 756	3,60	48 756	2,09
- Stock Picking France	36 000	2,65	36 000	1,55
- Sté de Participation des Ardennes	18 232	1,35	18 232	0,78
- Divers	23 151	1,71	23 151	1,00
Sous-total :	307 451	22,69	307 451	13,20
TOTAL	1 355 377	100,00	2 328 235	100,00

MARCHE DES TITRES DE SAMSE

Marché réglementé sur lequel sont admis les titres de la société

Les actions composant le capital social de la société Samse sont admises aux négociations sur le Premier Marché d'Euronext Paris SA (code Euroclear : 6007).

Evolution des cours depuis janvier 2002

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
	En titres	En capitaux (milliers)			
janv-02	2029	162,61	85,70	75,00	78,68
févr-02	2 572	206,35	81,95	79,00	79,69
mars-02	1 426	116,55	85,80	80,00	81,90
avr-02	2 350	204,63	92,00	85,00	89,08
mai-02	761	71,70	97,90	92,00	95,79
juin-02	1 615	152,38	96,00	93,00	94,80
juil-02	118	10,30	91,00	83,00	88,86
août-02	1 472	119,02	87,80	79,20	84,79
sept-02	2 422	195,71	85,90	80,00	83,35
oct-02	9 643	819,30	85,00	81,00	84,84
nov-02	329	26,66	85,00	80,00	81,56
déc-02	1 103	92,90	85,05	80,00	84,67
janv-03	179	14,85	84,50	82,00	83,78
févr-03	351	28,35	83,50	80,00	82,43
mars-03	339	25,70	78,00	71,50	73,99
avr-03	672	49,79	74,70	70,50	74,05
mai-03	604	42,13	80,00	60,25	79,39
juin-03	39 105	3 059,65	92,00	78,00	83,94
juil-03	26 197	1 968,49	87,00	78,00	85,43
août-03	3 779	374,42	103,00	87,00	94,75
sept-03	491	46,69	97,00	95,00	95,20
oct-03	4 245	370,22	95,00	87,00	89,62
nov-03	655	61,69	100,00	86,50	95,29
déc-03	88 024	7 840,19	95,00	89,00	91,61
janv-04	2 355	203,87	90,00	85,00	87,59
févr-04	52 873	4 758,62	92,00	90,00	90,57
mars-04	3 311	298,21	92,00	89,50	90,17
avr-04	1 354	123,27	96,50	90,00	91,48
mai-04	576	57,94	108,00	91,15	98,24

Source Euronext Paris Sa

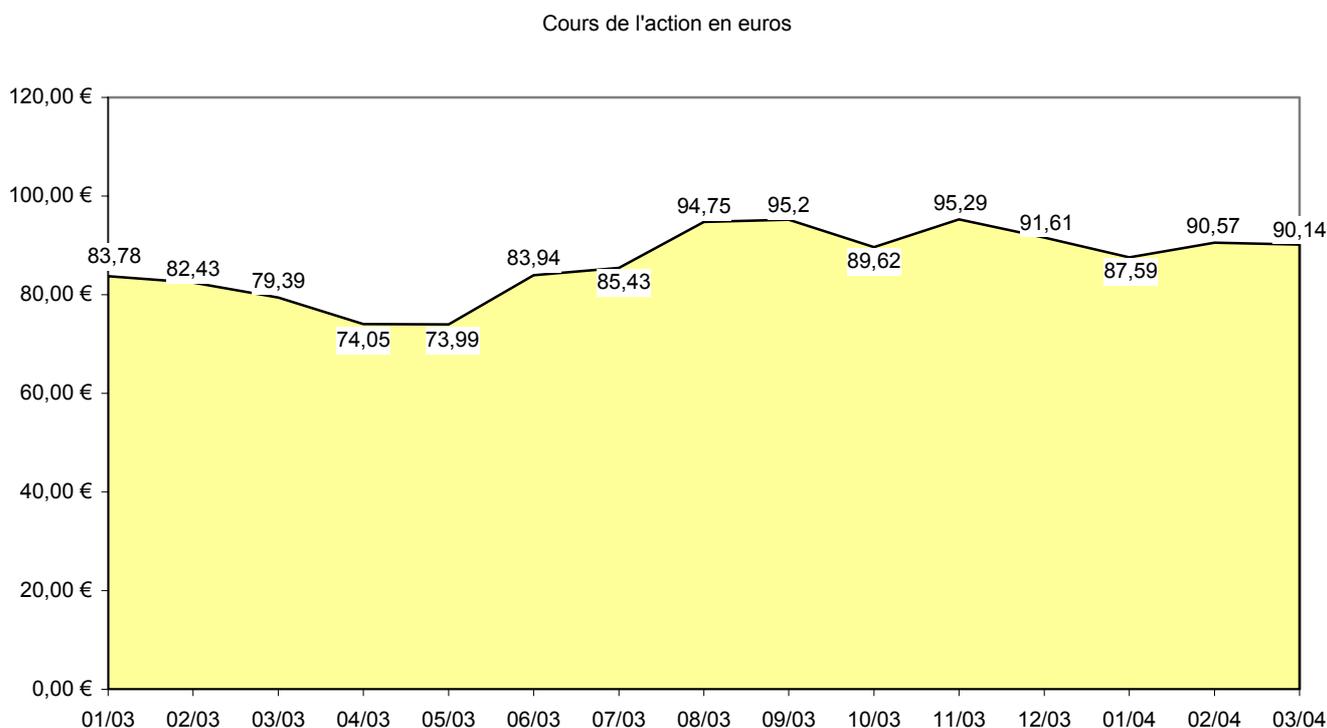
Cours de l'action

Le cours de l'action se situait :

- Au 9 janvier 2003 (premier jour de cotation de l'année) : 84,00 €
- Au 30 décembre 2003 (dernier jour de cotation de l'année) : 89,50 €

Les cours extrêmes durant l'exercice 2003 ont été les suivants :

- Plus haut : 103,00 € le 14 août 2003
- Plus bas : 60,25 € le 2 mai 2003



Données boursières

	2003	2002	2001
Nombre de titres	1 561 117	1 355 377	1 355 377
Dividende par action	2,00*	1,92	1,84
Dividende net	2 813 651**	2 602 324	2 493 894
Dividende net, avoir fiscal inclus	3,00	2,88	2,76
Taux de distribution: bilan social maison mère	38,38%	33,04%	32,52%
Taux de distribution: bilan consolidé groupe	22,18%	22,86%	22,64%
Cours de fin d'année	89,50	85,00	78,80
Plus haut	103,00 (le 14/08)	97,90 (le 29/05)	84,50 (le 26/10)
Plus bas	60,25 (le 02/05)	75,00 (le 09/01)	69,00 (le 04/01)
Volume moyen mensuel en titres	13 720	2 153	1 807
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	1 156,85	181,51	235,57
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	139 720	115 207	106 804
Variation par rapport à l'année précédente	+ 21,3 %	+ 7,9%	

* 2,00 € sur 1 400 117 actions existantes et 0,0833 € sur 161 000 actions nouvelles (calcul au prorata temporis : jouissance des actions nouvelles le 16/12/2003), soit un dividende moyen par action de 1,80 €.

** soit 2 800 234 € (1 400 117 actions) + 13 417 € (161 000 actions – jouissance au 16/12/2003)

DIVIDENDES

Politique de distribution :

Les dividendes des cinq derniers exercices sont récapitulés dans les tableaux figurant ci-après :

(rappel : le montant nominal de l'action a été divisé par quatre : décision de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001).

	2003	2002	2001	2000	1999
dividende / action en €	2,00*	1,92	1,84	1,75	6,10
dividendes versés en €	2 813 651**	2 602 324	2 493 894	2 353 533	2 050 250
en %	38,38	33,04	32,52	30,76	35,16
Comptes sociaux en €					
résultat net	7 330 213	7 877 086	7 669 863	7 651 839	5 831 778
dividendes versés en €	2 813 651	2 602 324	2 493 894	2 353 533	2 050 250
en %	21,27 %	21,86	21,84	21,00	25,14
Comptes consolidés en €					
résultat net consolidé	13 225 501	11 902 706	11 416 568	11 205 355	8 155 488
dividendes versés en €	2 813 651	2 602 324	2 493 894	2 353 533	2 050 250
en %	22,18 %	22,86	22,64	21,87	26,78
Comptes consolidés en €					
résultat net part du Groupe	12 687 633	11 383 043	11 017 716	10 763 666	7 656 473

* Dividende de 2,00 € versé aux actions ayant droit à un dividende entier au titre de l'exercice 2003 (soit 1 400 117 actions). Les actions créées à l'occasion de l'augmentation de capital réservée à CRH Europe BV (soit 161 000 actions), ont jouissance au 16/12/2003. Il leur est donc versé un dividende prorata temporis, soit : 161 000 actions x 2,00 € x 15/360.

** Dividende total versé y compris le dividende versé aux 161 000 actions nouvelles souscrites par CRH Europe BV (dividende prorata temporis).

La politique de distribution de dividendes pour l'exercice 2004 devrait être identique à celle des exercices précédents.

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit cinq ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés à l'administration fiscale.

Au titre de l'exercice 2003, la 4^{ème} résolution de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 prévoit le versement d'un dividende de 2 Euros par action.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Plusieurs supports d'information sont mis à la disposition des actionnaires sur le Groupe et l'évolution du titre.

La «Lettre aux actionnaires» est adressée quatre fois par an, des avis financiers sont régulièrement publiés, et le rapport annuel leur est transmis chaque année.

RAPPORT SUR LE GROUPE EN 2003

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET CONJONCTURE

Contrairement à de nombreuses branches professionnelles, le bâtiment et, dans une moindre mesure, les travaux publics ont connu une bonne activité en 2003.

Sur le deuxième semestre, le nombre d'autorisations de logements a progressé de plus de 11 % au plan national, alors que les mises en chantier ont augmenté de 5 %. Les ventes de logements neufs ont progressé de 20 %. Seul l'immobilier d'entreprise n'a pas progressé par rapport à l'année 2002.

La consommation des ménages en matière d'amélioration d'habitat s'est maintenue à un bon niveau, favorisant l'activité des magasins de Bricolage.

STRUCTURE DU GROUPE

Les principales modifications du périmètre du Groupe intervenues en 2003 figurent dans le tableau ci-dessous.

Date d'entrée ou modification de périmètre	Société	% de capital détenu	Commentaires / activité
Janvier	SCI Maliflor	100 %	Immobilier Samse Gap
Janvier	SCI Le Mas	100 %	Immobilier Sam Aubenas
Janvier	Sam / Benet SA	99 %	Prise de participation complémentaire de 34 % (quote-part de capital détenue par Samse, portée de 65 % à 99 %)
Mars	SAS Sam Btp	60 %	Négoce de matériaux spécialiste TP
Juillet	SA Podesta	100 %	Immobilier Christaud Echirolles
Septembre	SAS Entrepôt du bricolage Froment	10 %	Entrepôt du Bricolage Montélimar
Septembre	SCI Entrepôt Froment	40 %	Immobilier Entrepôt du Bricolage Montélimar
Décembre	SAS Btp Distribution	60 %	Négoce de matériaux spécialiste TP

Prise de participation dans le capital du Groupe Doras.

Le 31 juillet 2003, notre Groupe a signé un protocole d'accord visant l'acquisition du Groupe Doras.

Cette opération a été réalisée en partenariat avec le Groupe CRH (qui était déjà actionnaire de notre Groupe à hauteur de 11,2 %).

L'alliance capitalistique entre Samse, CRH et Doras a conduit à la création d'une société holding de participation : cette société (SAS SC Inv) est détenue à hauteur de 55 % par Samse et 45 % par CRH.

Elle a acquis 34,7 % du capital du Groupe Doras le 23 décembre 2003.

Le financement a été réalisé par un apport en capital de 27,2 M€ (dont 12,2 M€ apportés par CRH et 15 M€ apportés par Samse). A cette occasion, une augmentation de capital réservée à CRH a été réalisée (cf le visa AMF n° 03-1107 en date du 12 décembre 2003 apposé sur le prospectus concernant cette opération).

Elle a également acquis 57,5 % du capital le 22 juin 2004. Les 7,8 % restants devraient être acquis courant deuxième semestre 2004.

Le prix global de l'acquisition étant de 69,1 M€, le solde à financer est donc égal à 41,9 M€ :

- 27,3 M€ sont financés par un emprunt à moyen terme.
- 14,6 M€ sont financés par un emprunt à court terme, à solder par la vente d'actifs non stratégiques du Groupe Doras (au 30 juin 2004, des actifs non stratégiques ont été cédés pour un montant de 13,9 M€).

Cette alliance est une réelle opportunité pour le Groupe Samse d'assurer son développement, sa rentabilité et son indépendance pour le futur.

Doras est un Groupe d'origine familiale, créé en 1925. Son activité principale est le négoce de matériaux de construction. Présent sur 12 départements, avec 46 agences, principalement en région Bourgogne et Franche-Comté, il y occupe une place de leader.

Les autres activités exercées par le Groupe Doras sont le négoce de fournitures industrielles, de matériel électrique, d'isolants et la fabrication d'agglos et de béton prêt à l'emploi. Certaines de ces activités non stratégiques pour notre Groupe ont fait l'objet de cessions en début d'année 2004. D'autres cessions sont en cours de discussion et devraient avoir lieu dans les prochains mois.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Doras s'établit à 254,6 M€ pour l'exercice 2003 (dont 189,1 M€ pour le négoce de matériaux et 65,5 M€ pour les autres activités).

Doras emploie près de 1 000 salariés, dont 720 pour l'activité négoce.

Le Groupe Doras possède de réels atouts complémentaires avec notre société et permet d'espérer des synergies certaines.

ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de Samse, société mère, atteint 303,3 M€, en progression de 13 % par rapport à l'exercice 2002.

A structure comparable (hors activité commerciale de l'agence de Meximieux ouverte à compter du 1^{er} janvier 2003), la progression eût été de 10,76 %.

Le chiffre d'affaires réalisé par la plate-forme « logistique redistribution » représente 9,30 % du chiffre d'affaires global. La progression du chiffre d'affaires hors « logistique redistribution » serait de 11,20 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 503,7 M€, en progression de 9,8 % sur l'exercice précédent.

La répartition par activité est la suivante (chiffres en milliers d'euros : K€)

ACTIVITE	CA HT 2003	% d'évolution sur 2002*	
		A périmètre comparable	A périmètre non comparable
Négoce de matériaux	365 964	9,45	9,84
Bricolage	137 761	9,59	9,59
TOTAL GROUPE	503 725	9,49	9,77

* Variation de périmètre entre 2002 et 2003 : prise de participation de Sam BTP (mars 2003) et sortie de Plattard Lyon (décembre 2003).

RESULTATS

De Samse

Les produits d'exploitation atteignent 309,8 M€, en progression de 13,2 % sur l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se situent à 298,1 M€, en progression de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 11,70 M€ contre 10,50 M€ l'exercice précédent (+ 11,4 %).

Après un résultat financier positif de 0,835 M€, (principalement constitué de dividendes en provenance des filiales), le résultat courant atteint 12,53 M€ contre 11,42 M€ l'an dernier.

Après un résultat exceptionnel négatif de 1,44 M€ (provenant principalement des amortissements dérogatoires sur logiciels informatiques), une participation des salariés de 0,60 M€ et un impôt sur les sociétés de 3,17 M€, le résultat net s'établit à 7 330 213 €, en recul de 6,9 % par rapport au résultat 2002.

Des filiales

Samse BMD réalise un excellent exercice 2003. Le chiffre d'affaires progresse de 7,8 % par rapport à 2002. Le résultat d'exploitation augmente de 65 % et se situe à 534 K€ contre 323 K€ l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 332 K€ (+ 55,6 %).

Société Creusoise de Matériaux enregistre un chiffre d'affaires en léger retrait par rapport à 2002 (- 1,2 %). Le résultat d'exploitation se situe à 195 K€ (- 3,3 %). Le résultat net est également légèrement inférieur à celui de l'an dernier : il ressort à 134 K€.

Sam a été absorbée par sa holding, la société Etablissements Robert Benet, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003, laquelle a adopté comme nouvelle dénomination « Sam ». Le chiffre d'affaires de l'exercice 2003 a progressé de 10,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation est de 489 K€ contre 594 K€ l'an dernier : ce recul (17,7 %) provient principalement d'une progression des charges d'exploitation (11,7 %). Le résultat net s'établit à 267 K€ (- 9 %).

Christaud a réalisé un excellent exercice 2003, favorisé par un marché porteur : le chiffre d'affaires a progressé de 18 % et le résultat d'exploitation de 51,4 %. Le résultat net se situe à 881 K€, soit 7,9 % du chiffre d'affaires. La croissance devrait se poursuivre en 2004, avec la création d'antennes à Albertville, Valence et Saint Genis Pouilly.

Célestin Matériaux a également réalisé une belle progression du chiffre d'affaires (+11,9 %). Le résultat courant progresse de 6,1 % et le résultat net se situe à 377 K€ (+3,1 %).

Laudis a enregistré une légère baisse de son chiffre d'affaires (- 1,3 %) sur un secteur très concurrentiel. Le résultat d'exploitation diminue de 34,3 % et le résultat net se situe à 36 K€ (- 54,1 %).

Bois Mauris Oddos voit son chiffre d'affaires progresser de 5,5 %, alors que les charges d'exploitation augmentent de 6,4 %. Le résultat d'exploitation diminue fortement (- 57 %), principalement du fait de pertes sur l'agence de Sallanches. Le résultat net se situe à 182 K€ (- 28,2 %).

Remat : son chiffre d'affaires est en légère baisse (- 2,3 %). Le résultat d'exploitation reste stable par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net s'établit à 379 K€ (- 2,6 %).

René de Veyle : les produits d'exploitation sont en progression de 3,6 %. Les produits financiers (dividendes) s'élèvent à 317 K€. Un résultat exceptionnel négatif de 203 K€ provient de la cession des titres de la société Plattard Lyon. Le résultat net s'établit à 38 K€.

La Boîte à Outils voit son chiffre d'affaires (138,6 M€) progresser de 9,6 % par rapport à l'exercice précédent. L'ouverture du nouveau magasin de Comboire (Grenoble) a eu lieu en décembre 2003. Le résultat d'exploitation atteint 7 306 K€ (+ 0,76 %). Le résultat net se situe à 4 208 137 Euros, en progression de 8,43 % par rapport à l'année 2002.

Résultat des principales sociétés du Groupe

Sociétés contrôlées par le Groupe	Résultat net 2003	Résultat net 2002
Samse	7 330	7 877
Samse BMD	332	212
Société Creusoise de Matériaux	134	144
Sam	267	294
Christaud	881	642
Célestin Matériaux	377	366
Laudis	36	78
Bois Mauris Oddos	182	253
Remat	379	389
La Boîte à Outils	4 208	3 881
René de Veyle	38	74

Résultat consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe (hors Doras) s'élève à 503,7 M€, en progression de 9,8 % sur l'exercice 2002.

Les charges d'exploitation progressent de 9,8 % : cette progression provient essentiellement des impôts et taxes (+ 28,1 %) et des autres charges d'exploitation (+ 15,2 %, principalement du fait de frais de communication en forte hausse).

Les dotations aux amortissements progressent de 12,2 % et les dotations aux provisions de 5 %. Le résultat d'exploitation s'établit à 21,19 M€ contre 18,88 M€ en 2002 (+ 12,2 %). Le résultat financier négatif (- 1,82 M€) augmente de 13,5 % du fait de la charge liée aux emprunts.

Le résultat courant des entreprises intégrées s'améliore de 12,1 % par rapport à l'an dernier : il se situe à 19,37 M€.

Le résultat exceptionnel est positif (0,514 M€).

La quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence apporte une contribution de 0,654 M€.

Après amortissement des écarts d'acquisition (- 0,396 M€), le résultat revenant à l'entreprise consolidante (part du Groupe) s'établit à 12,69 M€ contre 11,38 M€ l'exercice précédent (+ 11,5 %).

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Frais de recherche et développement

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a pas de frais liés à la recherche et au développement.

Principaux investissements 2003

Le Directoire a conduit une politique de renouvellement et de développement lui permettant notamment la maîtrise de l'immobilier d'exploitation.

Cela s'est traduit par un investissement pour la société mère de 32 228 K€.

(en K€)

Investissements opérationnels	14 900
Immobilisations incorporelles	1 900
(dont logiciel de gestion en cours : - 1 721)	
Terrains et constructions	8 878
Matériel de transport	1 450
Matériel et outillage	901
Installations et agencements mobiliers	928
Matériel de bureau, informatique et mobilier	843
Investissements financiers	17 328
Sam SA	1 775
Btp Distribution SAS	420
SC Inv SAS (Holding de contrôle Doras)	14 973
SCI Maliflor II	158
Autres sociétés	2

Pour les filiales, l'investissement total s'est élevé à 12 073 K€. Il été réalisé principalement par les sociétés suivantes (chiffres en K€) :

La Boîte à Outils	9 142
Sam	1 385
Bois Mauris Oddos	713
Samse Bmd	192
Autres sociétés	641

Principaux investissements en cours de réalisation

Le budget d'investissements de l'exercice 2004 (hors acquisition Doras) est de 24 M€. Il concerne principalement l'immobilier.

Samse :

- Création de trois nouvelles agences à Monestier de Clermont (600 K€), Barcelonnette (220 K€) et Sisteron (2 500 K€).
- Agrandissement de la plate-forme logistique à Brézins (4 000 K€).
- Création de bureaux à Brézins (2 000 K€).

La Boîte à Outils :

- Agrandissement du magasin de Moirans (1 000 K€).

Les autres investissements concernent principalement :

- Le matériel de transport
- Le matériel de manutention
- Le matériel de stockage
- Le matériel informatique.

Les investissements seront financés de la manière suivante :

- Autofinancement : 10 M€
- Emprunts à moyen terme (5 et 7 ans) : 10 M€
- Crédit-bail sur 12 ans (extension plate-forme logistique) : 4 M€.

RESPONSABILITE SOCIALE

LES COLLABORATEURS

Le Groupe emploie près de 2 500 collaborateurs (hors Doras) répartis sur des sites multiples (70 agences de négoce et 19 magasins de bricolage).

Politique de ressources humaines

Le Groupe a une politique de ressources humaines claire et largement débattue avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).

Tous les recrutements sont effectués en interne. Le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe, cette tâche ne peut être externalisée.

Des stages d'intégration sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants.

La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur le journal interne (Tam-Tam) et sur le réseau intranet.

Effectifs au 31 décembre 2003 (société mère)	
Société Samse	1 192
CDI hommes	889
CDI femmes	280
CDD hommes	17
CDD femmes	6

Embauches

Dans le prolongement des années précédentes, 2003 est toujours marquée par des tensions importantes sur le marché de l'emploi, notamment dans les zones urbaines et en Haute-Savoie pour certains postes (chauffeurs, magasiniers, commerciaux). L'école de vente Samse permet le recrutement de jeunes qui sont formés en neuf mois aux bases du métier.

Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement.

Le négoce est décentralisé en Comités d'Etablissements départementaux, dirigés par le Directeur de région. Les Comités d'Entreprise élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (CCIE).

Le bricolage regroupe en un seul Comité d'Entreprise les représentants de l'ensemble des magasins.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les Comités d'Etablissements qu'avec les délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

Samse affecte, en complément des 0,2 % des frais de fonctionnement, 0,8 % de la masse salariale aux activités sociales et culturelles du Comité d'Etablissement.

Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle :

- soit par un cycle régulier sur une fréquence inférieure au mois
- soit par modulation annuelle dans une limite de 1 600 heures par an
- soit par une forfaitisation annuelle de 215 jours (encadrement)

Peu de collaborateurs atteignent les quotas d'heures supplémentaires autorisés par la Loi Aubry. Peu de main-d'œuvre extérieure est utilisée.

Le recours à l'intérim est tout à fait marginal compte tenu de la spécificité de nos métiers.

La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, et de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe. Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens.

Hygiène et sécurité

Le Groupe a accompli ces cinq dernières années un très gros effort :

- en investissant massivement dans des équipements modernes et adaptés
- en soutenant les équipes de terrain par l'embauche de deux spécialistes (un pour le négoce et un pour le bricolage).

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements. Il convient de rappeler que ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients, professionnels comme particuliers
- fournisseurs
- transporteurs
- personnels.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout. 2004 verra la mise en place de nouveaux CHSCT dans les établissements ayant atteint les 50 collaborateurs.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formé ou recyclé ces deux dernières années.

Malgré cette politique, l'année 2003 a été marquée par quelques accidents, essentiellement dans les secteurs du magasinage.

Quatre incendies accidentels se sont produits sur l'année 2003.

Fumer est maintenant strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également installés dans les cours.

Un audit sécurité, à l'aide d'un cabinet spécialisé, sera réalisé en 2004.

L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe Samse n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, le Groupe est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de mettre en place un certain nombre d'actions.

Architecture et Environnement

Le Groupe prend en compte, pour la construction de chaque nouveau magasin ou agence, l'intégration architecturale du bâtiment dans le paysage.

Pour les sites les plus anciens, des programmes de rénovation et de modernisation sont élaborés.

Gestion des déchets

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Les sites les plus importants sont équipés d'un compacteur pour valoriser les cartons et plastiques. Des bennes permettent de trier les déchets.

Les transports

Le Groupe a mis en œuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports.

Ainsi, la création du « Réseau Grand Lyon » a permis l'optimisation des transports de plusieurs agences grâce à une meilleure organisation des charges et des tournées.

L'énergie

Que ce soit dans les agences Samse, les magasins La Boîte à Outils ou les bureaux, les consommations d'énergie restent relativement faibles, comparées à celles d'autres activités de négoce.

Les nouveaux magasins et agences sont conçus dans un objectif de faible consommation d'énergie : isolation performante, menuiserie à double-vitrage, aérotherme au gaz, etc.

Les produits

Le Groupe Samse est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue.

Il référence par préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement.

Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances.

LES VALEURS

L'approche décentralisée du management et de la gestion des équipes constitue, à la fois une nécessité d'organisation, une force et une richesse d'initiative.

Que ce soit dans le négoce ou dans le bricolage, exerçant un commerce de proximité, les équipes vivent au milieu de leurs clients.

La décentralisation permet à chacun, à son niveau de responsabilité, d'exprimer ses talents au sein d'équipes restreintes.

Quel que soit le niveau de responsabilité, les hommes et femmes du Groupe partagent les mêmes valeurs :

- de travail : goût de l'engagement, de l'effort, du travail bien fait, du service au client.
- de responsabilité : appuyé sur de larges délégations de pouvoirs, le Groupe fait confiance à la capacité de chacun à prendre les bonnes décisions.
- de partage : du savoir (intense effort de formation aux métiers, à la sécurité), du pouvoir (concertation, délégation et responsabilisation), de l'avoir (primes sur résultats individuels, intéressement au résultat collectif de l'équipe, participation aux fruits de l'expansion de la société, incitations à investir en actions du Groupe via des FCP abondés, carte salarié permettant de bénéficier de réductions sur les achats de matériaux).

Le Groupe Samse, bien inséré dans les tissus économiques et sociaux locaux, s'implique dans la vie locale :

- en créant des partenariats avec des équipes sportives locales ou régionales
- en soutenant des efforts locaux. Ainsi par exemple, La Boîte à Outils a tenu en 2003 à soutenir l'association « un toit pour tous ». Cette association d'insertion rénove des logements sociaux à destination de personnes en très grande détresse.

GESTION DES RISQUES

Le Groupe Samse conduit une politique de gestion des risques, dans le souci d'assurer la protection de ses salariés, de son environnement et de l'ensemble de ses actifs.

RISQUES DE MARCHE

De par son activité, Samse ne représente pas de risque de marché particulier.

Risque de liquidité

L'ensemble des emprunts souscrits par le Groupe Samse est décrit ci-après.
Cette description permet de mesurer l'éventuel risque de liquidité afférent au Groupe Samse.

Les emprunts souscrits par le Groupe Samse auprès d'établissements financiers ou établissements de crédit se ventilent comme suit (situation au 31 décembre 2003).

Montant initial	Durée initiale	Échéance		Capital restant dû au 31/12/2003
1 524 490	10	04/2009	TF	915 552
1 524 490	6	03/2005	TF	420 265
3 000 000	7	10/2009	TF	2 626 764
1 500 000	5	01/2008	TF	1 500 000
1 524 490	5	06/2004	TF	365 878
1 219 592	5	05/2005	TF	165 033
1 524 490	5	12/2005	TF	609 796
762 245	5	02/2006	TF	343 010
1 000 000	5	05/2007	TF	724 627
1 500 000	5	03/2008	TF	1 292 225
3 048 980	7	10/2007	TF	1 887 074
1 219 592	10	03/2009	TF	703 372
1 219 592	7	03/2006	TF	427 259
3 048 980	7	06/2007	TF	1 663 256
3 000 000	7	12/2008	TF	2 239 465
1 500 000	7	11/2009	TF	1 299 135
1 500 000	7	11/2009	TF	1 295 223
426 857	10	08/2009	TF	263 577
1 829 388	10	08/2006	TF	610 706
1 524 590	10	11/2004	TF	208 207
1 067 143	12	06/2005	TF	147 876
221 051	12	06/2013	TF	187 462
564 000	5	10/2007	TF	461 488
253 000	7	12/2008	TF	233 027
304 898	7	07/2005	TF	87 685
Total emprunts à taux fixe				20 677 963

Montant initial	Durée initiale	Échéance		Capital restant dû au 31/12/2003
762 000	7	04/2008	TV	482 000
1 524 500	7	04/2008	TV	974 500
2 286 000	7	01/2009	TV	1 712 000
2 286 000	5	01/2007	TV	1 481 000
3 000 000	7	07/2010	TV	2 892 000
762 245	7	06/2006	TV	296 450
2 000 000	7	08/2009	TV	1 675 887
2 000 000	5	05/2008	TV	1 812 428
2 000 000	7	12/2010	TV	2 000 000
1 524 490	5	03/2004	TV	304 898
2 286 735	5	04/2005	TV	914 694
1 500 000	5	01/2008	TV	1 275 000
1 524 490	7	03/2006	TV	535 978
1 524 490	5	03/2005	TV	381 123
3 000 000	7	04/2009	TV	2 413 947
1 500 000	5	01/2008	TV	1 289 361
1 500 000	7	01/2010	TV	1 354 211
4 000 000	7	04/2010	TV	3 714 286
1 463 510	12	10/2007	TV	591 107
Emprunts à taux variable				26 100 868
Concours bancaires (Spots)				8 800 000
Autres dettes financières				13 136 795
Total emprunts à taux variable				48 037 663
Total des emprunts et dettes financières				68 715 626

Les emprunts à taux variables sont indexés sur Euribor trois mois (exceptionnellement, l'Euribor douze mois) avec une marge comprise entre 0,15 % et 0,50 %.

Echéancier des créances et dettes financières :

	Montant brut	ECHEANCES		
		A 1 an au plus	A + de 1 an Et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
A/ CREANCES				
Prêts et autres immobilisations financières	2 420	1 951	469	
Clients et comptes rattachés	72 634	72 634		
Autres créances	29 494	29 494		
Charges constatées d'avance	623	623		
B/ DETTES				
Emprunts et dettes financières	68 716	33 444	31 526	3 746
Fournisseurs et comptes rattachés	113 364	113 364		
Autres dettes	33 767	33 410	357	
Produits constatés d'avance	341	341		

Analyse des emprunts et dettes financières au 31 décembre 2003 :

Montant total des emprunts et dettes financières	68 716 K€
Montant des emprunts à taux fixe	20 678 K€
Montant des emprunts à taux variable	48 038 K€
Montant des emprunts à taux variable faisant l'objet d'une couverture	20 211 K€
Montant des emprunts à taux variable non couverts	27 827 K€

Risque de taux

Sur la part des emprunts non couverts, le Groupe pourrait être soumis au risque de taux d'intérêts. L'impact d'une hausse de 1 % des taux bancaires serait égal à environ 280 K€.

Seul un emprunt a fait l'objet d'un nantissement sur les fonds de commerce de la société Samse (valeur comptable au 31 octobre 2000 : 1 337 K€, représentant 0,39 % du total du bilan). La date de levée de ce nantissement est le 31 octobre 2007.

Le capital restant dû sur cet emprunt au 31 décembre 2003 est égal à 1 887 K€.

Au terme de quatre emprunts (capital restant dû sur ces quatre emprunts inférieur à 5 M€), la société s'est engagée à maintenir les ratios suivants :

- Endettement global net consolidé / Fonds propres consolidés non supérieur ou égal à 1.
- Endettement global net consolidé / Capacité d'autofinancement consolidée non supérieur ou égal à 3.

Au 31 décembre 2003, ces covenants sont respectés.

Risque actions

Au 31 décembre 2003, Samse possède des actions propres dans le cadre du programme de rachat des actions propres (visa COB n° 01-539 en date du 10 mai 2001), autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 6 juin 2001 ; la société est propriétaire, au 31 décembre 2003, de 1 960 actions propres. Les actions sont valorisées au 31 décembre 2003 à leur valeur historique, soit 152 K€. Leur valeur boursière à cette date est égale à 175 K€.

L'Assemblée générale du 16 décembre 2003 a également autorisé un programme de rachat des actions propres (visa AMF n° 03-1034 en date du 20 novembre 2003), valable jusqu'au 16 juin 2005.

Au 31 décembre 2003, la société n'a procédé à aucun achat dans le cadre de ce programme.

Les valeurs mobilières du Groupe sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires pour un montant de 3 944 K€.

Des obligations convertibles en actions ont été émises par la société Plattard Négoce et souscrites par Samse, pour un montant égal à 1 906 K€ (60 000 obligations au prix de souscription unitaire de 31,76 €), d'une durée de 5 ans jusqu'au 30 septembre 2005, au taux annuel de 4,40 %. L'émission des obligations convertibles est garantie par la société Plattard SA. L'emprunt obligataire a été remboursé par la société Plattard Négoce pour sa totalité (1 906 K€) le 7 janvier 2004.

En conséquence des développements ci-avant, la société ne se considère pas en risque actions et n'a recours à aucun instrument de couverture spécifique.

Risque de change

Les risques de change liés à l'exportation sont non significatifs (chiffre d'affaires à l'exportation < à 1 % du chiffre d'affaires total).

Les importations sont essentiellement en provenance de pays faisant partie de la zone Euro (Espagne, Italie).

En matière d'emprunts, la politique du Groupe est de les souscrire en euros.

Risques fiscaux

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

Au cours de l'exercice 2003, un contrôle fiscal a porté sur les exercices 2000 et 2001 des sociétés Samse, La Boîte à Outils et de la Holding Dumont Investissement.

Les sociétés La Boîte à Outils et Dumont Investissement n'ont fait l'objet d'aucun redressement.

Le redressement fiscal de la société Samse (152 K€) portait uniquement sur la provision pour dépréciation des stocks.

Du fait de la déduction fiscale de cette provision, ces 152 K€ ont été récupérés, lors de la constatation dans les comptes, de l'impôt sur les sociétés 2003. En conséquence, il n'y a eu aucun impact sur l'année 2003.

RISQUES JURIDIQUES

De par son activité, le Groupe Samse ne présente pas de risque juridique particulier.

Dépendance de la société

Le Groupe Samse n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur son activité ou sa rentabilité.

Les actifs nécessaires à l'exploitation sont généralement détenus par la société, à l'exception de certains tènements immobiliers (environ 35 % des implantations) qui font l'objet de baux commerciaux avec des tiers.

PROPRIETES

SAMSE	St Martin d'Hères	Albertville	Le Pont de Beauvoisin
	Vif	La Motte Servolex	Meximieux
	Bourg d'Oisans	Aix les Bains	Corbas
	La Mure	St Pierre d'Albigny	Pusignan
	Moirans	St Jean de Maurienne	Briançon
	St Marcellin	Modane	Gap
	Grenoble (siège)	Moutiers	Gap électricité
	Seyssins	Bourg St Maurice	Barcelonnette
	Annecy	St Quentin Fallavier	Veynes
	Bellegarde	La Tour du Pin	Digne
	Ville la Grand	La Tour de Salvagny	Bourganeuf
	St Genis-Pouilly	St Genis Laval	
	St Julien en Genevois	Lyon	
LA BOITE A OUTILS	Echirolles	Sallanches	Décines
	St Martin d'Hères	St Julien en Genevois	Le Pont de Beauvoisin
	St Jean de Moirans	St Genis Pouilly	L'Isle d'Abeau
	Annemasse	Bassens	Valence
BOIS MAURIS ODDOS	Cluses	St Jean de Maurienne	Briançon
	Annecy	Argonay	Seyssins
CHRISTAUD	Echirolles	Annecy	
REMAT	Moirans		
CELESTIN	Irigny	Chassieu	
SAM	Aubenas	Privas	
SCM	Guéret		
SAMSE BMD	Valence		

LOCATIONS

SAMSE	Vienne	Sisteron	Margencel
	Villeurbanne	Château Arnoux	Sallanches
	Guillestre	Crolles	Brézins
	Embrun	St Egrève	
	St Clair les Annonay	Thonon les Bains	
LA BOITE A OUTILS	Gap	Seynod	La Tour du Pin
	Gilly sur Isère		
REMAT	St Quentin Fallavier		
SAM	Le Pouzin	Joyeuse	Uzer
	Ruoms	Montpezat	Vallon Pont d'Arc
BOIS MAURIS ODDOS	Briançon		
LAUDIS	Avignon		
SCM	Aubusson		

Litiges

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges qui interviennent dans le cours normal de ses opérations commerciales.

Les charges pouvant en découler font l'objet d'une provision.

Les principaux litiges concernent notamment la mise en œuvre de la garantie décennale sur les matériaux vendus.

Au 31 décembre 2003, ces litiges représentaient un montant de 76 K€.

A la connaissance de la société, il n'existe ni litige, ni arbitrage ayant eu lieu dans un passé récent ou susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de Samse et de ses filiales.

Risque clients

La branche négoce du Groupe gère avec des procédures strictes, le risque particulier généré par le crédit client.

La gestion administrative est assurée en interne. Le Groupe gère de manière autonome sa politique crédit (décentralisé dans les agences, avec un fort support régional et une grande implication de la Direction générale et de la Direction juridique).

Le recouvrement est effectué en interne (5 juristes).

Appuyées sur la SFAC, formées dans des stages spécifiques (Ventes des contraintes), aidées par les équipes du siège, les agences et régions gèrent en conséquence leurs risques au mieux des contraintes commerciales.

Malgré un environnement difficile, les résultats 2003 (montant des créances irrécouvrables égal à 0,28 % des ventes) démontrent la qualité de cette politique.

RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe n'engendre pas de risque particulier lié à son activité.

Le Groupe Samse n'est pas soumis à une réglementation particulière.

Certaines autorisations administratives nécessaires à l'exploitation de la société ont été obtenues :

- Pour Samse : autorisation DRIRE pour l'ouverture d'une plate-forme de stockage et de redistribution de matériaux (plate-forme logistique située à Brézins (38) mise en exploitation en septembre 2002).

- Pour la filiale La Boîte à Outils : les ouvertures de magasins sont soumises à autorisation de la CDEC (Commission Départementale des Equipements Commerciaux).

ASSURANCE, COUVERTURE DES RISQUES EVENTUELS

Le Groupe Samse a choisi de centraliser l'ensemble des couvertures risques au niveau de la Direction juridique du Groupe.

La Direction juridique a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés (incluant audit, formation, procédures de contrôle ...).

Les arbitrages rendus au niveau de la Direction générale sont donc décidés, non en fonction du seul coût de la prime, mais d'une évaluation du risque.

Il existe six Polices correspondant aux risques identifiés, de manière consolidée pour toutes les sociétés du Groupe, avec l'aide de courtiers spécialisés.

Cette pratique permet d'avoir un bon rapport qualité/prix et d'assurer les grands risques avec une limitation contractuelle d'indemnité calculée en fonction de son sinistre maximum possible.

D'une manière générale pour l'ensemble des risques, Samse a choisi d'assurer au mieux tous les risques de gravité (qui peuvent mettre en péril un établissement), et de s'auto assurer pour l'ensemble de ses petits risques de fréquence (montant inférieur à la franchise).

Cette politique répond à deux soucis complémentaires :

- Ne pas surcharger le coût d'une police par les sinistres de fréquence de faible montant.
- Responsabiliser les agences à leurs pratiques et politiques de protection (dans tous les axes). Le coût des sinistres est en effet inscrit dans le compte d'exploitation de chaque agence. Les sinistres pèsent donc sur les rémunérations individuelles et collectives liées au résultat et incitent les acteurs à une politique active de prévention.

Pour chacune des politiques sus-décrites, les niveaux de couverture 2003 sont identiques aux niveaux 2002, sauf en police dommages.

Le niveau optimum de couverture est réévalué chaque année avec le partenariat et l'expertise de nos courtiers.

Les hausses de coûts correspondent à l'évolution du périmètre et des capitaux assurés, et aux hausses tarifaires.

Risques clients

Un contrat est signé avec la SFAC.

Franchise : 2 286 € par sinistre.

Les agences responsables de leur crédit supportent, sur leur compte d'exploitation les résultats de leur maîtrise du risque.

Prime payée au titre de l'exercice 2003 : 187 K€ soit 0,0037 % du chiffre d'affaires consolidé.

Flotte

Les 900 véhicules et engins du Groupe sont regroupés dans cette police.

Double franchise VL : 460 € pour dommages aux tiers et 460 € pour dommages au véhicule

Double franchise PL : 762 €.

En trois années, la statistique sinistre montre une amélioration de près d'un tiers du nombre et du coût des sinistres de fréquence de la société.

Globalement cette police est équilibrée depuis deux années dans le rapport sinistres à primes.

La hausse des primes correspond à l'évolution importante du parc.

Prime payée au titre de l'exercice 2003 : 366 K€ soit 0,0073 % du chiffre d'affaires consolidé.

Responsabilité civile dommages

Capitaux assurés : 191 M€ en valeur à neuf.

Limitation contractuelle d'indemnité : 19,5 M€.

Franchise : 15 000 € pour sinistres de fréquence, 75 000 € pour incendies (depuis 07/03).

Ce niveau de franchise rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % du nombre de ses sinistres de fréquence. La hausse significative de la franchise a permis de contenir le coût de la prime.

La perte d'exploitation est souscrite pour chaque établissement de La Boîte à Outils, pour la plate-forme de stockage de Brézins, pour l'établissement Samse de Saint-Martin d'Hères et la société Creusoise de Matériaux.

Les autres établissements Samse sont à proximité et peuvent assurer le service à la clientèle en cas de sinistre.

Capitaux assurés :

- 44 M€ pour La Boîte à Outils
- 5 M€ Samse Saint-Martin d'Hères
- 1,44 M€ pour la plate-forme de stockage de Brézins
- 1 M€ pour la société Creusoise de Matériaux

+ 3 M€ (frais supplémentaires et carence fournisseurs)

Franchise : 5 jours d'exploitation.

Cette police a malheureusement été mise en œuvre en 2003 suite à quatre sinistres et nous a permis de reconstruire à neuf sans perte.

Prime payée au titre de l'exercice 2003 : 372 K€ soit 0,0074 % du chiffre d'affaires consolidé.

Responsabilité civile Chef d'entreprise

Capitaux assurés :

- Corporels, matériels et immatériels : 6,5 M€ par sinistre.
- AT, maladies professionnelles, faute inexcusable : 200 000 € par victime et 6,5 M€ par sinistre et par année.
- Dommages matériels et immatériels consécutifs : 1,6 M€ par sinistre.
- Franchise : 4 000 € par sinistre.

Prime payée au titre de l'exercice 2003 : 96 K€ soit 0,0019 % du chiffre d'affaires consolidé.

Responsabilité civile produits (garanties des risques liés aux articles 1382, 1386, 1641, 1792 du code civil)

Capitaux : 3,1 M€

Franchise : 4 000 € par sinistre.

Prime payée au titre de l'exercice 2003 : 209 K€ soit 0,0041 % du chiffre d'affaires consolidé.

Responsabilité civile des mandataires

Capitaux : 8 M€.

Prime payée au titre de l'exercice 2003 : 11 K€.

AUTRES RISQUES

Le Groupe Samse n'est pas soumis à d'autres risques particuliers.

PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS

En application du règlement européen sur les normes internationales et de la norme IFRS 1, première application des IFRS en tant que référentiel comptable, les comptes consolidés du Groupe Samse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 seront établis selon les normes comptables internationales avec un comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon les mêmes normes.

Afin de publier cette information comparative, le Groupe préparera un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, point de départ pour appliquer les normes internationales et date à laquelle les impacts du passage seront enregistrés en capitaux propres.

Dans ce contexte, le Groupe a effectué un pré-diagnostic pour identifier les principales divergences entre les méthodes d'évaluation et de présentation définies par les normes IFRS et les principes et méthodes comptables actuellement suivis par le Groupe afin d'en évaluer l'impact sur ses comptes.

Ce pré-diagnostic a mis en relief trois domaines sur lesquels le passage aux normes IFRS aurait des incidences :

- amortissements des fonds de commerce
- amortissements des écarts d'acquisition
- immobilisations, quel que soit leur mode de financement.

Par ailleurs, des actions de formation vont être organisées pour l'ensemble des sociétés du Groupe et un renforcement de l'équipe de consolidation est prévu au premier semestre 2004.

Durant l'année 2004, le Groupe se consacrera au choix des options comptables et à la finalisation des principes comptables IFRS, ainsi qu'à la valorisation des impacts potentiels de ces nouvelles normes sur ses comptes, notamment en ce qui concerne l'immobilier. Il devrait être ainsi en mesure de communiquer les impacts chiffrés du passage aux IFRS et de préparer un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, au plus tard lors de la publication des comptes annuels 2004 établis selon les principes français.

Les étapes suivantes consisteront à adapter les outils de suivi comptable et financier du Groupe et à parfaire la formation des responsables financiers de l'ensemble des sociétés pour être en mesure de produire et publier les comptes du Groupe Samse aux normes IAS / IFRS en 2005.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'organisation de la société en mode de Directoire et Conseil de surveillance, adopté depuis janvier 2000 par Samse, permet, conformément à la loi, de réaliser une dissociation entre les fonctions de direction et gestion et celles de contrôle et de supervision.

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Directoire

	Début de mandat	Echéance
Paul BERIOT (Président)	31/01/04	31/01/06
François BERIOT**	31/01/04	31/01/06
Jean-Jacques CHABANIS	31/01/04	31/01/06
Philippe GERARD**	31/01/04	31/01/06
Didier LAURENT*	31/01/02	31/01/04
Olivier MALFAIT	31/01/04	31/01/06
Alain MICHOUPLIER*	31/01/02	31/01/04
Bernard PUEL	31/01/04	31/01/06
Jérôme THFOIN	31/01/04	31/01/06

* Jusqu'au 31 janvier 2004

** A compter du 31 janvier 2004

Le Directoire, organe collégial de sept membres nommés pour une durée de deux ans, assure la direction et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de Samse, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au Conseil de surveillance et aux actionnaires par la loi. Il arrête les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de surveillance sont exposées ci-après dans le paragraphe «Conseil de surveillance».

Le Directoire se réunit aussi souvent que le nécessite la conduite des affaires (huit réunions en 2003).

Le Conseil de surveillance

	Début de mandat	Echéance
Patrice JOPPE (Président)	14/06/04	Exercice 2005
Gaston CHAPPELLAZ	14/06/04	Exercice 2005
Jean-Yves JEHL de MENORVAL	14/06/04	Exercice 2005
Société CRH EUROPE BV représentée par Stéphane Nanninga	14/06/04	Exercice 2005
Société DUMONT INVESTISSEMENT représentée par Gérard Besson	14/06/04	Exercice 2005
Société SALVEPAR représentée par Patrick Méra.	14/06/04	Exercice 2005

Le Conseil de surveillance, composé de six membres, nommés pour une durée de deux ans, remplit une fonction de contrôle et de surveillance.

Il est consulté sur toutes les décisions stratégiques du Groupe, notamment sur les opérations de développement (croissance externe et interne). Il joue le rôle d'un organe de consultation qui permet d'échanger et de confronter les opinions des différentes instances de l'entreprise (dirigeants, partenaires économiques, salariés).

Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns.

Il autorise les conventions réglementées. Il tient de la loi certaines attributions précises (nomination des membres du Directoire et fixation de leur rémunération, choix du Président du Directoire, cooptation des membres du Conseil de surveillance, répartition des jetons de présence ...).

Conformément à l'article 21 des statuts, il autorise préalablement la conclusion par le Directoire des opérations suivantes :

- cautions, avals et autres garanties,
- les ventes d'immeubles par nature, les cessions totales ou partielles de participations et les constitutions de sûretés.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction réunit, chaque semaine, les membres du Directoire, élargi de certaines fonctions non représentées par le Directoire dans les domaines juridique et social (Mr Dominique DURAND), achats (Mr Gérard BESSON), Informatique (Mr Alain ABITBOL) et ressources humaines (Mme Anne COLLET-PENTIER).

Il a pour vocation de mettre en œuvre les décisions du Directoire selon les avis émis par le Conseil de surveillance.

LES COMITES

Comité de rémunérations

Le comité de rémunérations qui s'était réuni pour déterminer la rémunération des premiers membres du Directoire, se tiendra annuellement.

Il est composé de trois membres (Mme Marie-Claude GUICHERD, M. Hugues JOPPE, M. Patrice JOPPE) et a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les dirigeants et de faire des propositions.

Comité d'audit

Pour répondre à la volonté du Groupe de mise en place de règles dans le cadre du gouvernement d'entreprise, Samse va prochainement créer un comité d'audit.

Il aura pour mission de revoir les états financiers avec la Direction générale et les commissaires aux comptes, de s'assurer de la pertinence et de la fiabilité des méthodes comptables en vigueur dans la société ; il veillera à la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Il sera composé de Messieurs Patrice JOPPE, Gaston CHAPPELLAZ, Patrick MERA, Olivier MALFAIT, Bernard PUEL, Philippe DENECE et Robert DUTREUIL.

Mandats et fonctions exercés durant l'exercice 2003

PAUL BERIOT

Président du Directoire

Directeur Général Délégué de Dumont Investissement

Président Directeur Général de La Boîte à Outils

Président de SCInv (depuis le 17 décembre 2003)

Gérant de :

SCI Célestin-Chassieu

SCI Le Bourg

SCI Porte de Savoie

SCI du Vieux Port

Administrateur de :

Dumont Investissement

La Boîte à Outils

Samse Bmd

Ets René de Veyle

Plattard Négoce (jusqu'au 10 mai 2004)

Tc-Hp

Bois Mauris Oddos

Sam (jusqu'au 22 décembre 2003 ; fusion-absorption)

Représentant permanent de Samse au Conseil de :

Ets Benet (devenus Sam le 22 décembre 2003)

G. Doras (depuis le 7 juillet 2003)

FRANCOIS BERIOT

Membre du Directoire

(depuis le 31 janvier 2004)

JEAN-JACQUES CHABANIS

Membre du Directoire et Directeur Général

Directeur Général Délégué de Dumont Investissement

Directeur Général Délégué de La Boîte à Outils

Gérant de la SCI Entrepôt Froment

Administrateur de :

La Boîte à Outils

Remat

Tc-Hp

Représentant permanent de Samse au Conseil de surveillance de MCD (Matériaux de Construction Distribution)

PHILIPPE GERARD
Membre du Directoire
(depuis le 31 janvier 2004)

DIDIER LAURENT
Membre du Directoire
(jusqu'au 31 janvier 2004)

Administrateur de Deguerry-Samse

OLIVIER MALFAIT
Membre du Directoire et Directeur Général

Directeur Général Délégué de Dumont Investissement

Gérant de :
SCI Charpieu
SCI Roussillon
SCI Dunoyer
SCI Saone
SCI Valmar
SCI Maliflor II
SCI Le Mas

Co-Gérant de la SCI Le Carreau

Administrateur de :
Remat
Sam (jusqu'au 22 décembre 2003 ; fusion-absorption)
Ets Benet (devenus Sam le 22 décembre 2003)
La Boîte à Outils (depuis le 22 mai 2003)
G. Doras
Prémalliance

Représentant permanent de Samse au conseil de :
Christaud
Deguerry-Samse
Bois Mauris Oddos

Alain MICHOUPLIER
Membre du Directoire
(jusqu'au 31 janvier 2004)

Administrateur de :
Samse Bmd
Francheville Matériaux

Bernard PUEL

Membre du Directoire et Directeur Général

Directeur Général Délégué de Dumont Investissement

Administrateur de :

Bois Mauris Oddos

Tc-Hp

Sam (jusqu'au 22 décembre 2003 ; fusion-absorption)

Ets Benet (devenus Sam le 22 décembre 2003)

Podesta (depuis le 31 juillet 2003)

Représentant permanent de Samse au Conseil de :

La Boîte à Outils

Simc

Jérôme THFOIN

Membre du Directoire

Administrateur de Simc

Patrice JOPPE

Président du Conseil de surveillance

Président du Conseil d'administration de Dumont Investissement

Administrateur de :

La Boîte A Outils

Christaud

Remat

Ets René de Veyle

Membre du Conseil de surveillance de la Banque Rhône Alpes

Gaston CHAPPELLAZ

Membre du Conseil de surveillance

Président Directeur Général de Christaud

Jean-Yves JEHL de MENORVAL

Membre du Conseil de surveillance

Sté CRH EUROPE BV

Membre du Conseil de surveillance

Sté DUMONT INVESTISSEMENT

Membre du Conseil de surveillance

Sté SALVEPAR
Membre du Conseil de surveillance

Administrateur de :
 ACTIELEC TECHNOLOGIES
 AFICA – AFFINAGE CHAMPAGNE ARDENNES
 CROMETAL
 FAVI-LE LAITON INJECTE
 GROUPE LIPPI
 NORINCO
 RG SAFETY

**REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES DURANT L'EXERCICE 2003
 AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

En application des dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, le montant global des rémunérations totales et avantages de toute nature versés par les sociétés contrôlées et la société contrôlante, durant l'exercice 2003, aux mandataires sociaux de la société Samse, s'élève à 1 466 564 € et se décompose de la façon suivante :

Membres du Directoire	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Avantage en nature *	Jetons de présence	Total
Paul Bériot	96 390	263 003	1 377	2 037	362 807
François Bériot	70 089	21 297	1 146	-	92 532
Jean-Jacques Chabanis	67 812	93 460	2 354	793	164 419
Philippe Gérard	61 132	24 825	1 873	-	87 830
Didier Laurent	69 914	31 940	1 146	-	103 000
Olivier Malfait	68 270	83 076	1 740	5 935	159 021
Alain Michoulier	72 487	14 249	3 264	-	90 000
Bernard Puel	72 244	103 845	1 784	793	178 666
Jérôme Thfoin	79 746	40 830	2 028	-	122 604
Membres du conseil de surveillance	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Avantage en nature *	Jetons de présence	Total
Gaston Chappellaz	37 865	25 338	799	4 747	68 749
Patrice Joppé	18 300**	-	-	6 784	25 084

* L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

** Rémunération mensuelle de 1 525 €, au titre du mandat de Président du Conseil d'administration Dumont Investissement.

Les rémunérations versées aux autres membres du Conseil de surveillance ne se composent que des jetons de présence versés par Samse, selon le détail ci-dessous :

Jean-Yves Jehl de Menorval	(E)	3 399 €
Salvepar	(E)	3 399 €
CRH Europe BV	(E)	2 952 €
Martine Villarino	(X)	850 €
Gérard Besson (Dumont Investissement)	(S)	1 252 €

(E) : Membre extérieur ; (X) : Secrétaire ; (S) : Membre salarié

Les jetons de présence sont répartis entre les membres du Conseil de surveillance de la façon suivante :

- pour 50 % au prorata de la présence effective aux réunions du Conseil de surveillance.
- pour 50 % uniformément entre les membres du Conseil de surveillance, sans condition de présence.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance salariés sont réduits par moitié par rapport à ceux versés aux membres du Conseil de surveillance extérieurs.

Les secrétaires de séance (Olivier Malfait ou Martine Villarino) bénéficient de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

OPTIONS CONFEREES SUR LES ACTIONS DE SAMSE

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux:

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS			
Date d'assemblée	Plan n ° 1	Plan n ° 2	Plan n ° 3
Date du conseil d'administration ou du Directoire	Conseil d'administration du 04/02/1998	Directoire du 17/12/2001	Directoire du 10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	7 500	10 000	1 000*
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	10 920	16 000	2 800
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	17/12/2005	10/06/2008
Date d'expiration	04/07/2003	17/12/2006	10/06/2010
Prix de souscription	32,40 €	75,75 €	72,00 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2003	44 740 (le 4/07/2003)	0	0
Options de souscription d'actions annulées durant l'exercice	5 260	0	0
Options de souscription d'actions restantes	0	26 000	55 000

* Mandataire social concerné : Jérôme THFOIN (membre du Directoire), bénéficiaire de 1 000 actions de souscription.

Options levées au cours de l'exercice 2003 par les mandataires sociaux

Mandataire social	Nombre d'actions levées	Date de levée	Prix d'exercice
François BERIOT	480	Juin 2003	32,40 €
Jean-Jacques CHABANIS	1 500	Juin 2003	32,40 €
Gaston CHAPPELLAZ	1 500	Juin 2003	32,40 €
Philippe GERARD	1 500	Juin 2003	32,40 €
Didier LAURENT	1 500	Juin 2003	32,40 €
Olivier MALFAIT	1 500	Juin 2003	32,40 €
Alain MICHOUPLIER	1 500	Juin 2003	32,40 €
Bernard PUEL	1 500	Juin 2003	32,40 €

Options levées au cours de l'exercice 2003 par les salariés du Groupe, non mandataires sociaux, dont le nombre d'options levées est le plus élevé

Salariés non mandataires sociaux	Nombre d'actions levées	Date de levée
Jean Marie ALGEO	1 500	Juin 2003
Claude BERNARD	1 500	Juin 2003
Gérard BESSON	1 500	Juin 2003
Dominique DURAND	1 500	Juin 2003
Arnaud BERIOT	480	Juin 2003
Serge BOUBY	480	Juin 2003
Lionel CHOINARD	480	Juin 2003
Jean De GREGORIO	480	Juin 2003
Régis DELAVAL	480	Juin 2003
Jacques DIONNET	480	Juin 2003
Frédéric DUFAU JOEL	480	Juin 2003
Michel EYRAUD	480	Juin 2003
Dominique GRELIN	480	Juin 2003
Yannick LOPEZ	480	Juin 2003
Jean PERRONNIER	480	Juin 2003
Olivier ROPRAZ	480	Juin 2003
Serge ROUX	480	Juin 2003

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-86 DU CODE DE COMMERCE

La société a conclu, au cours de l'exercice, de nouvelles conventions dans le cadre de l'article L 225-86 du code de commerce, qui sont énumérées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Ledit rapport fait également mention des conventions antérieures.

PRETS ET GARANTIES ACCORDEES AUX DIRIGEANTS

Aucun prêt, aucune garantie n'a été accordé ou constitué.

SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 25 juin 2001, après modifications.

Caractéristiques de l'intéressement

L'intéressement versé aux salariés :

- est exonéré des cotisations sociales,
- est déduit des bases retenues pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés,
- est soumis à l'impôt sur le revenu, sauf si les salariés bénéficiaires de l'intéressement souhaitent affecter ces sommes à la réalisation d'un plan d'épargne d'entreprise, dans la double limite d'un montant égal à la moitié du plafond annuel moyen retenu pour le calcul des cotisations de Sécurité Sociale et du quart de leur rémunération annuelle.

Bénéficiaires de l'intéressement

Les bénéficiaires de l'intéressement sont les salariés de l'entreprise ayant plus de trois mois d'ancienneté à la clôture de l'exercice ouvrant droit à l'intéressement, qu'ils entrent ou quittent l'entreprise au cours de cet exercice.

Calcul de l'intéressement

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1^{er} janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 19 mars 2001.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 442-2 du code du travail).

Bénéficiaires de la participation

Les membres du personnel appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Répartition des droits entre les bénéficiaires

La part de chaque salarié dans la réserve spéciale de participation est calculée proportionnellement au salaire brut perçu par chacun dans l'exercice considéré et donnant lieu, en fin d'année, à déclaration fiscale (selon l'article 231 du Code Général des Impôts), majoré éventuellement des salaires qui auraient été versés au salarié s'il avait travaillé effectivement au cours des périodes d'absence visées aux articles L 122-26 et L 122-32-1 du code du travail (maternité et adoption, accidents du travail et de trajet, maladies professionnelles).

Pour calculer cette répartition entre les salariés, il est fixé un "plafond" et un "plancher". Le plafond ne peut excéder une somme égale à deux fois le plafond annuel retenu pour la détermination du montant maximum des cotisations de Sécurité Sociale, étant précisé que le plafond annuel est celui qui est applicable au dernier jour précédant la clôture de l'exercice au titre duquel les droits sont nés.

Aucun participant ne peut recevoir une part excédant la moitié du salaire plafond annuel indiqué ci-dessus. Le plancher correspond à un salaire fictif minimum égal à 80 % (quatre vingt pour cent) du plafond annuel de la Sécurité Sociale.

Si un salarié n'a pas accompli une année entière de présence dans l'entreprise, les deux limites évoquées ci-dessus sont calculées au prorata de la durée de présence dans la société.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

- 1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Dumont Investissement, société holding. Ces actions proviendront d'un rachat préalable effectué par la société Samse.
- 2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Samse,
- 3) par affectation au PEE "Participation Samse" créé à cet effet.

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions aura lieu à partir du 1er janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.

Sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement et de la participation pour les cinq dernières années :

	Participation	Intéressement
1999	738 097 €	958 553 €
2000	967 146 €	1 107 165 €
2001	674 213 €	1 133 833 €
2002	607 241 €	1 259 150 €
2003	600 390 €	1 172 337 €

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux

Le nombre d'options de souscription levées au cours de l'exercice 2003 s'est élevé à 33 760. Il a été consenti 54 000 options de souscription sur l'année 2003.

PLAN D'EPARGNE GROUPE

Les augmentations de capital réservées aux salariés sont attribuées aux salariés adhérents du Plan d'Epargne Groupe au travers d'un FCPE Groupe.

- L'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2001 a autorisé le Directoire à augmenter le capital social d'un montant maximum de 967 146 €, en faveur des salariés adhérents du PEE Participation Samse.

Le Directoire du 6 juin 2001 a fait usage de cette autorisation en ouvrant la souscription à une augmentation de capital réservée représentant 13 212 actions nouvelles au prix de 73,20 €.

Le Directoire du 6 septembre 2001 a constaté la réalisation de l'augmentation de capital à hauteur de 21 002 € par la souscription de 10 501 actions nouvelles portant ainsi le capital social à 2 710 754 €.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

Exercices couverts: 2003 et 2002

	ODICEO				Alain BRET			
	Montant		%		Montant		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
• Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	196 142	152 600			49 800	40 480		
Sous-total	196 142	152 600	71 %	90 %	49 800	40 480	100 %	100 %
Autres prestations (2)								
• Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
Interventions spécifiques sur des filiales du groupe lors de l'entrée en périmètre de consolidation.	79 300	16 635						
Sous-total	79 300	16 635	29 %	10 %		0	0 %	0
TOTAL	275 442	169 235	100 %	100 %	49 800	40 480	100 %	100 %

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

Intérêts des dirigeants dans le capital de Samse

Nombre d'actions détenues directement par les organes de direction et d'administration : 1 223 631.

Conformément à l'article 26 des statuts, chaque membre du Conseil de surveillance doit, pendant la durée de son mandat, détenir au moins 10 actions de la société.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne mises en place par la société)

En application de l'article L 225-68, alinéa 6 du code de commerce modifié par l'article 117 de la Loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003, il vous est rendu compte ci-après des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance

Le Conseil est composé de six membres d'expériences diversifiées, notamment en matière de stratégie d'entreprise, finances, contrôle de sociétés commerciales dans le domaine du négoce de matériaux de construction.

Le Conseil de surveillance se réunit au moins quatre fois par an.

Afin de renforcer les modalités de son fonctionnement et tenant compte des préconisations des rapports Viénot et Bouton, le Conseil de surveillance a décidé la mise en place d'un Comité d'audit à compter de l'exercice 2004.

Le comité d'audit aura pour mission principale de s'assurer de la pertinence, de la permanence et de la fiabilité des méthodes comptables en vigueur dans la société et de veiller à la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et de la gestion des risques dans l'entreprise. Son rôle sera aussi de confier des missions au service d'audit interne.

Le comité d'audit sera composé de Messieurs Patrice Joppé, Gaston Chappellaz, Patrick Méra, ainsi que de Messieurs Olivier Malfait, Bernard Puel, Philippe Dénécé et Robert Dutreuil.

Le comité des rémunérations qui s'était réuni pour déterminer la rémunération des premiers membres du Directoire, se tiendra annuellement.

Le comité des rémunérations aura pour mission de présenter au Conseil de surveillance des propositions concernant les rémunérations et les options éventuelles attribuées aux membres du Directoire ainsi que les rémunérations attribuées au Président du Conseil de surveillance.

Le comité des rémunérations est composé de trois membres : Patrice Joppé, Hugues Joppé et Marie-Claude Guicherd.

Dans le cadre de sa mission générale de contrôle et de surveillance et sans préjudice des dispositions légales relatives aux autorisations qui doivent être consenties par le Conseil de surveillance (conventions réglementées, cautions, avals et garanties, cessions de participation ou de biens immobiliers ...), certaines opérations, en raison de leur nature doivent également faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de surveillance : il s'agit notamment des opérations liées au développement (croissance externe), aux investissements, et à la stratégie.

Le Conseil de surveillance examine avec attention ces opérations.

Les principes de fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction, exercées par le Directoire, et celles de surveillance et de contrôle dévolues au Conseil de surveillance.

Activité du Conseil de surveillance en 2003

Au cours de l'année 2003, le Conseil de surveillance s'est réuni à quatre reprises, avec un taux moyen de participation de ses membres de 87,25 %, soit :

Date	Membres présents (taux de participation)
27 mars 2003	5 / 6 (83 %)
11 juin 2003	5 / 6 (83 %)
26 septembre 2003	5 / 6 (83 %)
16 décembre 2003	6 / 6 (100 %)

Le Conseil de surveillance a principalement procédé à l'examen des comptes annuels, au contrôle permanent de la gestion du Directoire et à l'appréciation de questions stratégiques.

Lors de sa réunion du 27 mars 2003, le Conseil de surveillance a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002, arrêtés par le Directoire.

Durant l'exercice 2003, le Conseil a entendu le Directoire :

- sur la mise en place d'un nouveau plan d'options de souscription d'actions au profit de certains salariés de la société, de ses filiales et de la société-mère
- sur le projet de rachat de ses propres actions par Samse
- sur la prise de participation dans le capital du Groupe Doras, conjointement avec CRH
- sur l'augmentation de capital réservée à la société CRH Europe BV
- sur le renouvellement de certains membres du Directoire et le remplacement de deux d'entre eux.

Lors de sa réunion du 30 mars 2004, le Conseil de surveillance a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, arrêtés par le Directoire.

Procédures de contrôle interne mises en place par la société

Objectifs des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne dans le Groupe Samse est organisé dans la perspective de contribuer notamment à l'assurance que les comptes sociaux et consolidés reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toute nature auxquels il est susceptible de faire face.

Pour y parvenir, ce processus s'articule, au sein de chaque société, sous la responsabilité des directions opérationnelles et fonctionnelles, à chacun des niveaux de l'organisation.

Au niveau du Groupe Samse, la forme de société à Directoire et Conseil de surveillance adoptée permet par sa structure de dissocier les fonctions de direction et de gestion de celles de contrôle.

Le Directoire a mis en place une organisation qui fixe le champ des responsabilités des directions opérationnelles ou fonctionnelles majeures et les délégations associées.

Organisation du contrôle interne

En matière de procédures de contrôle interne, les responsabilités courantes sont assumées en particulier par la Direction de la comptabilité et de la gestion du Groupe qui participe à l'animation de la gestion à travers la coordination du processus budgétaire et de reporting, assure le suivi des activités des enseignes et supervise l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Au niveau du Conseil de surveillance, qui s'appuie sur les travaux du Directoire afin d'améliorer les procédures de contrôle interne, il a été décidé de créer courant 2004, un poste d'auditeur interne du Groupe qui, en cohérence avec les commissaires aux comptes et le comité d'audit sera chargé du contrôle des procédures de contrôle mises en place par les autres directions.

Au niveau opérationnel, les procédures de contrôle interne se réfèrent à des documents diffusés auprès des différents responsables et de leurs équipes : « les règles du jeu Samse » définissant les valeurs de comportement et de professionnalisme auxquelles se réfère le Groupe.

Ces recommandations servent de référence à toutes les directions opérationnelles et fonctionnelles de la société.

Des notes de procédures générales (achats, ventes, gestion des stocks, suivi des comptes clients, etc.), des notes d'instructions énoncent les principes et les règles à respecter pour guider les actions et les comportements de tous les collaborateurs au quotidien.

Certaines fonctions de la société s'appuient en outre sur des notes de procédures spécifiques qui précisent les pratiques à retenir dans le cadre de leurs métiers respectifs. On peut citer par exemple les procédures comptables et financières.

L'élaboration de l'information financière et comptable est assurée par le Secrétariat Général et la Direction comptable du Groupe. Cette organisation est complétée par l'intervention des commissaires aux comptes, qui certifient les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe et délivrent une opinion sur les états consolidés semestriels du Groupe.

[Le contrôle interne comptable et financier](#)

Le Directoire de Samse s'appuie notamment sur les directions comptables et de gestion organisées par activité (négoce de matériaux, bricolage).

Sur le plan comptable, l'ensemble des services est centralisé sur un seul site géographique. Cette organisation permet de fixer des objectifs, de recueillir et d'analyser l'information comptable et financière à différents niveaux de l'organisation.

En complément des procédures de contrôle interne décrites au chapitre précédent, les éléments significatifs du contrôle interne à vocation comptable et financière suivants ont été mis en place au sein du Groupe.

La comptabilité et la consolidation : le Groupe Samse diffuse et actualise une « note des principes comptables et de consolidation » à l'usage des sociétés du Groupe. Celle-ci répertorie l'ensemble des comptes consolidés et en précise le contenu. Elle définit également les méthodes d'évaluation et les règles comptables utilisées par le Groupe.

Un logiciel commun au Groupe, renouvelé en 2000, permet, au travers d'un calendrier de reporting commun, de remonter les informations comptables et financières nécessaires à l'action de la Direction générale et à l'information du public.

[Le contrôle de gestion](#)

Une interface mensuelle des informations comptables vers le système de contrôle de gestion permet d'établir les analyses et indicateurs pour la Direction générale. Celle-ci peut donc décider des actions clés à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis.

Des indicateurs de gestion (rotation des stocks, délai de règlement client, suivi des marges, etc.), ont été mis en place depuis plusieurs années, permettant une gestion efficace et homogène du Groupe.

L'exercice budgétaire est réalisé une fois par an pour l'année à venir. Ce budget est soumis à l'approbation du comité de Direction du Groupe, puis à l'approbation du Conseil de surveillance.

En cours d'année, une analyse mensuelle des résultats est effectuée par le Directoire. Cet exercice permet de repérer les inflexions de tendance et de prendre ainsi rapidement les mesures nécessaires qui en résultent.

Un plan, présentant les objectifs de développement ainsi que les investissements pour l'année à venir, est établi annuellement. Il est présenté au Directoire puis au Conseil de surveillance.

La trésorerie et le financement

Le département trésorerie et le Secrétariat Général gèrent centralement la trésorerie du Groupe Samse. Ils assurent la mise en place des financements nécessaires, donnent les directives en matière de répartition de l'activité par banque et négocient les conditions bancaires.

La quasi-totalité des financements est mise en place par Samse (maison mère).

Audit externe des commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mission légale, les commissaires aux comptes interviennent lors de la clôture semestrielle sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe. Ils effectuent un audit des comptes au 31 décembre, cette intervention étant précédée par une revue pré-clôture permettant d'anticiper les principaux points liés à l'arrêté des comptes.

Les recommandations formulées par les commissaires aux comptes dans le cadre de l'accomplissement de leur mission sont examinées par le Directoire et font l'objet d'un plan d'actions mis en place par la société.

Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

Sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, d'autres fonctions contribuent aussi de façon essentielle au respect des politiques définies par le Groupe.

Il en est ainsi de la politique de ressources humaines du Groupe, qui s'articule, en terme de contrôle interne, autour des éléments suivants :

- Régulièrement, lors des réunions du Directoire, il est fait le point sur l'ensemble des responsables du Groupe afin de favoriser leurs opportunités de développement et d'identifier les personnes susceptibles d'une évolution à court ou moyen terme au sein du Groupe.
- Des « entretiens de progrès » annuels permettent aux responsables d'agences, de magasins ou de services d'évaluer la performance de leurs collaborateurs et de définir en accord avec eux les objectifs de l'année à venir.
- Des règles précises définissent la rémunération des performances. Une « fiche annuelle de rémunération » est remise à chaque salarié ayant une part de rémunération variable liée à des objectifs individuels.

Au niveau informatique, la Direction de l'organisation et des méthodes collabore à l'évaluation technique et financière au moment du choix des solutions informatiques et notamment lors de l'établissement des budgets et des plans à moyen terme. Un suivi existe (comité de pilotage) afin de surveiller le bon déroulement des principaux projets informatiques du Groupe.

La Direction juridique et sociale assiste les enseignes sur les affaires. Elle est également chargée de la mise en place et du suivi des différentes polices d'assurances du Groupe, elle supervise et coordonne les actions de prévention et de contrôle, en matière de sécurité des biens et des personnes.

Le Secrétariat Général pilote les projets immobiliers significatifs pour l'ensemble du Groupe, en coordination avec le département « entretien et travaux », dirigé par un architecte salarié.

[Le développement durable](#)

Le Groupe Samse a depuis très longtemps une attitude responsable en matière d'environnement économique et social. En dehors des aspects économiques qui sont une préoccupation constante de toute entreprise dans le cadre de son développement, Samse s'attache à développer des actions aussi bien en matière sociale qu'environnementale.

Dès 2004, une analyse des procédures de contrôle interne sera mise en œuvre afin d'améliorer les missions d'audit et de contrôle.

L'avancement des travaux sera communiqué régulièrement au Conseil de surveillance.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Samse et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du code de commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du Conseil de surveillance, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations et les déclarations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-68 du code de commerce.

Fait à Villeurbanne et Seyssinet, le 21 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Alain BRET
Commissaire aux Comptes

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY
Commissaire aux Comptes

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimé nécessaires.

Votre Conseil, réuni le 30 mars 2004, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2003, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice.

Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Il vous est proposé notamment d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2003, le projet d'affectation du résultat ainsi que le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce.

Il vous est également proposé de renouveler les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de surveillance.

Votre Conseil a examiné les mandats des commissaires aux comptes qui viennent à échéance et vous demande de renouveler les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire du cabinet Odicéo et de co-commissaire aux comptes suppléant de Mr Pierre Grafmeyer.

Il propose de remplacer :

- Mr Alain Bret, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire par le cabinet Buiron, Bret, Magnin, Bacci, représenté par Mr Alain Bret
- Mr Edouard Dupont-Ferrier, co-commissaire aux comptes suppléant, par Mr Eric Bacci.

Votre Conseil, au nom des actionnaires, remercie tous les collaborateurs du Groupe Samse pour le travail réalisé et les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2003.

Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

BILAN CONSOLIDE AUX 31 DECEMBRE 2003, 2002 et 2001

(En milliers d'euros.)

ACTIF

	Notes	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
		AU 31 DECEMBRE 2003	AU 31 DECEMBRE 2002	AU 31 DECEMBRE 2001
Actif immobilisé		140 361	106 814	78 931
Immobilisations incorporelles	(note 1)	6 847	6 191	2 312
Immobilisations corporelles	(note 2)	101 683	91 989	70 027
Ecarts d'acquisitions	(note 3)	5 445	2 735	1 142
immobilisations financières	(note 4)	2 476	2 808	2 359
Titres mis en équivalence	(note 5)	23 910	3 091	3 091
Actif circulant		198 370	172 749	153 057
Stocks et en-cours	(note 6)	76 970	73 021	61 138
Clients et comptes rattachés	(note 7)	68 635	58 408	51 531
Autres créances		30 880	26 614	27 063
Valeurs mobilières de placement	(note 8)	4 095	2 941	1 492
Disponibilités		17 790	11 765	11 833
Comptes de régularisation - Actif		623	516	665
TOTAL DE L'ACTIF		339 354	280 079	232 653

PASSIF

	Notes	MONTANT AU	MONTANT AU	MONTANT AU
		31 DECEMBRE 2003	31 DECEMBRE 2002	31 DECEMBRE 2001
Capitaux propres		100 000	73 492	63 840
Capital	(note 9)	3 122	2 711	2 711
Primes		22 121	6 061	6 061
Réserves		61 810	53 078	43 791
Ecarts de réévaluation		259	259	259
Résultat de l'exercice		12 688	11 383	11 018
Intérêts minoritaires	(note 10)	15 814	4 318	2 682
Provisions pour risques et charges	(note 11)	7 352	6 806	5 240
Dettes		215 847	195 268	160 785
Emprunts et dettes financières	(note 12)	68 716	64 593	39 064
Fournisseurs et comptes rattachés		113 364	102 911	94 992
Autres dettes		33 767	27 764	26 729
Comptes de régularisation - Passif		341	195	106
TOTAL DU PASSIF		339 354	280 079	232 653

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DES EXERCICES 2003,2002 ET 2001

En Milliers d'euros

	2003	2002	2001
	Notes		
Chiffre d'affaires	(note 13) 503 725	458 873	413 985
Autres produits d'exploitation	7 977	6 932	7 065
PRODUITS D'EXPLOITATION	511 702	465 805	421 050
Achats consommés	352 195	323 084	294 965
Charges de personnel	72 590	66 498	57 462
Autres charges d'exploitation	37 463	32 750	29 228
Impôts et taxes	8 407	6 563	5 917
Dotations aux amortissements	14 506	12 932	10 662
Dotations aux provisions	5 348	5 095	3 732
CHARGES D'EXPLOITATION	490 509	446 922	401 966
Résultat d'exploitation	21 193	18 883	19 083
Produits financiers	(note 14) 1 371	992	946
Charges financières	(note 15) 3 190	2 595	2 241
Résultat financier	< 1 819 >	< 1 603 >	< 1 295 >
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	19 374	17 280	17 788
Produits et charges exceptionnels	(note 16) 514	894	< 192 >
Impôts sur les bénéfices	(note 17) < 6 920 >	< 6 491 >	< 6 439 >
Résultat net des entreprises intégrées	12 968	11 683	11 157
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(note 18) 654	685	528
Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissements des écarts d'acquisitions	13 622	12 368	11 685
Amortissements des écarts d'acquisitions	(note 19) < 396 >	< 465 >	< 268 >
Résultat net de l'ensemble consolidé après amortissements des écarts d'acquisitions	13 226	11 903	11 417
Part revenant aux intérêts minoritaires	< 538 >	< 520 >	< 399 >
Résultat revenant à l'entreprise consolidante	12 688	11 383	11 018
% sur C.A	2,52	2,48	2,66
Résultat par action	8,13	8,40	8,13
Résultat dilué par action	8,07	8,19	7,78
			70

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en milliers d'euros)

	AU 31 DECEMBRE				
	2003	2002	% DE VARIATION 2003/2002	2001	2000
Ventes de marchandises	492 083	451 858		407 852	376 830
Coût d'achat des marchandises vendues	352 340	323 019		294 842	271 815
MARGE COMMERCIALE	139 743	128 839	8,46	113 010	105 015
TAUX DE MARGE COMMERCIALE	28	29		28	28
Production vendue	11 642	7 014	65,98	6 134	5 644
Production stockée	14				
Production immobilisée	795	496	60,28	451	334
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 451	7 510	65,79	6 585	5 978
PRODUCTION ET VENTES	504 534	459 368	9,83	414 437	382 808
Coût d'achat des marchandises vendues	352 340	323 019	9,08	294 842	271 815
Consommations de l'exercice en prov. de tiers	35 745	30 783	16,12	27 870	25 903
VALEUR AJOUTEE	116 449	105 566	10,31	91 725	85 090
Impôts et taxes	8 407	6 563	28,10	5 917	5 657
charges de personnel	72 590	66 498	9,16	57 463	52 400
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	35 452	32 505	9,07	28 345	27 033
Reprises amortissements, prov et transferts	4 253	3 782	12,45	3 987	3 791
Autres produits	2 914	2 653	9,84	2 626	1 771
Dotations amortissements et provisions	14 506	12 932	12,17	10 126	13 139
Dotations provisions	5 348	5 094	4,99	4 269	
Autres charges	1 572	2 031	-22,60	1 481	1 145
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 193	18 883	12,23	19 082	18 311
Produits financiers	1 371	992	38,21	946	691
Charges financières	3 190	2 595	22,93	2 241	1 909
RESULTAT COURANT	19 374	17 280	12,12	17 787	17 093
Ecarts d'acquisition	396	466	-15,02	268	
Produits exceptionnels	5 182	2 479	109,04	1 676	1 353
Charges exceptionnelles	4 668	1 585	194,51	1 868	953
Impôt sur les bénéfices	6 920	6 491	6,61	6 439	6 769
RESULTAT NET	12 572	11 217	12,08	10 888	10 724
Résultat des sociétés mises en équivalence	654	686	-4,66	528	482
RESULTAT NET CONSOLIDE	13 226	11 903	11,11	11 416	11 206
RESULTAT GROUPE	12 688	11 383	11,46	11 018	10 764
RESULTAT HORS GROUPE	538	520	3,46	398	442

INFORMATIONS PAR NATURE D'ACTIVITE

ACTIVITE BRICOLAGE (1)

	2003	2002	% DE VARIATION
CHIFFRE D'AFFAIRES	137 761	125 708	9,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 714	6 432	4,38
RESULTAT COURANT	7 034	6 659	5,63
% RESULTAT COURANT/CHIFFRE D'AFFAIRES	5,11	5,30	
CONTRIBUTION AU RESULTAT CONSOLIDE - PART DU GROUPE -	4 326	3 902	10,87
ACTIF NET IMMOBILISE	31 322	25 490	
INVESTISSEMENTS	9 142	5 622	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	2 795	3 169	
DISPONIBILITES NETTES	5 216	5 006	
EFFECTIF MOYEN	924	891	3,70

(1) L'activité bricolage regroupe les Sociétés suivantes : La BOITE A OUTILS SA, TC-HP SA et la SCI PERCE NEIGE .

ACTIVITE NEGOCE

CHIFFRE D'AFFAIRES	365 964	333 165	9,84
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 479	12 451	16,29
RESULTAT COURANT	12 340	10 621	16,18
% RESULTAT COURANT/CHIFFRE D'AFFAIRES	3,37	3,19	
CONTRIBUTION AU RESULTAT CONSOLIDE - PART DU GROUPE -	8 362	7 481	11,78
ACTIF NET IMMOBILISE	109 039	81 324	
INVESTISSEMENTS	20 520	30 661	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	55 061	46 657	
DISPONIBILITES NETTES (1)	5 810	-5 067	
EFFECTIF MOYEN	1 527	1 471	3,81

(1) dont 4 342 K€ de la SAS SC INV entrée dans le périmètre du GROUPE SAMSE le 16 décembre 2003.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros.)

31/12/2003

31/12/2002

Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		13 039	10 183
Flux de trésorerie lié à l'activité		27 879	19 303
	▪ Résultat net des sociétés consolidées	13 226	11 903
(note 18)	Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-654	-686
(A)	Amortissements et provisions	15 291	14 999
(note 17-1)	Variation des impôts différés	-245	-218
	▪ Résultat sur cessions d'actifs	967	-369
	Marge brute d'autofinancement	28 585	27 001
(note 5)	Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	244	182
(B)	Variation du besoin en fonds de roulement	-950	-7 880
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-38 442	-38 101
(note 1- note 2)	Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-26 586	-35 834
	▪ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 477	1 307
(C)	Acquisitions d'immobilisations financières	-27	-449
(C)	Diminution d'immobilisations financières	359	
(D)	Incidence des variations de périmètre	-13 665	-3 125
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		8 549	21 654
	▪ Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-2 603	-2 494
(E)	Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-205	-338
note 9	Augmentation de capital Société Mère	16 423	
(F)	Emission d'emprunts	18 500	33 839
(F)	Remboursements d'emprunts	-10 466	-9 353
(F)	Remboursement crédit spot	-4 800	
	▪ Reclassement crédit spot en trésorerie	-8 300	
Trésorerie à La clôture de l'exercice		11 025	13 039

**Détail de la variation du besoin en fonds de roulement
lié à l'activité**

	besoins	dégagements
variation des actifs d'exploitation	16 607	
stocks et en-cours	3 190	
créances clients	9 285	
autres créances	4 132	
variation des dettes d'exploitation		15 657
dettes fournisseurs		9 983
autres dettes		5 674
variation nette d'exploitation	950	

(B)

Détail de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	incidences des variations de périmètre					
	31/12/2003 avant incidences	ENTREES			SORTIES	31/12/2003 après incidences
		BTP dist	podesta	maliflor	plattard lyon	
variation des actifs d'exploitation						
stocks et en-cours	3949	1017			258	3190
créances clients	10227	1531	28	6	623	9285
autres créances	4266	164	65		95	4132
variation des dettes d'exploitation						
dettes fournisseurs	10453	901			431	9983
autres dettes	6003	346	6		23	5674

NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRESORERIE

note sur le trésorerie nette :

		Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2003	Trésorerie à l'ouverture Bilan au 31 décembre 2002
(note 8)	Valeurs mobilières de placement	4 095	2 941
	Disponibilités	17 790	11 765
(note 12)	Concours bancaires courants	-10 860	-1 667
TOTAL		11 025	13 039

Les concours bancaires courants comprennent les découverts de banque et les emprunts spots (court terme)

amortissements et provisions : (A)

(note 19)	Dotations amortissements des écarts d'acquisition	396
	Dotations amortissements des immobilisations incorporelles	1 335
	Dotations amortissements des immobilisations corporelles	13 171
(note 11)	Dotations aux provisions pour risques et charges	1 297
(note 11)	Reprise de provisions pour risques et charges	-908
TOTAL		15 291

Dotations amortissements des immobilisations incorporelles : (note 1)

amortissements et provisions au 31.12.2002	DOTATIONS 2003	REPRISES 2003	MOUVEMENTS DE PERIMETRE ENTREES SORTIES	amortissements et provisions au 31.12.2003
4 788	1 335		17	6 104

Dotations amortissements des immobilisations corporelles : (note 2)

amortissements et provisions au 31.12.2002	DOTATIONS 2003	REPRISES 2003	MOUVEMENTS DE PERIMETRE ENTREES SORTIES	amortissements et provisions au 31.12.2003
77 263	13 171	3 625	139 16	86 932

Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées :

(E)

	DIVIDENDES 2002	dividendes versés au Groupe			MINORITAIRES
		SAMSE	REMAT	CHRISTAUD	
BAO	1 444 799	1 275 789	47 036		121 974
CHRISTAUD	634 500	575 100			59 400
SCM	70 400	52 528			17 872
CELESTIN	161 000			155 595	5 405
SAMSE BMD	64 600	64 429			171
REMAT	43 000	42 948			52
RENE DE VEYLE	102 888	102 816			72
TOTAL	2 521 187	2 113 610	47 036	155 595	204 946

Mouvements des immobilisations financières :

(C)

	AU 31.12.2002	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AU 31.12.2003
TOTAL	2 820	27	359	2 488

INCIDENCES DES VARIATIONS DE PERIMETRE :

(D)

ENTREES

	btp distribution	sam btp	malflor
Prix d'acquisition des filiales		420	216
dont décaissé		420	216
Dette contractée		0	0
Trésorerie acquise		1	0
Effet entrée dans le périmètre		-419	-216

	le mas	podesta	sc inv
Prix d'acquisition des filiales		24	491
dont décaissé		24	491
Dette contractée		0	0
Trésorerie acquise		4	27
Effet entrée dans le périmètre		-20	-464

	sam	benet
Prix d'acquisition		116
dont décaissé		116
Dette contractée		0
Trésorerie acquise		0
Effet modification du périmètre		-1 640

Mouvements des emprunts et dettes financières : (F)

	AU 31.12.2002	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MOUVEMENTS DE PERIMETRE		AU 31.12.2003
				ENTREES	SORTIES	
TOTAL	64 593	18 500	15 266	1 092	203	68 716

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des dispositions du plan comptable général en matière de consolidation et du règlement 99-02 du CRC. Les états financiers au 31.12.2003 sont publiés en milliers d'euros.

I . I - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

- a) Toutes les sociétés consolidées clôturent leur exercice social au 31 décembre.
- b) Les comptes et opérations réciproques entre sociétés intégrées ont été éliminés.
- c) Les marges sur stocks intragroupe ont été éliminées. Les plus ou moins values de cession d'immobilisations réalisées au sein du Groupe n'ont pas été éliminées, car leur montant n'est pas significatif. Cependant, les plus ou moins values issues d'opérations de restructurations internes ont été éliminées; notamment celles provenant des opérations de fusion réalisées en 2003.
- d) Les dividendes reçus de sociétés consolidées ont été éliminés.
- e) Les dotations et reprises de provisions fiscales à caractère dérogatoire ont été annulées.
- f) Les impôts différés ont été enregistrés selon la méthode du report variable au taux de l'impôt sur les sociétés et des contributions complémentaires éventuellement dues.
- g) Les fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement sur 5 ans.
(note 1)
- h) Les biens immobiliers faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ont été traités dans le compte de résultat et le bilan consolidé comme s'ils avaient été acquis a crédit.
(note 2)
- i) Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées dans les comptes sociaux.
- j) Les différences de première consolidation sont prises en compte de la façon suivante :

. Les écarts d'évaluation affectables à des éléments identifiables leur sont affectés.

Ils sont partagés entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires.

. Les écarts non affectables sont inscrits :

- s'ils sont positifs, à l'actif au poste "Ecart d'acquisitions " (note 3),
- s'ils sont négatifs, en provision pour risques et charges au passif .

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ans. Une provision est constituée lorsqu'il existe une incertitude sur la valeur de ces actifs.

Les provisions pour risques et charges sont reprises de façon échelonnée sur la même durée.

I . II - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

. Les sociétés intégrées globalement sont celles dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle de fait.

. Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence.

. En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation , font l'objet d'une intégration proportionnelle.

. sociétés entrées dans le périmètre de consolidation :

				Méthode de consolidation retenue
SAS SAM BTP	MARS	Quote part de capital détenu par la SA RENE DE VEYLE :	60,00%	Intégration globale
SAS BTP DISTRIBUTION	DECEMBRE	Quote part de capital détenu par la SA SAMSE :	59,96%	Intégration globale
SA PODESTA	JUILLET	Quote part de capital détenu par la SA CHRISTAUD :	99,80%	Intégration globale
SAS SC INV *	DECEMBRE	Quote part de capital détenu par la SA SAMSE :	55,00%	Intégration globale
	JANVIER	Quote part de capital détenu par la SA SAMSE :	99,00%	Intégration globale
SCI MALIFLOR II				
	JANVIER	Quote part de capital détenu par la SA RENE DE VEYLE :	1,00%	Intégration globale
	JANVIER	Quote part de capital détenu par la SA SAM :	99,92%	Intégration globale
SCI LE MAS				
	JANVIER	Quote part de capital détenu par la SA RENE DE VEYLE :	0,08%	Intégration globale
SCI ENTREPOT FROMENT	SEPTEMBRE	Quote part de capital détenu par la SA LA BOITE A OUTILS :	40,00%	Mise en équivalence

. sociétés sorties du périmètre de consolidation :

SAS PLATTARD LYON DECEMBRE

. Modifications significatives du périmètre de consolidation :

SAM SA	JANVIER	Prise de participation complémentaire de SAMSE SA de 3,44% pour porter sa quote part de capital détenu de 2,15% à 5,59% ; puis cession des titres à la SA BENET avant fusion
BENET SA	JANVIER	Prise de participation complémentaire de SAMSE SA de 34,00% pour porter sa quote part de capital détenu de 64,68% à 98,68% .

. Opérations de restructuration interne :

Société absorbante

FUSION BENET/SAM Effet rétroactif au 01 janvier 2003

BENET SA

SAS SC INV *

Cette société détient au 31 décembre 2003, 34,71% du GROUPE DORAS

Le GROUPE DORAS a été consolidé dans les comptes de la SAS SC INV par mise en équivalence.

Les sociétés composant le périmètre du GROUPE DORAS figurent dans la note sur les données consolidées pro forma en fin d'annexe. (page 133)

2003

2002

A/ INTEGRATION GLOBALE

		% CONTRÔLE	% INTERETS	% CONTRÔLE	% INTERETS
S.A LA BOITE A OUTILS	38000 GRENOBLE - Siren n° 779463223	91,56	91,55	91,56	91,56
S.A RENE DE VEYLE	38000 GRENOBLE - Siren n° 775645377	99,93	99,93	99,93	99,93
S.A CHRISTAUD	38130 ECHIROLLES - Siren n° 061501615	90,62	90,62	90,64	90,64
SA SAMSE BMD	26000 VALENCE - Siren n° 788061299	99,74	99,74	99,74	99,74
SA REMAT	38430 ST JEAN DE MOIRANS - Siren n° 0735003316	99,82	99,82	99,88	99,88
SA TC-HP	05100 BRIANCON - Siren n° 322881376	99,93	91,49	99,93	91,49
SA BOIS MAURIS ODDOS	38130 ECHIROLLES - Siren n° 314789215	100,00	100,00	100,00	100,00
SA SAM	FUSION BENET/SAM au 01/01/2003 07204 AUBENAS - Siren n° 385620281	-	-	96,11	62,92
SA BENET	NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE : SAM SA 07204 AUBENAS - Siren n° 662980150	98,68	98,68	64,68	64,68
SA PODESTA ELECTRICITE	38130 ECHIROLLES - Siren n° 072502909	99,80	90,44	-	-
SARL SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	23000 GUERET - Siren n° 341425304	74,61	74,61	74,61	74,61
SARL CELESTIN MATERIAUX	69540 IRIGNY - Siren n° 328921473	96,79	87,71	96,64	87,59
SAS LAUDIS	84310 MORIERES LES AVIGNON - Siren n° 437775976	60,00	54,37	60,00	54,38
SAS BTP DISTRIBUTION	67500 HAGUENAU - Siren n° 439641119	59,96	59,96	-	-
SAS SAM BTP	67640 FEGERSHEIM - Siren n° 445278898	60,00	59,96	-	-
SAS SC INV	38000 GRENOBLE - Siren n° 451275432	55,00	55,00	-	-
SCI SAONE	38000 GRENOBLE - Siren n° 342050820	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI LE BOURG	38000 GRENOBLE - Siren n° 328557707	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI VALMAR	38110 LA TOUR DU PIN - Siren n° 430047050	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI PORTE DE SAVOIE	73330 PONT DE BEAUVOISIN - Siren n° 445234222	100,00	97,17	100,00	97,17
SCI VIEUX PORT	38000 GRENOBLE - Siren n° 344099320	100,00	99,99	100,00	99,99
SCI CHASSIEU	38000 GRENOBLE - Siren n° 331632422	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI CHARPIEU	38000 GRENOBLE - Siren n° 378734362	100,00	99,93	100,00	99,93
SCI DUNOYER DUMONT	38000 GRENOBLE - Siren n° 329666440	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI DU ROUSSILLON	38000 GRENOBLE - Siren n° 379887003	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI PERCE NEIGE	74160 ARCHAMPS - Siren n° 431952100	63,00	57,68	63,00	57,68
SCI LE MAS	07204 AUBENAS - Siren n° 343164463	100,00	98,68	-	-
SCI MALIFLOR II	38000 GRENOBLE - Siren n° 344383694	100,00	100,00	-	-

B/ INTEGRATION PROPORTIONNELLE

SAS MAT APPRO	38590 BREZINS - Siren n° 443826961	50,00	50,00	50,00	50,00
SAS PLATTARD LYON	69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE - Siren n° 553780198	-	-	50,00	49,97

C/ MISE EN EQUIVALENCE

S.A MATERIAUX SIMC	04100 MANOSQUE - Siren n° 339445858	44,99	44,99	44,99	44,99
S.A DEGUERRY SAMSE	01460 MT LA CLUSE - Siren n° 413351982	35,06	35,06	35,06	35,06
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	69630 CHAPONOST - Siren n° 305610675	35,15	35,13	35,15	35,13
SCI LE CARREAU	69340 FRANCHEVILLE - Siren n° 313052334	20,00	17,70	20,00	17,70
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	26200 MONTELIMAR - Siren n° 449895317	40,00	36,62	-	-

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(note 1)

Celles-ci comprennent :

	2003			2002	2001
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	NET	NET
Frais d'établissements	17	13	4		
Brevets, licences, marques	445		445	445	392
Logiciels, progiciels	2 115	1 872	243	183	184
Fonds commerciaux	6 708	4 219	2 489	3 617	913
Immobilisations incorporelles en cours	3 667		3 667	1 946	823
TOTAL	12 952	6 104	6 848	6 191	2 312

Les valeurs du bilan comprennent des écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTES :

(note 1-1)

	2003				2002	2001
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	DOTATION	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Fonds commerciaux	4 719	1 733	911	2 644	2 075	2 986
						814

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	MOUVEMENTS DE PERIMETRE					AU 31.12.2003
	AU 31.12.2002	AUGMENTATION	ENTREES	SORTIES	DIMINUTION	
Frais d'établissements			17			17
Brevets, licences, marques	445					445
Logiciels, progiciels	1 880	227	8			2 115
Fonds commerciaux	6 708					6 708
Immobilisations incorporelles en cours	1 946	1 721				3 667
TOTAL	10 979	1 948	25	-	-	12 952

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(note 2)

Celles-ci comprennent :

	2003			2002	2001
	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET	NET	NET
Terrains et aménagements des terrains	35 440	5 426	30 014	28 230	23 754
Constructions et aménagements	91 880	39 399	52 481	46 368	32 130
Matériels et outillages	12 255	8 910	3 345	2 654	2 161
Agencement, aménagement mobilier	21 247	13 321	7 926	7 376	5 312
Matériel de transport	16 827	12 961	3 866	3 822	4 151
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 079	6 915	2 164	2 205	1 902
Immobilisations en cours	1 879		1 879	1 139	587
Avances et acomptes	9		9	195	30
TOTAL	188 616	86 932	101 684	91 989	70 027

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	AU 31.12.2002	AUGMENTATION	MOUVEMENTS DE PERIMETRE				AU 31.12.2003
			VIREMENT DE POSTE A POSTE	ENTREES	SORTIES	DIMINUTION	
Terrains et aménagements des terrains	32 872	2 559	195	213	327	72	35 440
Constructions et aménagements	81 132	11 684	713	609	204	2 054	91 880
Matériels et outillages	9 916	2 154	874	9	1	697	12 255
Agencement, aménagement mobilier	19 246	2 833		110		832	21 357
Matériel de transport	16 187	2 486	-874			972	16 827
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 565	1 334		26	19	937	8 969
Immobilisations en cours	1 139	1 579	-713			126	1 879
Avances et acomptes	195	9	-195				9
TOTAL	169 252	24 638	-	967	551	5 690	188 616

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Les valeurs du bilan comprennent également des écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTES :

	(note 2-1)				2002	2001		
	MOUVEMENTS DE PERIMETRE						VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
	VALEUR BRUTE AU 31.12.2002	ENTREES	SORTIES	AMORTISSEMENTS PROVISIONS				
Terrains	3 690	101			3 791	3 690		
Constructions	1 880	366		924	1 322	1 208		
TOTAL	5 570	467	-	924	5 113	4 898		

Dont : amortissements antérieurs **807**
dotation de l'exercice **117**

RETRAITEMENT CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien en vertu d'un contrat de crédit-bail immobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la valeur vénale du bien est immobilisée et amortie, et la dette correspondante figure au passif du bilan (cf note 12).

Depuis l'exercice 2000, ce retraitement est effectué en conformité avec les dispositions du règlement 99-02 du CRC.

Ce retraitement a eu pour effet d'augmenter les valeurs du bilan de la façon suivante :

	2003			2002	2001
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Terrains	1 731		1 731	1 731	559
Constructions	11 693	3 869	7 824	8 369	296
TOTAL	13 424	3 869	9 555	10 100	855

DUREES D'AMORTISSEMENTS

Pour assurer l'homogénéité de l'ensemble des immobilisations corporelles, toutes les sociétés du Groupe utilisent le même système d'amortissement.

Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

. Constructions et aménagements :	15 ou 20 ans
selon qu'il s'agit de constructions légères, de bâtiments commerciaux ou de bâtiments administratifs	
. Matériels et outillages industriels	5 ou 6 ans
. Matériel de transport	4 ou 5 ans
. Agencements, aménagements mobiliers	6 à 10 ans
. Matériel de bureau	5 ou 6 ans
. Mobilier de bureau	10 ans
. Matériel informatique et logiciels	3 ans

DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITIONS

(note 3)

	2003			2002	2001
	VALEUR	AMORTISSEMENTS	VALEUR	VALEUR	VALEUR
	BRUTE	PROVISIONS	NETTE	NETTE	NETTE
G.DORAS	DANS LA SAS SC INV	2 666			
ODDOS	(absorbée par BMO en 2002)	196	196	1	5
SAMSE LECHENNE	(absorbée par SAMSE en 2002)	220	43	177	198
CHRISTAUD		93	93		
MATECO	(absorbée par SAMSE en 1999)	68	68	1	2
TARENTEISE MAT.	(absorbée par SAMSE en 1999)	66	66		
LMC CHRISTAUD	(absorbée par CHRISTAUD en 2002)	53	42	11	14
FAVRE MATERIAUX	(absorbée par SAMSE en 2001)	17	17		
CHARPIEU		10	10		1
LA BOITE A OUTILS		1 524	1 524	49	200
MATERIAUX SIMC		173	173		
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX		1	1		
LE BOURG		2	2		
BERT MATERIAUX	(absorbée par SAMSE en 2002)	204	204		
CELESTIN MATERIAUX		1	1		
MAURIS BOIS ET DERIVES	(absorbée par BMO en 2002)	223	103	120	142
SAMSE BMD		128	64	64	77
REMAT		204	68	136	156
CAFAMAT	(absorbée par SAMSE en 1999)	412	412		
ETS BENET		1 979	379	1 600	1 524
PODESTA		95	4	91	
FRANCHEVILLE MATERIAUX		31	5	26	29
SAM	(absorbée par ETS BENET en 2003)	96	19	77	86
ROCH MATERIAUX	(absorbée par SAMSE en 2002)	230	63	167	190
TC-HP		298	60	238	268
MALIFLOR II		58	5	53	
LE MAS		21	2	19	
TOTAL		9 069	3 624	5 445	2 735
					1 142

MOUVEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION AU COURS DE L'EXERCICE 2003 :

	VALEUR	DOTATIONS	VALEUR
	BRUTE	AU 31.12.2003	NETTE
ENTREES DANS LE PERIMETRE :			
SCI LE MAS	21	2	19
SCI MALIFLOR II	58	5	53
PODESTA SA	95	4	91
G.DORAS	2 666		2 666

MODIFICATION DU PERIMETRE

ETS BENET SA	274	27	247
--------------	-----	----	-----

(note 3-1)

VALEUR BRUTE	VARIATION DE PERIMETRE	AMORTISSEMENTS	DOTATIONS	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE
AU 01.01.2003		CUMULES	2003	CUMULES	AU 31.12.2003
		ANTERIEURS		AU 31.12.2003	

ECARTS D'ACQUISITIONS	5 955	3 114	3 219	405	3 624	5 445
------------------------------	--------------	--------------	--------------	------------	--------------	--------------

(note 3-2)

DETERMINATION DES ECARTS D'ACQUISITIONS DES SOCIETES ACQUISES AU COURS DE L'EXERCICE 2003 :

	SCI LE MAS	SCI MALIFLOR II	PODESTA SA	G.DORAS CHEZ SC INV	SAM BTP
Prix des titres	13	160	491	23 055	216
% acquis	100,00%	100,00%	99,80%	34,71%	60,00%
situation nette sociale	19	-8	215	58 740	360
situation nette retraitée consolidée	34	102	397	58 740	360
quote part de situation nette retraitée acquise	34	102	396	20 389	216
ECART D'ACQUISITION	21	58	95	2 666	

La situation nette retraitée des sociétés :

SCI LE MAS SCI MALIFLOR II PODESTA SA comprend les écarts de première consolidation nets d'impôt affectés lors de l'achat selon la ventilation suivante :

	TERRAIN valeur brute	CONSTRUCTIONS	IMPOT	ECART ENTRE SITUATION NETTE ET RETRAITEE
SCI LE MAS	22		-7	15
SCI MALIFLOR II	15	153	-58	110
PODESTA SA	64	213	-95	182
	101	366		

(note 2-1)

L'écart d'acquisition lié à la prise de participation de 34,71% de SC INV dans le capital G.DORAS le 23 décembre 2003 n'a pas encore fait l'objet d'une ventilation

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(note 4)

	2003			2002	2001
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Titres de participations (1)	68		68	63	63
Autres immobilisations financières (2)	2 420	12	2 408	2 745	2 296
TOTAL	2 488	12	2 476	2 808	2 359

(1) Tableau récapitulatif des principaux titres de participation non consolidés figurant à l'actif du bilan :

SOCIETES	CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DE	VALEUR COMPTABLE	RESULTAT DE
	AVANT RESULTAT	CAPITAL DETENU	DES TITRES	L'EXERCICE
. DUMONT INVESTISSEMENT 38000 GRENOBLE - Siren n° 345287734	17 406	0,25%	51	1 382
. SCI LES GRANDS GLAIRONS 38240 MEYLAN	1	10,00%	1	51
. MC DISTRIBUTION 29403 LANDIVISIAU - Siren n° 408992667	103	14,29%	8	42
. SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT 26200 MONTELIMAR - Siren n° 449895317	18	10,00%	2	-1

(2) Détail des principales autres immobilisations financières :

SOCIETES	MONTANT	NATURE	Taux de rémunération - ANNEE 2003 -		
			JUSQU'AU 31 MAI	A PARTIR DU 1ER JUIN	ANNEE
DEGUERRY SAMSE	12	Avances de trésorerie rémunérée	3,40%	2,70%	
FRANCHEVILLE MATERIAUX	305	Avances de trésorerie rémunérée	3,40%	2,70%	
PLATTARD NEGOCE	1 906	Obligations convertibles en actions rémunérée			4,40%

TITRES MIS EN EQUIVALENCE *

(note 5)

SOCIETES		2003	2002	2001
G.DORAS	DETENUE PAR SC INV	20 389		
MATERIAUX SIMC		3 167	2 722	2 236
DEGUERRY SAMSE		264	230	170
LE CARREAU		90	90	90
FRANCHEVILLE MATERIAUX		-1	49	
ETS BENET				595
ENTREPOT FROMENT		1		
TOTAL		23 910	3 091	3 091

* Informations sur les sociétés mises en équivalence :

SOCIETES	CHIFFRE	CAPITAUX PROPRES	RESULTAT	RESULTAT	DIVIDENDES
	D'AFFAIRES	AVANT RESULTAT	COURANT	NET	RECUS
MATERIAUX SIMC	67 094	6 834	2 533	1 531	213
DEGUERRY SAMSE	4 837	828	225	156	23
LE CARREAU	41	34	41	41	8
FRANCHEVILLE MATERIAUX	5 380	-46	-13	-12	
ENTREPOT FROMENT		50	-47	-47	
G.DORAS (1)	189 089	55 302	4 733	3 438	

(1) chiffres consolidés G.DORAS PROFORMA.

STOCKS ET EN-COURS

(note 6)

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

	2003			2002	2001
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Emballages négoce	894		894	716	538
Marchandises négoce	51 138	2 941	48 197	47 634	38 606
Marchandises bricolage	28 753	873	27 880	24 671	21 994
TOTAL	80 785	3 814	76 971	73 021	61 138

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(note 7)

	2003			2002	2001
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Clients bricolage	655	57	598	1 781	268
Clients négoce	25 849	3 943	21 906	16 507	16 057
Effets à recevoir négoce	46 130		46 130	40 120	35 206
TOTAL	72 634	4 000	68 634	58 408	51 531

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

AUTRES CREANCES

(note 7-1)

Les autres créances représentent un montant net au 31 décembre 2003 de : 29 352 K€

dont 17 597 KE de Primes de fin d'année fournisseurs à recevoir.

Le solde des autres créances étant représenté par des créances de l'exploitation courante.; dont notamment les créances sur l'état, sur les sociétés non consolidées et sur divers débiteurs courants.

	2003			2002	2001
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
AUTRES CREANCES NEGOCE	22 568	142	22 426	18 084	18 874
AUTRES CREANCES BRICOLAGE	6 926		6 926	7 328	6 642
TOTAL	29 494	142	29 352	25 412	25 516

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

(note 8)

	2003			2002	2001
	BRUT	PROVISIONS	NET	NET	NET
Actions propres - Société Mère -	152		152	136	101
Valeurs mobilières de placement bricolage	3 937		3 937	2 799	1 385
Valeurs mobilières de placement négoce	7	1	6	6	6
TOTAL	4 096	1	4 095	2 941	1 492

ACTIONS PROPRES

(note 8-1)

Ces titres sont destinés à régulariser les cours ou affectés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour une éventuelle provision pour dépréciation financière.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

(note 8-2)

Ces valeurs mobilières de placement représentent essentiellement des Sicav Monétaires liées à l'activité bricolage.

Au 31 décembre 2003, elles ne nécessitent pas de dépréciation ; leur valeur d'évaluation représente un montant de : 3 946 K€ pour une valeur comptable de 3 937 k€.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ces charges sont des charges normales de l'exploitation courante.

CAPITAL SOCIAL

(note 9)

Le capital social entièrement libéré est constitué par 1 561 117 actions de 2 € de valeur nominale chacune.

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social	AUGMENTATION DE LA PRIME D'EMISSION
	Emises	Total			
AU 31 DECEMBRE 2002 :		1 355 377		2 711	
Le 08 septembre 2003 levée plan d'options de souscription d'actions de 1998	44 740	1 400 117	89	2 800	1 361
Le 16 décembre 2003 émission d'actions réservée à CRH EUROPE BV	161 000	1 561 117	322	3 122	14 651

INTERETS MINORITAIRES

(note 10)

	AU 31.12.2002	AU 31.12.2003
Part hors groupe dans les réserves	3 798	15 276
Part hors groupe dans le résultat	520	538
TOTAL	4 318	15 814

La variation de la part hors groupe dans les réserves est essentiellement affectée par les minoritaires (45%) de la Société SC INV entrée dans le périmètre du GROUPE SAMSE le 16 décembre 2003.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(note 11)

	2003	2002	2001
Provisions pour acquisitions de titres *	2	3	5
Provisions pour impôts différés	1 841	1 683	1 302
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :	5 509	5 120	3 933
Provisions pour litiges	76	39	43
Provision pour cartes de fidélité	1 628	1 520	713
Autres provisions pour charges	82	471	266
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	3 561	2 956	2 595
Provisions pour impôts	162	134	316
TOTAL	7 352	6 806	5 240

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des charges de pré-retraites, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

MOUVEMENTS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(note 11-1)				AU 31.12.2003
	AU 31.12.2002	DOTATIONS	REPRISES		
			UTILISEES	NON UTILISEES	
Provisions pour litiges	39	76	30	9	76
Provision pour cartes de fidélité	1 520	156	48		1 628
Autres provisions pour charges	471	189	535	43	82
Provisions pour impôts	134	40	12		162
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 956	836	68	163	3 561
TOTAL	5 120	1 297	693	215	5 509

Impact des dotations et reprises dans le compte de résultat :

Résultat courant	1198	415
Résultat exceptionnel	99	493

*

Le détail des provisions sur acquisitions de titres est le suivant :

	(note 11-2)				BRUT AU 31.12.2003
	BRUT AU 01.01.2003	REPRISES	REPRISES	REPRISES	
		ANTERIEURES CUMULEES	2003	CUMULEES AU 31.12.2003	
MATECO	72	72		72	
CELESTIN MATERIAUX	5	5		5	
VIEUX PORT	16	13	1	14	2
CHASSIEU	2	2		2	
SAMSE BMD	1	1		1	
BTP DISTRIBUTION	8		8	8	
TOTAL	104	93	9	102	2

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

(note 12)

	2003	2002	2001
Emprunts	46 779	38 058	26 594
Intérêts courus sur emprunts	287	213	151
Dettes diverses	619	318	26
Compte courant d'associés	1 615	2 115	376
Concours bancaires	10 860	14 767	11 041
Agios bancaires à payer	91	84	97
Dettes financières sur leasing	8 465	9 038	779
TOTAL	68 716	64 593	39 064

ETATS DES CREANCES ET DES DETTES

	MONTANT BRUT	ECHEANCES		
		A 1 AN AU PLUS	A + DE 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
A/ CREANCES				
Prêts et autres immobilisations financières	2 420	1 951	469	
Clients et comptes rattachés (1)	72 634	72 634		
Autres créances	29 494	29 494		
Charges constatées d'avance	623	623		
B/ DETTES				
Emprunts et dettes financières	68 716	33 444	31 526	3 746
Fournisseurs et comptes rattachés	113 364	113 364		
Autres dettes	33 767	33 410	357	
Produits constatés d'avance	341	341		

(1) Sous réserve de l'échéance des clients douteux qui ne peut être précisée

VENTILATION DES EMPRUNTS PAR TAUX (FIXES OU VARIABLES)

TAUX FIXES	TAUX VARIABLES
20 678	26 101

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT
CHIFFRE D'AFFAIRES

(note 13)

REPARTITION PAR NATURE ET PAR ACTIVITE

Le chiffre d'affaires s'analyse de la manière suivante :

	2003			2002		
	NEGOCE	BRICOLAGE	TOTAL	NEGOCE	BRICOLAGE	TOTAL
Ventes de marchandises	358 342	135 203	493 545	327 498	124 361	451 859
Prestations de coopération commerciale	1 951	1 720	3 671	541	584	1 125
Camionnages sur ventes	2 881	199	3 080	2 572	145	2 717
Prestations de service	2 076	639	2 715	1 852	618	2 470
Commissions et courtages sur achats	31		31	32		32
Intérêts des créances commerciales	28		28	44		44
Frais fixes sur créances commerciales	655		655	626		626
TOTAL	365 964	137 761	503 725	333 165	125 708	458 873

% D'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2003 /2002 PAR ACTIVITE

	2003	2002	% D'EVOLUTION	
			A PERIMETRE NON COMPARABLE	A PERIMETRE COMPARABLE
NEGOCE	365 964	333 165	9,84	9,45
BRICOLAGE	137 761	125 708	9,59	9,59
ENSEMBLE	503 725	458 873	9,77	9,49

PRODUITS FINANCIERS

(note 14)

	2003	2002	2001
Produits de participations et créances diverses hors Groupe	87	73	57
Escomptes obtenus	634	484	468
Autres produits financiers	650	435	421
TOTAL	1 371	992	946

CHARGES FINANCIERES

(note 15)

	2003	2002	2001
Intérêts et charges auprès des organismes financiers (intérêts des emprunts et intérêts bancaires)	2 461	2 312	2 001
Autres charges financières (dont charges de leasing*)	729	283	240
TOTAL	3 190	2 595	2 241

* Les charges de leasing représentent en 2003 un montant de 555 KE contre 265 KE en 2002

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(note 16)

	2003	2002	2001
Charges	4 669	1 585	1 868
Valeur comptable des immobilisations cédées	2 445	736	439
Dotations aux provisions	76	391	170
Charges sur opérations de gestion	2 148	454	1 202
Perte sur report d'impôt		4	57
Produits	5 182	2 479	1 676
Produits de cession d'immobilisations	1 477	1 307	470
Reprises de provisions	429	610	838
Produits sur opérations de gestion	3 276	562	332
Profit sur report d'impôt			36

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé, prennent en compte les éléments provenant des activités ordinaires et extraordinaires.

Les éléments extraordinaires ayant affectés le compte de résultat consolidé proviennent de deux sinistres importants (incendie) et se traduisent :

. sur la valeur comptable des immobilisations cédées pour 1 486 KE ,sur les charges sur opérations de gestion pour 1 322 K € ; et sur les produits sur opérations de gestion à titre d'indemnités perçues des assurances pour 2 470 K€.

IMPOT SUR LES BENEFICES

(note 17)

	2003	2002	2001
Impôt courant au taux de droit commun	6 835	6 396	5 941
Contribution additionnelle	200	191	352
Contribution sociale	130	126	111
Impôt différé	-245	-222	35
TOTAL	6 920	6 491	6 439

REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES

	résultat avant impôt	impôt dû	résultat net
COURANT	19 373	6 738	12 635
EXCEPTIONNEL	773	182	591
TOTAL	20 146	6 920	13 226

SOLDE DE L'IMPOT DIFFERE

(note 17-1)

RETRAITEMENTS FISCAUX

	2002	impact sur le résultat	impact des sociétés entrées et sorties du périmètre	2003
CONGES PAYES	691	-40		651
PARTICIPATION	537	-24		513
PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	1 037	217		1 254
ORGANIC	0	478		478
RETRAITEMENT DES PROVISIONS REGLEMENTEES	-653	-553		-1 206
AUTRES PROVISIONS	539	38		577
ECARTS D'EVALUATION ET LEASINGS	-2 744	129	-78	-2 693
ACTIVATION DES DEFICITS	108			108
RISQUES ET CHARGES	5			5
TOTAL	-480	245	-78	-313

Détail de l'impact des sociétés entrées et sorties du périmètre :

SCI MALIFLOR II	-56
SCI LE MAS	-8
PODESTA SA	-94
SC INV SAS	90
PLATTARD LYON SAS	-9

QUOTE PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

(note 18)

	2003	2002	2001
MATERIAUX SIMC	659	648	478
LE CARREAU	8	8	8
DEGUERRY SAMSE	56	72	33
FRANCHEVILLE MATERIAUX	-50	-43	-
BENET			9
ENTREPOT FROMENT	-19		
TOTAL	654	685	528

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITIONS

(note 19)

(note 3-1)	Ecarts d'acquisition positifs	405
(note 11-2)	Ecarts d'acquisition négatifs	-9
	NET AU 31 DECEMBRE 2003	396

EFFECTIFS MOYENS

	2003	2002	2001
NEGOCE	1 527	1 471	1 271
SAMSE	1 166	1 100	1 026
SAM	102	108	-
BOIS MAURIS ODDOS	95	101	97
CHRISTAUD	25	27	26
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX	23	23	23
CELESTIN MATERIAUX	22	22	19
REMAT	30	30	32
SAMSE BMD	48	44	44
LAUDIS	5	5	4
DUMONT INVESTISSEMENT	9	9	8
MAT APPRO	2	2	-
BRICOLAGE	924	891	831
LA BOITE A OUTILS	924	891	831
TOTAL	2 451	2 362	2 110

VENTILATION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE

	2 003	2 002	2 001
OUVRIERS	502	368	342
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE	1 794	1 847	1 639
CADRES	155	147	129
TOTAL	2 451	2 362	2 110

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Emprunts et dettes	
Nature de la sûreté consentie :	nantissement d'un fonds commercial
	1 887

. MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Cautions filiales	1 883
-------------------	--------------

A la connaissance de la société, aucun engagement significatif n'a été omis.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes sociaux pour l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Note 11-1

Lorsque le GROUPE est minoritaire(sociétés mises en équivalence), les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés selon les mêmes critères que ceux retenus pour les comptes sociaux des sociétés intégrées.

OPERATIONS DE SWAPS

Capital restant couvert au 31/12/2003 en K€	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en K€
305	31/03/2004	TF 3,30%	EURIBOR 3M	-1
490	01/03/2006	TF 3,62%	EURIBOR 3M	-6
381	01/03/2005	TF 4,85%	EURIBOR 3M	-8
1 524	02/02/2004	TF 4,62%	EURIBOR 3M	-9
1 524	28/02/2004	SPREAD B : - 0.60% SI TV<3.90% = TV SI 3.90%<TV<4.50% = 3.90% SI TV>4.50% = TV+SPREAD.B	EURIBOR 3M	-29
1 334	01/07/2007	USD-SWAP-LIBOR + 0,12 1 AN (du 1/07/02 au 01/07/04) EUR-SWAP-EURIBOR+0,12 3M (du 01/07/04 au 02/07/07)	EURIBOR 3M + 0,50	-3 12
1 334	01/07/2007	USD-LIBOR-BBA 1 AN SI TV < 6% - TR = 2,23% SI TV > 6% - TR = TV	EURIBOR 3M	-21
2 500	23/09/2004	EURIBOR 1 AN SI TV < 4,50% - TR = 3,08% SI TV > 4,50% - TR = TV	EURIBOR 3M	-8
1 339	29/01/2010	TF 3,45 %	EURIBOR 3M	-8
1 275	30/01/2008	TF 3,18%	EURIBOR 3M	-8
3 571	01/01/2010	3,90% SI E12M < 1,70% E12M + 0,35 SI 1,70% < E12M < 4% 4,35% SI 4% < E12M < 6% E12M + 0,35 SI E12M > 6%	EURIBOR 3M + 0,45	-23
1 800	27/05/2008	TF 2,72 %	EURIBOR 3M	11
1 334	02/07/2007	3,99%-30%*nbj/360*(EURCHF final - 1,54 /EURCHF final	EURIBOR 3M	-57
1 500	15/06/2005	3,20% si euribor 12M < 3,20% Euribor 12M si 2,60% <Euribor 12M < 3,20% 2 * Euribor 12M - 2,60% si 1,80%<Euribor 12M<2,60% 2,80% - Euribor 12M si Euribor 12M < 1,80%	EURIBOR 3M	-24
20 211		TOTAL		-182

ANALYSE DU RESULTAT CONSOLIDE

	2003	2002	2001
Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :			
Cumuls des résultats sociaux	15 063	15 054	14 276
Mouvements des provisions réglementées	1 660	1 301	778
Dotations aux amortissements des fonds commerciaux	-13	-51	-39
Dividendes intragroupe	-2 737	-2 888	-2 522
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions (note 19)	-396	-468	-268
Dotations aux amortissements des écarts d'évaluation (note 1-1 et note 2-1)	-1 028	-1 030	-360
Retraitements de dotations aux amortissements		-198	
Incidence des impositions différées (note 17-1)	245	218	-55
Reprise de provisions pour indemnités de départ à la retraite		169	50
Autres retraitements	-18	21	1
Neutralisation marge intragroupe	50	-26	-17
Retraitements de crédit bail immobilier	382	425	-32
Neutralisation opérations de Fusion		-713	
Neutralisation charges à répartir		-30	
Neutralisation de la dotation pour dépréciation financière de titres		119	
Neutralisation de la reprise de provision pour dépréciation financière de titres	-119		
Retraitement des plus values de cession intra groupe	137		-396
Résultat net consolidé de l'ensemble consolidé	13 226	11 903	11 416

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	GRUPE	HORS GROUPE	TOTAL
Capitaux propres 2002	73 492	4 318	77 810
Variation de capital	16 423		16 423
Résultat 2003	12 688	538	13 226
Dividendes distribués - société Mère -	-2 603		-2 603
Dividendes distribués - autres sociétés -		-205	-205
Variation du pourcentage d'intérêts (1)		11 163	11 163
Capitaux propres 2003	100 000	15 814	115 814

(1)	Entrée dans le périmètre	12695 (dont minoritaires de la SAS SC INV pour 12 651 K €)
	Modification du périmètre	-1532 (dont acquisition de minoritaires de la SA BENET pour 1 506 K €)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES - PART DU GROUPE -

		CAPITAL	PRIMES	ECARTS DE REEVALUATION	RESERVES CONSOLIDEES	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAUX CAPITAUX PROPRES
SITUATION A LA CLOTURE DU	31.12.2001	2 711	6 061	259	43 791	11 018	63 840
INSCRIPTION EN RESERVES DU RESULTAT 2001					11 018	-11 018	
RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)						11 383	11 383
VARIATION DE CAPITAL (ENTREPRISE CONSOLIDANTE)							
DISTRIBUTIONS EFFECTUEES					-2 503		-2 503
VARIATION DU POURCENTAGE D'INTERETS					772		772
SITUATION A LA CLOTURE DU	31.12.2002	2 711	6 061	259	53 078	11 383	73 492
INSCRIPTION EN RESERVES DU RESULTAT 2002					11 383	-11 383	
RESULTAT CONSOLIDE DE L'EXERCICE (PART DU GROUPE)						12 688	12 688
VARIATION DE CAPITAL (ENTREPRISE CONSOLIDANTE)		411	16 012				16 423
DISTRIBUTIONS EFFECTUEES					-2 603		-2 603
SITUATION A LA CLOTURE DU	31.12.2003	3 122	22 073	259	61 858	12 688	100 000

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Samse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Vérfications et informations spécifiques

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion conformément aux normes professionnelles applicables en France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Villeurbanne et Seyssinet, le 21 mai 2004

Les commissaires aux comptes

Alain BRET
commissaire aux comptes

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY
commissaire aux comptes

BILAN DE LA SOCIETE MERE

Aux 31 décembre 2003, 2002 et 2001

(En Euros)

ACTIF	Notes	2003			2002	2001
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles (note 1)						
Concessions, brevets et droits similaires		1 530 899	1 370 122	160 777	123 206	113 646
Fonds commercial		2 631 351	485 232	2 146 119	2 346 119	984 291
Immobilisations incorporelles en cours		3 667 102		3 667 102	1 946 224	823 297
Immobilisations corporelles (note 2)						
Terrains		19 376 549	3 933 634	15 442 915	13 744 374	10 879 513
Constructions		44 696 116	19 598 456	25 097 660	23 536 593	19 153 296
Installations techniques, matériel et outillages industriels		6 407 149	4 841 675	1 565 474	1 528 961	1 294 211
Autres immobilisations corporelles		24 708 220	17 942 756	6 765 464	7 052 506	5 821 973
Immobilisations en cours		961 471		961 471	157 900	368 062
Avances et acomptes		8 664		8 664	158 915	30 490
Immobilisations financières (note 3)						
Participations		46 151 032		46 151 032	29 135 353	24 225 706
Créances rattachées à des participations		4 367 909		4 367 909	5 744 229	5 977 142
Autres titres immobilisés		1 905 613		1 905 613	1 905 613	1 905 613
Autres immobilisations financières		164 513	7 013	157 500	138 068	69 232
Total Actif immobilisé		156 576 587	48 178 887	108 397 700	87 518 060	71 646 473
ACTIF CIRCULANT (note 4)						
Matières premières, approvisionnements		743 549		743 549	600 531	476 815
Produits intermédiaires et finis		14 132		14 132		
Marchandises		36 629 262	2 098 833	34 530 429	33 815 663	27 296 249
Créances (note 5)						
Clients et comptes rattachés		56 339 330	2 834 568	53 504 761	44 739 319	41 654 554
Autres créances		16 351 640	127 788	16 223 852	14 360 730	14 215 137
Valeurs mobilières de placement		152 282	777	151 504	135 963	101 653
Disponibilités		9 856 228		9 856 228	7 467 559	6 638 219
Charges constatées d'avance	(note 6)	317 010		317 010	254 964	351 635
Total Actif circulant		120 403 433	5 061 967	115 341 466	101 374 728	90 734 261
TOTAL GENERAL		276 980 020	53 240 854	223 739 166	188 892 788	162 380 733

(En Euros)

PASSIF	Notes	2003		2002	2001
		AVANT REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	(note 7)	3 122 234	3 122 234	2 710 754	2 710 754
Prime d'émission, de fusion, d'apport		22 136 131	22 136 131	6 125 035	6 125 035
Ecart de réévaluation	(note 8)	259 363	259 363	259 363	259 363
Réserve légale		271 075	312 223	271 075	271 075
Réserves facultatives		32 000 000	36 000 000	32 000 000	28 000 000
Réserves réglementées		1 920 862	1 920 862	1 920 862	1 881 674
Report à nouveau		4 754 760	5 230 174	4 754 760	3 519 185
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 330 213	-	-	-
Provisions réglementées	(note 9)	3 751 857	3 751 857	2 052 051	830 622
Total Capitaux Propres		75 546 495	72 732 844	50 093 900	43 597 708
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	(note 10)	181 171	181 171	404 274	216 761
Provisions pour charges	(note 11)	2 427 796	2 427 796	2 043 165	1 806 966
Total Provisions pour risques et charges		2 608 967	2 608 967	2 447 438	2 023 727
DETTES	(note 12)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52 907 099	52 907 099	48 358 989	32 465 910
Emprunts et dettes financières divers		8 169 348	8 169 348	9 984 193	8 802 647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		64 650 550	64 650 550	58 211 668	56 682 738
Dettes fiscales et sociales		14 201 693	17 015 345	15 489 285	15 106 383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		704 813	704 813	421 418	641 937
Autres dettes		4 660 463	4 660 463	3 713 308	2 953 326
Produits constatés d'avance		289 737	289 737	172 589	106 358
Total dettes		145 583 703	148 397 355	136 351 450	116 759 298
TOTAL GENERAL		223 739 166	223 739 166	188 892 788	162 380 733

COMPTE DE RESULTAT

Aux 31 décembre 2003,2002 et 2001

(En Euros)

	Notes	2003	2002	2001
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		293 160 910	261 520 809	243 664 670
Production vendue : services		10 132 641	6 934 931	6 776 661
Chiffre d'affaires net	(note 13)	303 293 551	268 455 741	250 441 331
Production stockée		14 132		
Production immobilisée		755 167	467 861	390 543
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		2 675 229	2 326 561	2 536 408
Autres produits		3 026 198	2 493 173	2 314 747
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		309 764 278	273 743 336	255 683 029
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		224 296 221	203 609 336	187 240 126
Variation de stock (marchandises)		-1 012 195	-5 905 875	-874 670
Achats de matières premières et approvisionnements			52 417	122 936
Autres achats et achats externes		21 668 866	17 820 941	16 779 753
Impôts, taxes et versements assimilés		4 237 652	3 276 741	2 947 068
Salaires et traitements		26 484 042	24 215 502	21 268 942
Charges sociales		10 286 623	9 111 882	7 772 139
Sur immobilisations : dotations aux amortissements et provisions		7 767 108	6 734 769	5 753 874
Sur actif circulant : dotations aux provisions stock		2 098 833	1 836 547	1 421 498
dotations aux provisions comptes clients		623 416	807 984	547 324
Pour risques et charges : dotations aux provisions		501 208	444 546	248 015
Autres charges		1 112 522	1 233 663	1 105 707
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		298 064 297	263 238 452	244 332 712
Résultat d'exploitation		11 699 981	10 504 884	11 350 317
Produits financiers				
Produits financiers de participation		2 665 488	2 788 176	2 512 013
Autres intérêts et produits assimilés		744 579	485 493	435 570
Différences positives de change		1 740	2 490	9 296
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		672		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		3 412 479	3 276 158	2 956 878
Charges financières				
Intérêts et charges assimilés		2 541 162	2 360 456	2 187 226
Différences négatives de change		36 587	3 786	1 802
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		2 577 749	2 364 242	2 189 028
Résultat financier		834 730	911 917	767 850
Résultat courant avant impôts		12 534 711	11 416 801	12 118 167
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		446 434	1 588 759	212 214
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 737 568	1 002 377	292 490
Reprises sur provisions et transfert de charges		188 381	256 146	524 440
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 372 383	2 847 282	1 029 145
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		470 445	975 864	719 009
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 546 359	508 098	192 487
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 793 747	1 429 945	870 653
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 810 551	2 913 908	1 782 149
Résultat exceptionnel	(note 14)	-1 438 168	-66 626	-753 005
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		600 390	607 241	674 213
Impôts sur les bénéfices		3 165 940	2 865 848	3 021 087
Total des produits		317 549 139	279 866 777	259 669 052
Total des charges		310 218 927	271 989 691	251 999 190
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		7 330 213	7 877 086	7 669 863

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Aux 31 décembre 2003,2002 et 2001

(En Euros)

	2003	2002	% de variation	2001
Ventes de marchandises	293 160 910	261 520 809	12,10	243 664 670
- Coût d'achat des marchandises	223 404 199	197 703 460	13,00	186 365 456
MARGE COMMERCIALE	69 756 712	63 817 349	9,31	57 299 214
Production vendue	10 132 641	6 934 931	46,11	6 776 661
Production stockée	14 132			
Production immobilisée	755 167	467 861	61,41	390 543
PRODUCTION DE L'EXERCICE	10 901 940	7 402 793	47,27	7 167 204
PRODUCTION + VENTES	304 062 850	268 923 062	13,07	250 831 874
- Coût d'achat des marchandises	223 404 199	197 703 460	13,00	186 365 456
- Consommation en provenance de tiers	21 548 694	17 873 358	20,56	16 902 688
VALEUR AJOUTEE	59 109 958	53 346 784	10,80	47 563 729
- Impôts et taxes	4 237 652	3 276 741	29,33	2 947 068
- Charges de personnel	36 770 665	33 327 385	10,33	29 041 082
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	18 101 641	16 742 659	8,12	15 575 580
+ Reprises de provisions et transfert de charges	2 675 229	2 326 561	14,99	2 536 408
+ Autres produits	3 026 198	2 493 173	21,38	2 314 747
- Dotations aux amortissements et provisions	10 990 565	9 823 846	11,88	7 970 711
- Autres charges	1 112 522	1 233 663	-9,82	1 105 707
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 699 981	10 504 884	11,38	11 350 317
+ Produits financiers	3 412 479	3 276 158	4,16	2 956 878
- Charges financières	2 577 749	2 364 242	9,03	2 189 028
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	12 534 711	11 416 801	9,79	12 118 167
% sur ventes	4,28	4,37		4,97
+ Produits exceptionnels	4 372 383	2 847 282	53,56	1 029 145
- Charges exceptionnelles	5 810 551	2 913 908	99,41	1 782 149
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 438 168	-66 626		-753 005
- Participation des salariés	600 390	607 241	-1,13	674 213
- Impôt sur les bénéfices	3 165 940	2 865 848	10,47	3 021 087
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 330 213	7 877 086	-6,94	7 669 863
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 267 503	1 002 377		292 490
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	2 224 657	508 098		192 487
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	-957 153	494 278		100 003
				99

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Aux 31 décembre 2003 et 2002

(En Euros)

	2003	2002
Résultat net comptable	7 330 213	7 877 086
Charges calculées	12 784 312	11 253 790
Amortissements	7 767 108	
Provisions d'exploitation	3 223 457	
Provisions financières	-	
Provisions exceptionnelles	1 793 747	
Reprises sur charges calculées (hors transferts de charges)	- 2 843 339	- 2 565 644
Exploitation	2 654 959	
Financières	-	
Exceptionnelles	188 380	
Résultat sur cession d'actif	957 153	- 494 278
Capacité d'autofinancement	18 228 339	16 070 954

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En Euros)

	2003	2002
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	7 330 213	7 877 086
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	12 784 312	11 253 790
REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-2 843 339	-2 565 644
PLUS ET MOINS VALUES DE CESSION	957 153	-494 278
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	18 228 339	16 070 954
VARIATION DE STOCK	-1 134 202	-7 058 179
VARIATION DES CREANCES	-10 742 068	-3 650 565
VARIATION DES AVANCES ET ACOMPTES	1 215	
VARIATION DES DETTES	9 101 312	2 028 000
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-2 773 743	-8 680 744
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	15 454 596	7 390 210
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Incorporels et corporels		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NOTE 1 ET 2	-14 899 752	-17 850 098
CESSION D'IMMOBILISATIONS	954 323	997 064
Financiers		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NOTE 3	-17 328 540	-6 724 920
CESSION D'IMMOBILISATIONS	313 180	5 312
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-30 960 789	-23 572 642
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
AUGMENTATION DE CAPITAL	16 422 576	
DIVIDENDES VERSES	-2 602 324	-2 493 894
AUGMENTATION DES EMPRUNTS	18 500 000	16 572 000
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	-8 665 137	-5 801 237
MOUVEMENTS DES DETTES	-2 047 672	1 096 418
MOUVEMENTS DES CREANCES	1 376 320	
MOUVEMENTS DES AUTRES DETTES ET CREANCES	202 304	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	23 186 067	9 373 287
VARIATION DE TRESORERIE	7 679 874	-6 809 145
(A) TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	-6 540 737	268 408
(A) TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	1 139 137	-6 540 737
ECART	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

(A) **note sur le trésorerie nette :**

	Trésorerie à la clôture Bilan au 31 décembre 2003	Trésorerie à l'ouverture Bilan au 31 décembre 2002
Valeurs mobilières de placement	151 504	135 963
Disponibilités	9 856 228	7 467 559
Concours bancaires courants	-8 868 595	-14 144 259
TOTAL	1 139 137	-6 540 737

note sur l'établissement du compte de résultat et des soldes intermédiaires de gestion :

SAMSE, a bâti ses comptes selon les concepts définis par les textes comptables français.
Aucun indicateur financier spécifique n'a été utilisé; les comptes présentés sur ce document n'ont pas fait l'objet de retraitements particuliers.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DE LA SOCIETE MERE

(En Euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2001	1 355 377	2 710 754	6 125 035	28 755 330	7 669 863	830 622	46 091 604
Affectation résultat 2001				7 669 863	-7 669 863		
Dividendes versés				-2 493 895			-2 493 895
Variations des provisions réglementées						1 221 429	1 221 429
Résultat 2002					7 877 086		7 877 086
Au 31 décembre 2002	1 355 377	2 710 754	6 125 035	33 931 298	7 877 086	2 052 051	52 696 224
Affectation résultat 2002				7 877 086	-7 877 086		
Dividendes versés				-2 602 324			-2 602 324
Augmentation de capital :							
souscription d'actions	161 000	322 000	14 651 000				14 973 000
levée de stock-options	44 740	89 480	1 360 096				1 449 576
Variations des provisions réglementées						1 699 806	1 699 806
Résultat 2003					7 330 213		7 330 213
Au 31 décembre 2003	1 561 117	3 122 234	22 136 131	39 206 060	7 330 213	3 751 857	75 546 495

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Augmentation de capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de CRH EUROPE BV pour un montant global de 14 973 K€, prime d'émission comprise par l'émission de 161 000 actions nouvelles à un prix de 93 Euros soumise à l'assemblée générale mixte convoquée le 16 décembre 2003.

La quote part de capital détenue par CRH EUROPE BV dans le capital de SAMSE s'établit à 20,05% contre 10,86% précédemment.

Cette émission a permis à SAMSE de renforcer ses fonds propres et de participer à la création de la SAS SC INV en partenariat avec CRH pour acquérir dans un premier temps , 34,71% du GROUPE DORAS.

La SAS SC INV a vocation à détention majoritaire du GROUPE DORAS.

PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- . Continuité d'exploitation
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont représentées essentiellement :

, par les fonds commerciaux qui se décomposent en fonds résultant de la réévaluation légale de 1976 et qui sont entièrement amortis, et en fonds acquis,

. par l'acquisition ou la création de programmes informatiques de gestion et de comptabilité.

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS IMMOBILISEES	AU 31.12.2002	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2003
Brevets, licences, marques	11			11
Logiciels, progiciels	1 341	179		1 520
Droit au bail	330			330
Fonds commerciaux réévalués ou apportés	1 021			1 021
Fonds commerciaux acquis	1 280			1 280
Immobilisations incorporelles en cours	1 946	1 721		3 667
TOTAL	5 929	1 900		7 829

Les logiciels et progiciels sont amortis selon le système dégressif sur une durée de 3 ans.

Les immobilisations incorporelles en cours représentent la création d'un logiciel de gestion commerciale qui fait l'objet d'un amortissement dérogatoire jusqu'à sa mise en service définitif (01/2005). **cf. note 9**

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	AU 31.12.2002	DOTATIONS	REPRISES	AU 31.12.2003
Logiciels, progiciels	1 207	97		1 304
Droit au bail	22	44		66
Fonds commerciaux réévalués	285			285
Dépréciation fonds commerciaux acquis		200		200
TOTAL	1 514	341		1 855

Les fonds commerciaux font l'objet d'une comparaison avec leur valeur d'utilité afin de s'assurer qu'aucun ne justifie une provision pour dépréciation en fin d'exercice.

Au 31.12.2003, une provision pour dépréciation financière des fonds commerciaux a été constatée pour 200 € (site de Meximieux).

Note 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée.

Les durées d'amortissements retenues sont les suivantes :

Constructions	15 ou 20 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de manutention, outillage et matériel de bureau	5 ou 6 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements et installations	8 ou 10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'amortissement dégressif est utilisé au maximum des dispositions fiscales en vigueur.

L'évolution des immobilisations et des amortissements est exprimée dans les tableaux suivants :

VALEURS IMMOBILISEES	AU 31.12.2002	AUGMENTATION	VIREMENT DE POSTE A POSTE	DIMINUTION	AU 31.12.2003
Terrains et aménagement des terrains	17 027	2 260	159	69	19 377
Constructions	40 944	5 648	158	2 054	44 696
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 935	901		429	6 407
Autres immobilisations corporelles	23 430	3 221		1 943	24 708
Immobilisations corporelles en cours	158	961	-158		961
Avances et acomptes	159	9	-159		9
TOTAL	87 653	13 000		4 495	96 158

AMORTISSEMENTS	AU 31.12.2002	DOTATIONS	REPRISES	AU 31.12.2003
Terrains et aménagement des terrains	3 282	654	3	3 933
Constructions	17 407	2 573	382	19 598
Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 406	851	415	4 842
Autres immobilisations corporelles	16 378	3 347	1 782	17 943
TOTAL	41 473	7 425	2 582	46 316

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

PARTICIPATIONS

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Au 31.12.2003, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus-values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

Aucune provision pour dépréciation financière des titres de participation n'a été constatée.

DETAIL DES MOUVEMENTS DES TITRES DE PARTICIPATION :

	AU 31.12.2002	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AU 31.12.2003
Nombre de titres	29 135			
ACQUIS				
542	BENET SA	1 640		
57	SAM SA	135		
1	DORAS SA	2		
2 998	SAS BTP DISTRIBUTION	420		
1 497 300	SAS SC INV	14 973		
99	SCI MALIFLOR II	159		
CEDES				
1	CHRISTAUD SA		1	
3	REMAT SA		1	
99	SAM SA		311	
				46 151

L'évolution des immobilisations financières ainsi que les échéances de l'actif immobilisé sont exprimées dans les deux tableaux suivants :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	AU 31.12.2002	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2003
Participations	29 135	17 329	313	46 151
Autres titres immobilisés (*)	1 906	0	0	1 906
Créances rattachées à des participations	5 744	13 869	15 245	4 368
Prêt de titres	34	0	18	16
Autres immobilisations financières	111	50	13	148
TOTAL	36 930	31 248	15 589	52 589

(*) Souscription au bénéfice de la société PLATTARD NEGOCE d'un emprunt obligataire convertible en actions.

Principales caractéristiques : 60 000 obligations de 31,76€ chacune.

Cet emprunt dont la conversion en actions devait intervenir entre Mai 2003 et Avril 2004 a été remboursé en Janvier 2004.

Les mouvements des créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Le taux de rémunération de ces avances au cours de l'exercice 2003 a été le suivant :	jusqu'au 31 Mai	à partir du 01 Juin
Ensemble des filiales hors la SA René de Veyle	3,40%	2,70%
SA René de Veyle	4,00%	4,00%

CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	MONTANT	ECHEANCE	
	BRUT	A 1 AN AU +	A + DE 1 AN
Créances rattachées à des participations	4 368	1 470	2 898
Autres	164	5	159
TOTAL	4 532	1 475	3 057

Note 4 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 : CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	MONTANT BRUT	ECHEANCE	
		A 1 AN AU +	A + DE 1 AN
	2003		
Créances clients et comptes rattachés(1)	56 339	56 339	
Autres créances	16 352	16 352	
Charges constatées d'avance	317	317	
TOTAL	73 008	73 008	

(1) Sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

La provision pour dépréciation des créances douteuses de 2 835 K€ a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

ACTIONS PROPRES

Les actions propres rachetées par SAMSE figurent à l'actif pour une valeur de 152 K€

Ces titres sont destinés à régulariser les cours ou affectés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour une éventuelle provision pour dépréciation financière.

AUTRES ACTIONS

Ces actions, d'une valeur de 1 K€ sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation financière pour la totalité.

Note 6 : CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont des charges dont l'échéance est à moins d'un an.

Elles sont représentées par diverses charges de l'exploitation courante.

Note 7 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 1 561 117 actions de 2€.chacune.

STOCK-OPTIONS EN COURS :

Les principales caractéristiques des plans d'option de souscription d'actions sont résumées dans le tableau suivant :

date de l'assemblée ayant autorisé les options	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action EN €	augmentation de capital susceptible d'être réalisée AU NOMINAL DE 2 €
06 JUIN 2001	17 DECEMBRE 2001	26 000	17 DECEMBRE 2005	75,75	52
28 MAI 2003	10 JUIN 2003	55 000	10 JUIN 2008	72,00	110
Capital potentiel relatif à ces deux plans d'option de souscription d'actions :			nombre d'actions	montant	
			1 642 117	3 284	

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Montant du capital social
	Emises	Total		
AU 31 DECEMBRE 2001 :		1 355 377		2 711
AU 31 DECEMBRE 2002 :		1 355 377		2 711
AU 31 DECEMBRE 2003 :				
Le 08 septembre 2003 levée plan d'options de souscription d'actions de 1998	44 740	1 400 117	89	2 800
Le 16 décembre 2003 émission d'actions réservée à CRH EUROPE BV	161 000	1 561 117	322	3 122

Note 8 : ECARTS DE REEVALUATION

VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			
	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE	POUR MEMOIRE ECART INCORPORE AU CAPITAL
Fonds commercial			182
Terrains	259	259	
Participations			157
Total réserve de réévaluation 1976	259	259	339

ETAT RECAPITULATIF DES PROVISIONS

Note 9 PROVISIONS REGLEMENTEES	AU 31.12.2002	DOTATIONS	REPRISES		AU 31.12.2003
			UTILISEES	NON UTILISEES	
Provision spéciale de réévaluation	3		1		2
Amortissements dérogatoires	2 049	1 727	27		3 749
TOTAL	2 053	1 727	28		3 751
Note 10 ET PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Note 11					
Provision pour risques	405	121	329	16	181
Provision pour pensions et obligations similaires	2 029	406	61		2 374
Provision pour impôt	13	40			53
TOTAL	2 447	567	390	16	2 608
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Provision pour dépréciation des fonds commerciaux		200			200
Provision pour dépréciation financière	7				7
Provision sur stock	1 837	2 099	1 837		2 099
Provision sur comptes clients	2 783	624	535	39	2 833
Autres provisions pour dépréciation	128				128
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	1				1
TOTAL	4 756	2 923	2 372	39	5 268

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement un progiciel de gestion commerciale figurant au 31 décembre 2003 en immobilisations incorporelles en cours. Le déploiement de ce progiciel actuellement en phase de test se réalisera en début d'année 2005. Les amortissements ainsi constatés seront repris dans les comptes selon la durée qui sera retenue.

Les provisions pour risques et charges concernent pour l'essentiel quelques affaires prud'homales et des charges de pré retraites pour 77 K€, des frais d'honoraires et débours sur des opérations immobilières pour 51 K€ ainsi qu'un risque de non recouvrement de loyers pour 53 K€.

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE : **2 369 K€** **Note 11-1**

Ces provisions ont été calculées selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les cadres, 1% constant pour la catégorie non cadres.

Paramètres sociaux

départ du salarié sauf dérogation individuelle à 60 ans pour la catégorie cadres et non cadres

le taux de rotation retenu est de 4% dégressif pour la catégorie cadres et non cadres

le taux de charges sociales est de 42% pour l'ensemble des catégories - départ à la retraite laissée à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques

la table de mortalité retenue est la table réglementaire TV88/90

la méthode de calcul retenue est la méthode prospective

A partir de l'exercice 2004, les provisions pour indemnités de fin de carrière seront calculées en intégrant les dispositions de la loi Fillon et selon la méthode de calcul rétrospective.

Note 12 : ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	MONTANT BRUT	ECHEANCE		
		A 1 AN AU PLUS	A + DE 1 AN ET 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	52 907	19 081	30 080	3 746
Emprunts et dettes financières divers	8 169	4 395	3 774	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	64 651	64 651		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	705	705		
Dettes fiscales et sociales	14 202	14 181	21	
Autres dettes	4 660	4 324	336	
TOTAL	145 294	107 337	34 211	3 746

(1) dont concours bancaires courants 8 869 K€

Les emprunts et dettes financières divers comprennent notamment les avances de trésorerie consenties par les sociétés filiales pour un montant en fin d'exercice de 7689 KE. Ces avances ont été rémunérées au taux suivant :

	jusqu'au 31 Mai	à partir du 01 Juin
Ensemble des filiales hors la SA la Boîte à Outils	3,40%	2,70%
SA la Boîte à Outils	3,20%	2,50%

ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2003	2002
Dettes financières auprès des établissements de crédit	53 177	48 567
Emprunts et dettes financières divers	7 899	9 777
Valeurs mobilières de placement - dont actions propres - Disponibilités	-152	-136
	-9 856	-7 468
Endettement financier net	51 068	50 740

Capitaux propres - hors provisions réglementées - % endettement financier/capitaux propres	68 981	48 042
	74,03	105,61

EMPRUNTS ET DETTES PAR CATEGORIES

	2003	2002
EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES FINANCIERS	43 988	34 154
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	270	207
AGIOS BANCAIRES	50	62
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	8 869	14 144
DETTES BANCAIRES ET ASSIMILEES	53 177	48 567
DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	7 689	9 737
DIVERS	210	40
TOTAL	61 076	58 344

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES		MONTANT DES DETTES OU CREANCES REPRESENTÉES PAR EFFETS DE COMMERCE
	LIEES	AVEC LAQUELLE LA SOCIÉTÉ A UN LIEN DE PARTICIPATION	
BILAN			
Participations	46 146		
Créances rattachées à des participations	4 368		
Créances clients et comptes rattachés	14		36 414
Autres créances	1 355	119	
Emprunts et dettes financières divers	8 353	212	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 826		52 039
Autres dettes	758	118	
RESULTAT			
Produits financiers	2 665	84	
Charges financières	396		

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les autres charges figurant dans le compte de résultat sont notamment constituées par des pertes sur créances irrécouvrables pour un montant de 535 K€.

Note 13 : VENTILATION PAR NATURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Négoce de matériaux de construction	
	2003	2002
Ventes nettes de marchandises	293 161	261 521
Prestations de Coopération Commerciales	1 951	436
Camionnages sur ventes	2 364	2 162
Prestations de services	229	207
Intérêts des créances commerciales et frais fixes	525	504
Mise à disposition de personnel, et assistances diverses	5 047	3 611
commissions et courtages	17	15
	303 294	268 456

Note 14 : CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles d'un montant de 5 811 K€ enregistrent notamment des charges liées à un sinistre incendie de 1 322 KE et des amortissements dérogatoires pour 1 727 K€.

Les produits exceptionnels d'un montant de 4 372 K€ enregistrent notamment un remboursement d'assurance lié au sinistre incendie de 2 470 K€.

PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente un montant de 600 K€ contre 607 K€ en 2002.

RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Résultat de l'exercice	7 330
Impôts sur les bénéfices	3 166
Résultat avant impôts	10 496
Variation nette des provisions réglementées	1 699
Amortissements dérogatoires	1 700
Provision spéciale de réévaluation	< 1 >
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôts)	12 195

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT DU	RESULTAT NET
Courant	12 535	3 725	8 810
Exceptionnel et participation des salariés	< 2 039 >	< 559 >	< 1 480 >
TOTAL	10 496	3 166	7 330

SITUATION FISCALE LATENTE

I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	MONTANT SOUMIS A IMPOT	IMPOT (1)
Amortissements dérogatoires	3 749	1 328
TOTAL	3 749	1 328

II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	MONTANT SOUMIS A IMPOT	IMPOT (1)
Congés payés (ancien régime)	1 677	594
Participation des salariés	600	212
Provision pour indemnité de départ à la retraite	406	144
Autres	465	165
TOTAL	3 148	1 115

(1) Impôt calculé au taux de 35,43% (33,33% + 3% + 3,3%)

EFFECTIF MOYEN SALARIE

	2003	2002
	1 166	1 100

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A/ DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

NATURE DE LA DETTE		MONTANT GARANTI PAR DES SURETES REELLES	NATURE DE LA SURETE CONSENTIE
Emprunts et dettes	échéance		
Emprunt à taux fixe sur 7 ans	Octobre 2007	1 887	Nantissement d'un fonds commercial

B/ MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

1 - Engagements donnés			12 270
Redevances de crédit-bail immobilier restant à payer		10 387	
Cautions filiales		1 883	
	La Boîte à Outils	1 158	
	Bois Mauris Oddos	264	
	SAM	461	
2 - Engagements reçus			9 973
Valeur actuelle des biens financés par voie de Crédit-Bail		9 528	
Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune		445	

A la connaissance de la société, aucun engagement significatif n'a été omis.

C/ DETAIL DES ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NATURE	COUT D'ENTREE (1)	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE
		DE L'EXERCICE (2)	CUMULEES (2)	
Terrain	1 172	0	0	1 172
Constructions	8 356	418	549	7 807
TOTAL	9 528	418	549	8 979

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.

NATURE	REDEVANCES PAYEES		REDEVANCES RESTANT A PAYER			TOTAL A PAYER	PRIX D'ACHAT RESIDUEL
	DE L'EXERCICE	CUMULEES	JUSQU'A 1 AN	PLUS DE 1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Immobilier	1 129	1 473					
TOTAL	1 129	1 473	1 215	5 853	3 319	10 387	2

D/ ENGAGEMENT D'ACHAT DES ACTIONS DE LA SOCIETE G.DORAS

Compte tenu de l'acquisition déjà réalisée par le biais de la SAS SC INV, le solde restant à financer représente un montant de : 25 452 K€

E/ ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Retraite contractuelle pour un retraité, provisionnée au bilan : 5 K€

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente un chiffre d'affaires de 503 725 K€ et un résultat (part du Groupe) de 12 688 K€

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

DUMONT INVESTISSEMENT SA au capital de : 13 867 592,70 € - SIEGE SOCIAL : 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE
HOLDING FINANCIER DETENANT 51,91% de la Société SAMSE.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE EN MILLIERS D'EUROS	
	31.12.03	31.12.02	31.12.03	31.12.02
A - TITRES DE PARTICIPATION				
BOITE A OUTILS SA	579 904	579 904	7 234	7 234
RENE DE VEYLE SA	8 568	8 568	1 109	1 109
CHRISTAUD SA	4 259	4 260	2 024	2 024
MATERIAUX SIMC SA	7 109	7 109	1 143	1 143
DEGUERRY SAMSE SA	9 993	9 993	152	152
SAM SA (*)	1 573	1 031	5 116	3 475
SAMSE BMD SA	3 391	3 391	953	953
REMAT SA	4 991	4 994	2 399	2 401
MC DISTRIBUTION SA	500	500	8	8
BOIS MAURIS ODDOS SA	645 093	645 093	9 902	9 902
SAM SA		42		176
DORAS SA	1		2	
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX SARL	3 283	3 283	52	52
MAT APPRO SAS	1 875	1 875	19	19
SAS BTP DISTRIBUTION	2 998		420	
SAS SC INV	1 497 300		14 973	
SCI DUNOYER DUMONT	100	100	39	39
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI LES GRANDS GLAIRONS	100	100		
SCI DU VIEUX PORT	9	9		
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI CHARPIEU	1	1		
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI SAONE	99	99	77	77
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI MALIFLOR II	99		158	
	Total des valeurs brutes		46 151	29 135
	Dépréciations constatées			
	Total de la valeur au bilan		46 151	29 135
B - TITRES IMMOBILISES				
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			1 906	1 906
(Remboursement de ces obligations en Janvier 2004)				
C - TITRES DE PLACEMENT				
DIVERS			1	2
	Nombre d'actions détenues			
	au 31/12/2003	au 31/12/2002		
ACTIONS PROPRES	1960	1743	152	136
	Total des valeurs brutes		153	138
	Dépréciations constatées		<1>	<1>
	Total de la valeur au bilan		152	137

(*) Anciennement SA BENET : changement de dénomination sociale en décembre 2003 après Fusion

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	RESERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE PART de capital détenu en %	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		PRETS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice écoulé	BENEFICE ou perte < > du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice
				BRUTE	NETTE					
				A/ FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)						
LA BOITE A OUTILS S.A 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	10 508	15 067	88,30	7 234	7 234		1 158	138 603	4 312	1 276
ETS RENE DE VEYLE S.A 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	420	1 180	99,93	1 109	1 109	2 408		63	38	103
BOIS MAURIS ODDOS SA 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	9 677	198	99,99	9 902	9 902		264	26 471	182	
CHRISTAUD S.A 3, rue F.Pelloutier - 38130 ECHIROLLES	235	2 308	90,62	2 024	2 024			11 160	881	575
REMAT SA Route de Grenoble - 38430 ST JEAN DE MOIRANS	80	2 742	99,82	2 399	2 399			7 517	379	43
SAMSE BMD SA RN 7 , 145 avenue de Marseille 26000 - VALENCE	612	397	99,74	953	953	158		13 812	332	64
SAM SA 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	800	1 351	98,68	5 116	5 116	1 005	461	22 572	265	
BTP DISTRIBUTION SAS 3A rue Branly - 67500 HAGUENAU	500	88	59,96	420	420			7 090	124	
SC INV SAS 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	27 224	0	55,00	14 973	14 973					
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX SARL rue René Cassin - 23000 GUERET	70	329	74,61	52	52			4 002	134	52
SCI LE BOURG 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	38	0	99,60	40	40			12	5	
SCI VALMAR Cessieu - 38110 LA TOUR DU PIN	2	0	96,00	295	295			43	41	
SCI PORTE DE SAVOIE La Baronnie - RN 6 - 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN	3	0	66,50	26	26	16		43	20	
SCI DU VIEUX PORT 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	0	90,00	1	1	120		67	34	
SCI CHASSIEU 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	-2	99,00	3	3	292		49	15	
SCI SAONE rue d'Elbourg - 69540 IRIGNY	1	0	99,00	77	77			62	36	
SCI DUNOYER DUMONT 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	0	100,00	39	39			20	12	
SCI DU ROUSSILLON 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	2	17	99,00	2	2			73	28	
SCI MALIFLOR II 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	1	-10	99,00	158	158			32	6	
B/PARTICIPATIONS (entre 0 et 50% du capital détenu par la société)										
MATERIAUX SIMC S.A Boulevard Saint Joseph - 04100 MANOSQUE	2 607	6 840	44,99	1 143	1 143			67 094	1 531	213
DEGUERRY SAMSE S.A ZI DU Musinet - 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	372	35,06	152	152	12		4 837	156	23
SCI LES GRANDS GLAIRONS 8, Allée de la roseraie - 38240 MEYLAN	2		10,00	1	1			55	51	
SCI CHARPIEU 26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE	107		0,14	1	1			12	12	
MC DISTRIBUTION 45, rue Clémenceau - 29403 LANDIVISIAU	53	51	14,29	8	8			9 309	42	
MAT APPRO SAS Zac Air Parc - 38590 BREZINS	37		50,00	19	19			973	-89	

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2003</i> <i>12</i>	<i>31/12/2002</i> <i>12</i>	<i>31/12/2001</i> <i>12</i>	<i>31/12/2000</i> <i>12</i>	<i>31/12/1999</i> <i>12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 122 234	2 710 754	2 710 754	2 689 752	2 689 752
Nombre d'actions				(1)	
- ordinaires	1 561 117	1 355 377	1 355 377	1 344 876	336 219
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription :	(4)		(3)		(2)
- par droit de souscription		50 000	50 000	50 000	50 000
- par droit de souscription	26 000	26 000	26 000		
- par droit de souscription	55 000				
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	303 293 551	268 455 741	250 441 331	244 594 200	217 623 003
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	21 037 514	20 084 056	17 578 153	17 718 667	14 546 507
Impôts sur les bénéfices	3 165 940	2 865 848	3 021 087	3 955 473	3 558 400
Participation des salariés	600 390	607 241	674 213	967 146	738 097
Dot. Amortissements et provisions	9 940 972	8 733 881	6 212 990	5 144 209	4 418 231
Résultat net	7 330 213	7 877 086	7 669 863	7 651 839	5 831 778
Résultat distribué	2 813 651	2 602 324	2 493 894	2 353 533	2 050 250
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	11,06	12,26	10,24	9,51	(5) 30,49
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	4,70	5,81	5,66	5,69	17,35
Dividende attribué *	2,00	1,92	1,84	1,75	6,10
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés		1 100	998	950	839
Masse salariale	26 484 042	24 215 502	21 268 942	19 918 486	16 551 582
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 286 623	9 111 882	7 772 139	7 090 759	6 777 045

(1) Après division par quatre du nominal de l'action : décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06 juin 2001

(2) Option de souscription pour les salariés (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 04 février 1998) - (levée d'option réalisée sur 2003 portant sur 50 000 options) -

(3) Option de souscription pour les salariés (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06 juin 2001) 26 000

(4) Option de souscription pour les salariés (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2003) 55 000

(5) Résultat par action avant division du nominal par quatre

* 2,00 € sur 1 400 117 actions existantes ; 0,0833 € sur 161 000 actions nouvelles (calcul au prorata temporis)

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Samse, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, ainsi que celles relatives à la détention du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Villeurbanne et Seyssinet, le 25 mai 2004

Les Commissaires aux Comptes

Alain BRET
Commissaire aux Comptes

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY
Commissaire aux Comptes

Rapport spécial

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 Mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 Mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Les conventions autorisées au cours de l'exercice, ainsi que celles dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice, sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

A Seyssinet et Villeurbanne, le 21 mai 2004

Alain BRET

ODICEO
Représenté par
Jean-Pascal REY

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Baux intra groupe Samse Bailleur	Tableau 1
- Baux intra groupe Samse preneur	Tableau 2
- Conventions d'assistance entre Samse et certaines de ses filiales	Tableau 3
- Contrats de location gérance entre Samse et certaines de ses filiales	Tableau 4
- Conventions de trésorerie entre Samse et certaines de ses filiales	Tableau 5
- Conventions de gestion d'un portefeuille de titres Dumont Investissement par la filiale SA René de Veyle	Tableau 6
- Convention de gestion et de direction du Groupe entre Samse et Dumont Investissement	Tableau 7
- Convention entre Samse et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec Samse.	Tableau 8

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

ANNEXE AU RAPPORT SPECIAL

Membres du Conseil de surveillance ou du directoire concernés par les conventions réglementées

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE	P.J
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M
Gaston CHAPPELLAZ	G.C
SALVEPAR	S.A
CHR EUROPE B.V.	C.H
DUMONT INVESTISSEMENT	D.I
<i>représentée par Gérard BESSON</i>	G.B

DIRECTOIRE

Paul BERIOT	P.B
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Bernard PUEL	B.P
Olivier MALFAIT	O.M
Alain MICHOUPLIER	A.M
Didier LAURENT	D.L
Jérôme THFOIN	J.T

TABLEAU 1

Baux intra Groupe Samse bailleur

Membres Concernés	Nom du Preneur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €.H.T. 2003	Observations
A. CONVENTIONS NOUVELLES				
Conseil de surveillance du 19 décembre 2002 P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS	Sallanches	71 026	Révision à/c 1° janvier 2003
Conseil de surveillance du 27 mars 2003 P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Parkings Siège	3 722	Révision 2003
Conseil de surveillance du 16 décembre 2003	LA BOITE A OUTILS	Saint Genis Pouilly	120 550	Révision à/c 01/11/2003
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES				
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Seyssins	7 721	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Annemasse	311 663	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Saint Julien en Genevois	72 283	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Saint Jean de Moirans	23 977	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Grenoble	49 616	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Saint Jean Maurienne	15 954	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Bassens	4 560	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Bassens	61 284	
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Cluses	68 677	
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT	Saint Jean de Moirans	91 023	
P.B/A.M	SAMSE BMD	Valence	161 293	
P.J/P.B/O.M/B.P/J.C/G.B	DUMONT INVESTISSEMENT	Grenoble	21 264	
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	Sillingy	26 657	

TABLEAU 2

Baux intra Groupe Samse preneur

Membres Concernés	Nom du Bailleur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €.H.T. 2003	Observations
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT				
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES				
P.B	SCI PORTE DE SAVOIE	Pont Beauvoisin	19 944	
O.M	SCI SAONE	Vaise	56 871	
P.B	SCI LE BOURG	Bourg d'Oisans	4 974	
O.M	SCI VALMAR	La Tour du Pin	40 869	
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	41 511	
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	Gap	18 007	
O.M	SCI DU ROUSSILLON	La Mure	59 659	

TABLEAU 3

Convention d'assistance entre Samse et certaines filiales

Principes

Des conventions de services et de fournitures existent entre Samse et plusieurs filiales du Groupe, Samse assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- Comptabilité, gestion, informatique, trésorerie
- Assistance juridique fiscale et sociale,
- Commercial, référencement, achat et stocks
- Publicité
- Personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, Samse facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires (ex : Deguerry-Samse , Simc) ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome (La Boîte à Outils et Remat).

[Application](#)

Convention d'assistance entre Samse et certaines de ses filiales et sous filiales

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2003
A. CONVENTIONS NOUVELLES :			
Conseil de surveillance du 27 mars 2003			
P.B./O.M/B.P	SAM	2.00%	437 747
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT	0.75%	55 712
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
P.B/A.M	SAMSE BMD	2.00%	256 203
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD	2.00%	215 891
P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	395 934
O.M/D.L	DEGUERRY-SAMSE	1.50%	70 994
A.M	FRANCHEVILLE MATERIAUX	0,40%	21 462
B.P/J.T	SIMC	Forfait	305 000
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	Forfait	7 774
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOITE A OUTILS	Charge réelle	269 398

TABLEAU 4

Contrats de location gérance entre Samse et certaines de ses filiales

Membres concernés	Société propriétaire	Lieu	Loyers € .H.T. 2003
A. <u>CONVENTIONS NOUVELLES</u> : NEANT			
B. <u>CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	1 524
P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS	Crolles	62 504

TABLEAU 5

Conventions de trésorerie entre Samse et certaines de ses filiales

Principes

Afin d'équilibrer la trésorerie entre les filiales du Groupe, des conventions de trésorerie ont été établies.

Elles prévoient, d'une manière générale, une rémunération des avances au taux de 3,40% à compter de janvier 2003 et particulièrement de 3,20% pour La Boîte à Outils. Ces taux ont été respectivement ramenés à 2,70% et 2,50% à compter de juin 2003.

Application

Avances de SAMSE aux Sociétés

Membres Concernés	Société	Montant des Intérêts 2003 (Euros)
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT		
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES		
P.B	SCI PORTE DE SAVOIE	1 227
P.B	SCI VIEUX PORT	4 924
P.B	SCI CELESTIN CHASSIEU	9 455
O.M/D.L	DEGUERRY SAMSE	454
O.M	SCI SAÔNE	-

Avances Réciproques

Membres concernés	Société	Intérêts reçus 2003 (Euros)	Intérêts versés 2003 (Euros)
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT			
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
P.B /O.M/B.P/G.B	BOIS MAURIS ODDOS	4 585	4 794
P.B/A.M	SAMSE BMD	10 365	202
P.B/O.M/B.P	SAM	10 680	
P.J/J.C/O.M/G.B	REMAT		27 440
P.J/P.B/J.C/B.P/O.M	LA BOÎTE A OUTILS		206 228
P.J/G.C/O.M	CHRISTAUD		27 607
P.J/P.B	RENE DE VEYLE	107 237	4 517
O.M	SCI VALMAR		666

TABLEAU 6

Convention nouvelle

Néant

Convention ancienne

Convention de gestion d'un portefeuille de titres Dumont Investissement par la filiale SA René de Veyle

Membres des Conseils Concernés

Patrice JOPPE
Paul BERIOT

Principes

Une convention a été établie entre Samse et la Société René de Veyle, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société Dumont Investissement.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés Samse souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société René de Veyle peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.
2. Il permet à la société René de Veyle de se constituer ainsi un «stock» d'actions Dumont Investissement, qui sont revendues à Samse, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «Groupe Samse» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, René de Veyle facture une rémunération égale à 4 % des actifs gérés.

Application

Rémunération 2003 : 107 237 €

TABLEAU 7

Convention nouvelle

Néant

Convention ancienne

Convention de gestion et de direction du Groupe par Dumont Investissement

Prestations fournies par Dumont Investissement à Samse

Membres des Conseils Concernés

Patrice JOPPE
Paul BERIOT
Bernard PUEL
Olivier MALFAIT
Jean-Jacques CHABANIS
Gérard BESSON

Principes

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société Dumont Investissement et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la SA Dumont investissement sont facturées à Samse et à sa filiale La Boîte à Outils au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

Application à 2003

1.490.077 € H.T. ont été facturés par Dumont Investissement à Samse.

Prestations fournies par Samse à Dumont Investissement

Principes

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par Dumont Investissement, décrite ci-dessus, Samse est amenée à fournir des prestations à Dumont Investissement.

Il s'agit notamment de :

- Location parking
- Téléphone
- Assurances

Application à 2003

24 187 € H.T. ont été facturés par Samse à Dumont Investissement.

TABLEAU 8

Convention nouvelle

Néant

Convention ancienne

Conventions entre Samse et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec Samse

Société concernée : Groupe Plattard

Membre du Directoire Samse concerné : Paul Bériot.

Par ailleurs, administrateur de Plattard Matériaux.

Convention d'assistance, de services et de fournitures : une convention d'assistance, de services et de fournitures a été conclue entre :

D'une part,

- Samse
- Dumont Investissement

et d'autre part,

- Les sociétés du groupe Plattard

en vue de fournir aux sociétés du Groupe Plattard un certain nombre de services, notamment en matière de :

- Direction Générale
- Comptabilité Générale
- Gestion du Personnel
- Informatique
- Gestion Commerciale
- Assistance Juridique

En contre partie de ces différentes prestations, Samse facture aux sociétés du Groupe Plattard 80 % de la rémunération et Dumont Investissement facture 20 %.

La rémunération totale prévue correspondait à 1,5 % des achats. Le taux réellement appliqué en 2003 est de 1 %. Au titre de 2003, il a été facturé : 255 371 Euros H.T. au Groupe Plattard.

Souscription d'un emprunt obligataire convertible

Votre société a souscrit en 2000 au bénéfice de Plattard négoce, un emprunt obligataire convertible en actions, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Montant : 1 905 613 Euros
- Nombres d'obligations : 60 000, (soixante mille)
- Prix de souscription unitaire : 31,76 Euros
- Durée : 5 ans jusqu'au 30 Septembre 2005
- Forme des titres : nominative
- Taux d'intérêt : 4,40 % par an
- Paiement des intérêts : 31/12 de chaque année
- Conversion des obligations :

vosre société propriétaire des 60 000 obligations a la faculté, à tout moment à compter du 1^{er} Mai 2003 et jusqu'au 30 avril 2004 inclusivement, d'en obtenir la conversion en actions nouvelles de la société, qui seront libérées par voie de compensation de sa créance obligataire à raison d'une action de 15,25 Euros nominal pour une obligation de 31,76 Euros nominal.

Toutefois, le nombre d'actions émises par conversion pourra être majoré, en fonction d'une formule mathématique intégrant le résultat courant consolidé moyen des deux exercices clos avant celui au cours duquel la conversion serait demandée sans que la participation de votre société ne puisse excéder 32 % du capital de Plattard négoce au jour de la conversion.

- Amortissement – Remboursement anticipé :

Les obligations seront amorties en totalité le 30 Septembre 2005, après déduction, le cas échéant, du nombre d'obligations dont la conversion aura été demandée.

La valeur de remboursement de chaque obligation sera égale à sa valeur nominale, soit 31,76 Euros.

Toutefois, à compter du 1^{er} Mai 2004 et jusqu'au 30 Septembre 2005, la société Plattard négoce pourra procéder au remboursement anticipé et au pair sans indemnité à la société SAMSE de son emprunt obligataire. De son côté, la société Samse aura la possibilité de demander le remboursement de son emprunt obligataire pendant la même période.

- Les obligations convertibles ont été remboursées par anticipation en janvier 2004.

CHIFFRES CLES CONSOLIDES

(En millions d'euros)

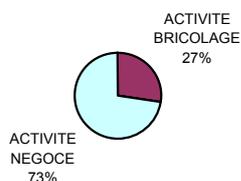
Principaux chiffres consolidés

	2003	2002	2001	2000	1999
CHIFFRE D'AFFAIRES	503,7	458,9	414,0	393,7	349,2
RESULTAT D'EXPLOITATION	21,2	18,9	19,1	20,1	16,2
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	19,4	17,3	17,8	18,9	15,5
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	12,7	11,4	11,0	10,8	7,7
CAPITAUX PROPRES	115,8	77,8	66,5	57,3	52,7
ENDETTEMENT FINANCIER NET	46,8	49,9	25,7	19,1	13,3
RATIO D'ENDETTEMENT EN % (endettement financier net sur capitaux propres de l'ensemble consolidé)	40	64	39	33	25

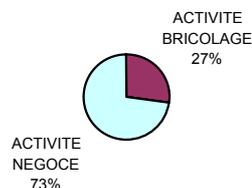
Répartition du chiffre d'affaires par activité

	2003	2002
ACTIVITE BRICOLAGE	137,7	125,7
ACTIVITE NEGOCE	366,0	333,2
TOTAL	503,7	458,9

2002



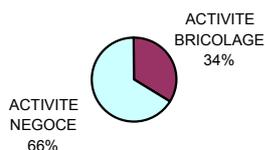
2003



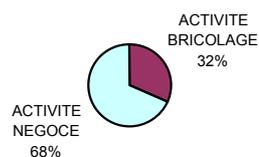
Répartition du résultat d'exploitation par activité

	2003	2002
ACTIVITE BRICOLAGE	6,7	6,4
ACTIVITE NEGOCE	14,5	12,5
TOTAL	21,2	18,9

2002



2003



Répartition de l'effectif moyen par activité

	2003	2002
ACTIVITE BRICOLAGE	37,7	37,7
ACTIVITE NEGOCE	62,3	62,3
		129

GROUPE SAMSE

DONNEES CONSOLIDEES PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2003

(En milliers d'euros.)

BILAN

ACTIF

	GROUPE SAMSE COMPTES CONSOLIDES ANNUELS	NEUTRALISATION SC INV MISE EN EQUIVALENCE DORAS AU 31/12/2003	GROUPE DORAS PRO FORMA 31.12.2003	INTEGRATION HOLDING PRO FORMA	GROUPE SAMSE PRO FORMA	GROUPE SAMSE PRO FORMA
	VALEUR NETTE AU 31/12/2003	VALEUR NETTE AU 31/12/2003	VALEUR NETTE AU 31/12/2003	VALEUR NETTE AU 31/12/2003	VALEUR NETTE AU 31/12/2003	VALEUR NETTE AU 31/12/2002
Actif immobilisé	140 361	-8 082	33 786	2 678	168 743	158 808
Immobilisations incorporelles	6 847		1 591		8 438	8 828
Immobilisations corporelles	101 683		18 505		120 188	109 394
Immobilisations financières	2 476	14 973	10 222	-14 973	12 698	13 141
Ecarts d'acquisitions	5 445	-2 666	2 433	17 651	22 863	23 383
Titres mis en équivalence	23 910	-20 389	1 035		4 556	4 062
Actif circulant	198 370	-4 433	109 300		303 237	296 234
Stocks et en-cours	76 970		30 123		107 093	103 003
Clients et comptes rattachés	68 635		35 138		103 773	94 489
Autres créances	30 880	-91	15 725		46 514	44 703
Créances sur cessions - actifs non stratégiques	-		11 611		11 611	9 800
Valeurs mobilières de placement	4 095		5 942		10 037	24 296
Disponibilités	17 790	-4 342	10 761		24 209	19 943
Comptes de régularisation - Actif	623		399		1 022	1 201
TOTAL DE L'ACTIF	339 354	-12 515	143 485	2 678	473 002	456 243

PASSIF

	GROUPE SAMSE COMPTES CONSOLIDES ANNUELS	NEUTRALISATION SC INV MISE EN EQUIVALENCE DORAS AU 31/12/2003	GROUPE DORAS PRO FORMA 31.12.2003	INTEGRATION HOLDING PRO FORMA	GROUPE SAMSE PRO FORMA	GROUPE SAMSE PRO FORMA
	MONTANT AU 31/12/2003	VALEUR NETTE AU 31.12.2003	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2002
Capitaux propres	100 000		58 735	-58 112	100 623	89 304
Capital	3 122		8 002	-8 002	3 122	3 122
Primes	22 121		528	-528	22 121	22 072
Réserves	61 810		46 757	-46 757	61 810	53 078
Ecarts de réévaluation	259		-	-	259	259
Résultat de l'exercice	12 688		3 448	-2 825	13 311	10 773
Intérêts minoritaires	15 814	-12 251	5	12 745	16 313	17 709
Provisions pour risques et charges	7 352		3 922	-	11 274	10 197
Dettes	215 847	-264	80 678	48 046	344 307	338 768
Emprunts et dettes financières	68 716		26 903	47 687	143 306	153 351
Fournisseurs et comptes rattachés	113 364	-261	39 905		153 008	142 845
Autres dettes	33 767	-3	13 870	359	47 993	42 572
Comptes de régularisation - Passif	341		144		485	265
TOTAL DU PASSIF	339 354	-12 515	143 484	2 678	473 002	456 243

(En milliers d'euros.)

RESULTAT

	GROUPE SAMSE COMPTES CONSOLIDES ANNUELS	GROUPE DORAS PRO FORMA 31.12.2003	INTEGRATION HOLDING PROFORMA	GROUPE SAMSE PROFORMA	GROUPE SAMSE PROFORMA
	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2003	MONTANT AU 31/12/2002
CHIFFRE D'AFFAIRES	503 725	189 089		692 814	639 086
Autres produits d'exploitation	7 977	7 260		15 237	16 702
Achats consommés	352 195	138 241		490 436	458 539
Charges de personnel	72 590	25 202		97 792	90 493
Autres charges d'exploitation	37 463	14 734		52 197	45 799
Impôts et taxes	8 407	2 597		11 004	8 945
Dotations aux amortissements et provisions	19 854	11 398		31 252	28 848
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 193	4 177		25 370	23 164
Produits financiers	1 371	2 057		3 428	2 189
Charges financières	3 190	1 501	1 388	6 079	6 482
RESULTAT FINANCIER	-1 819	556	-1 388	-2 651	-4 293
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	19 374	4 733	-1 388	22 719	18 871
Produits et charges exceptionnels	514	1 068		1 582	1 016
Impôts sur les bénéfices	-6 920	-2 338		-9 258	-8 126
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	12 968	3 463	-1 388	15 043	11 761
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	654	125		779	860
Résultat net de l'ensemble consolidé avant amortissements des écarts d'acquisitions	13 622	3 588	-1 388	15 822	12 621
Amortissements des écarts d'acquisitions	-396	-150	-929	-1 475	1 529
Résultat net de l'ensemble consolidé après amortissements des écarts d'acquisitions	13 226	3 438	-2 318	14 349	11 092
Part revenant aux intérêts minoritaires	-538	10	-507	-1 038	-319
RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	12 688	3 448	-2 825	13 311	10 773

NOTE RELATIVE AUX DONNEES CONSOLIDEES PRO FORMA AU 31 DECEMBRE 2003

Les états financiers pro forma au 31.12.2003 sont publiés en milliers d'euros. Le bilan et le compte de résultat consolidés pro forma ont vocation à traduire l'effet sur les comptes annuels consolidés du GROUPE SAMSE du rapprochement avec le GROUPE DORAS qui est intervenu le 23 décembre 2003 par une prise de participation minoritaire de 34,71% par la SAS SC INV détenue par SAMSE à hauteur de 55% .

Au cours du premier semestre 2004, la SAS SC INV détiendra 100% du GROUPE DORAS . Cette acquisition complémentaire sera financée par un emprunt.

L'opération de rapprochement ainsi réalisée, le bilan et le compte de résultat consolidés de SAMSE ont été retraités comme suit :

- . en ajoutant les comptes pro forma du GROUPE DORAS, eux mêmes retraités selon des méthodes comptables compatibles avec celles de SAMSE et après retraitements d'évènements exceptionnels.
- . en ajoutant l'impact de la Holding SC INV qui réalise l'acquisition des titres et la levée des capitaux nécessaires au financement de l'opération.

I . I - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Le bilan et compte de résultat consolidés pro forma du Groupe sont établis dans le respect des dispositions du plan comptable général en matière de consolidation et du règlement 99-02 du CRC.

- a) Toutes les sociétés consolidées clôturent leur exercice social au 31 décembre.
- b) Les comptes et opérations réciproques entre sociétés intégrées ont été éliminés.
- c) Les marges sur stocks intragroupe ont été éliminées. Les plus ou moins values de cession d'immobilisations réalisées au sein du Groupe n'ont pas été éliminées, car leur montant n'est pas significatif.
- d) Les dividendes reçus de sociétés consolidées ont été éliminés.
- e) Les dotations et reprises de provisions fiscales à caractère dérogatoire ont été annulées.
- f) Les impôts différés ont été enregistrés selon la méthode du report variable au taux de l'impôt sur les sociétés et des contributions complémentaires éventuellement dues.
- g) Les fonds commerciaux font l'objet d'un amortissement sur 5 ans dans le GROUPE SAMSE; sur 10 ans dans le GROUPE DORAS.
La durée d'amortissement appliquée par le GROUPE DORAS n'a pas été retraitée.Elle a été maintenue à 10 ans parce que cela correspond à la durée généralement retenue par la profession.
- h) Les biens immobiliers faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ont été traités dans le compte de résultat et le bilan consolidé comme s'ils avaient été acquis a crédit (note 2).
- i) Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées dans les comptes sociaux ou font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés.
- j) Les différences de première consolidation sont prises en compte de la façon suivante :

. Les écarts d'évaluation affectables à des éléments identifiables leur sont affectés.

Ils sont partagés entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires.

. Les écarts non affectables sont inscrits :

- s'ils sont positifs, à l'actif au poste "Ecart d'acquisitions " (note 3),
- s'ils sont négatifs, en provision pour risques et charges au passif .

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur 10 ans dans le GROUPE SAMSE; 20 ans dans le GROUPE DORAS.Une provision est constituée lorsqu'il existe une incertitude sur la valeur de ces actifs.

Les provisions pour risques et charges sont reprises de façon échelonnée sur la même durée.

La durée d'amortissement appliquée par le GROUPE DORAS n'a pas été retraitée.Elle a été maintenue à 20 ans parce que cela correspond à la durée généralement retenue par la profession.

La partie des comptes pro forma relative au GROUPE DORAS ne tient compte que des sociétés du GROUPE DORAS destinées à rester dans le GROUPE SAMSE.

D'autre part, le résultat a été retraité de tous les éléments exceptionnels dont :

- . La cession d'éléments d'actif financier

Les méthodes de comptabilisation retenues par le GROUPE SAMSE ont été appliquées dans le GROUPE DORAS et ont abouties aux retraitements suivants:

- | | |
|---|---|
| . Retraitement des indemnités de fin de carrière pour un montant net d'impôt de | -841 (en moins dans les réserves consolidées) |
| . Retraitement de la valorisation des stocks pour un montant net d'impôt | -807 (en moins dans les réserves consolidées) |
| . Retraitement des impositions différées | 1 779 (en plus dans les réserves consolidées) |

I . II - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

. Les sociétés intégrées globalement sont celles dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, ainsi que celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle de fait

. Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation , font l'objet d'une intégration proportionnelle.

Conformément aux données pro forma 2002 établies en décembre 2003, les données pro forma présentées en 2003 sont établies selon la méthode d'intégration globale afin de rendre comparable les deux années.

GROUPE SAMSE

A/ INTEGRATION GLOBALE

S.A LA BOITE A OUTILS
 S.A RENE DE VEYLE
 SA PODESTA ELECTRICITE
 S.A CHRISTAUD
 SA SAMSE BMD
 SA REMAT
 SA TC-HP
 SA BOIS MAURIS ODDOS
 SA SAM
 SARL SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX
 SARL CELESTIN MATERIAUX
 SAS LAUDIS
 SCI SAONE
 SCI LE BOURG
 SCI VALMAR
 SCI PORTE DE SAVOIE
 SCI VIEUX PORT
 SCI CHASSIEU
 SCI CHARPIEU
 SCI DUNOYER DUMONT
 SCI DU ROUSSILLON
 SCI PERCE NEIGE
 SCI LE MAS
 SCI MALIFLOR II
 SAS SC INV
 SAS SAM BTP
 SAS BTP DISTRIBUTION

B/ INTEGRATION PROPORTIONNELLE

SAS MAT APPRO

C/ MISE EN EQUIVALENCE

S.A MATERIAUX SIMC
 S.A DEGUERRY SAMSE
 SA FRANCHEVILLE MATERIAUX
 SCI LE CARREAU
 SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT

D/ SOCIETES NON CONSOLIDEES

Les sociétés non consolidées du GROUPE DORAS constituent des actifs non stratégiques pour le GROUPE SAMSE :

a) Sociétés du pôle industriel destinées à être cédées ou déjà cédées par le GROUPE SAMSE :

SA APPRO 5
 EUURL APPRO 5
 SAS FEDER GRANULATS
 SA FIBEAU
 SAS J PEX
 SA PORTERET BEAULIEU
 SCI DE L'ARC
 SCI DU ROND POINT DE CITEAU
 SAS MAISON BLANCHE
 SCI DES CHENES
 SCI TETE AU LOUP
 SCI G.DORAS

GROUPE DORAS

A/ INTEGRATION GLOBALE

SAS BOUVET DORAS
 SAS DORAS BELIN
 SNC DORAS BILLON
 SAS BOUVET PONSARD
 SAS DORAS CENTRE AUVERGNE
 SAS DORAS CLEMENT
 SAS DORAS ASSOCIES
 SAS DORAS CUENIN
 SNC DISTRIDOR
 SAS DORAS MATERIAUX
 SA DORAS NEGOCES
 SAS DORAS ROBERT
 SAS DUCROS
 SAS DORAS ELCE
 SAS LA LOCATION
 SAS DORAS POUSSON
 SNC DORAS SBO
 SNC GD SERVICES
 SA GEROUVILLE MATERIAUX
 SAS DORAS RAYNAUD
 SCI BOUDEAUDE
 SCI DES ABATTOIRS
 SCI LE PETIT FORT
 SCI DES ESSARTS
 SCI IMMODOR
 SCI LA JONCTION
 SCI JURADOR
 SCI SABATIER
 SCI FONTAINE CROTET
 SA BEDARICIENNE DORAS
 SAS TUILERIE LA BEDARICIENNE
 SAS HARLOT
 SAS FOURNIBOIS
 SCI MINES
 SCI MONBOUTOT DE LA TOUR
 SA G. DORAS
 SCI L'ECHLOTTE
 SCI PETIT BOUREY
 SCI LE VERNET
 SCI GUILLEMIER
 SCI SAINT GEORGES
 SC DES MERAUDES
 BELPARMAT

SA DIJON BETON
 SA BLAMAT
 SCI ESPACE PLUS
 SCI POUSSON COSNE

b) Sociétés du GROUPE LYPSIS dont la cession est prévue dans un avenir proche :

SA LYPSIS
SAS LYPSIS DORAS
SAS CNET
SAS MASTIP HRS
SAS NFI
SAS PROCOUP
SAS P OUTILLAGE

E/ PRISE EN COMPTE DE LA CREATION DE LA SOCIETE HOLDING

L'intégration du GROUPE DORAS dans le GROUPE SAMSE s'effectue par la Holding SC INV qui détiendra 100% des titres du GROUPE DORAS EN 2004.

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

PART DU GROUPE

INTERETS MINORITAIRES

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES	RESULTAT	CAPITAUX PROPRES	RESERVES	RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
GROUPE SAMSE 2003	3 122	22 121	62 069	12 688	100 000	3 025	538	3 563
GROUPE DORAS 2003				623	623	12 250	500	12750 *
GROUPE SAMSE/DORAS 2003	3 122	22 121	62 069	13 311	100 623	15 275	1 038	16 313

* Intérêts minoritaires correspondant
aux droits du GROUPE CRH

ECARTS D'ACQUISITION

	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET
GROUPE SAMSE 2003	6 403	3 624	2 779
GROUPE DORAS 2003	4 277	1 844	2 433
HOLDING SC INV	18 580	929	17 651
GROUPE SAMSE/DORAS 2003	29 260	6 397	22 863

(A) L'écart d'acquisition a été calculé de la manière suivante :

prix d'achat de la totalité des titres	73 882
capitaux propres G.DORAS hors résultat	-55 302

DETTES FINANCIERES

	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	EMPRUNTS ET DE CREDIT	CONCOURS BANCAIRES	DETTES FINANCIERES DIVERSES	TOTAL
GROUPE SAMSE 2003		47 157	10 860	10 699	68 716
GROUPE DORAS 2003	1 711	15 650	9 278	264	26 903
HOLDING SC INV		46 300		1 387	47 687
GROUPE SAMSE/DORAS 2003	1 711	109 107	20 138	12 350	143 306

(1) La dette financière de 47 687 K€ figurant au passif du bilan (colonne intégration Holding pro forma) correspond :

- . à la dette financière qui sera levée pour financer l'acquisition complémentaire du GROUPE DORAS pour 46 300 K €
- . à l'intérêt de la dette contractée pour 1 387 K €

CALCUL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET SUR LES DONNEES PRO FORMA AU 31.12.2003

DETTES FINANCIERES	143 306
DISPONIBILITES IMMEDIATES	-24 209
DISPONIBILITES LATENTES	-11 611
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-10 037
ENDETTEMENT FINANCIER NET	97 449
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	116 936
RATIO D'ENDETTEMENT	83,34%
RATIO D'ENDETTEMENT	96,85%

CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE -

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2004

Première résolution

(Approbation des comptes annuels de l'exercice)

L'Assemblée générale ordinaire, sur présentation des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et du Président du Conseil de surveillance, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve ces documents, avec toutes leurs conséquences.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats pendant ledit exercice.

Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés)

L'assemblée générale, sur présentation du rapport du Directoire sur la gestion du Groupe, des observations du Conseil de surveillance et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2003 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

(Conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce)

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce.

Quatrième résolution
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, après approbation des comptes annuels qui lui ont été présentés, se traduisant :

Par un bénéfice de 7 330 212,61 €
qui, augmenté du report
bénéficiaire antérieur de 4 754 759,62 €
fait apparaître un solde
bénéficiaire de 12 084 972,23 €

Dote, la réserve légale de 41 148,00 €

Elle constate l'existence
d'un solde distribuable de 12 043 824,23 €

Dont elle décide l'affectation suivante :

A la réserve facultative 4 000 000,00 €

A titre de dividende (2 € par action)

1 400 117 actions existantes 2 800 234,00 €

161 000 actions nouvelles (prorata temporis) 13 416,67 €

En report à nouveau 5 230 173,56 €

Total égal 12 043 824,23 €

L'assemblée générale décide de mettre en distribution, à compter du 21 juin 2004, une somme nette de 2 euros par action, donnant droit à un avoir fiscal égal à 50 % du dividende (soit 1 euro) ou au taux prévu par les dispositions légales en vigueur.

Le tableau ci-dessous rappelle les dividendes versés au cours des trois derniers exercices :

	Dividende net par action	Avoir fiscal	Montant total distribué	Evolution / Exercice précédent
2000	1,75	0,87	2 353 533,00	+ 14,8 %
2001	1,84	0,92	2 493 893,68	+ 5,96 %
2002	1,92	0,96	2 602 323,84	+ 4,35 %

Cinquième résolution

(Renouvellement des mandats des membres du Conseil de surveillance)

L'assemblée générale, constatant que les mandats de membre du Conseil de surveillance de Messieurs Patrice Joppé, Jean-Yves Jehl de Menorval, Gaston Chappellaz, des sociétés CRH Europe BV, Dumont Investissement et Salvepar, viennent à expiration ce jour, renouvelle ces mandats pour une durée de deux ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2006 sur les comptes de l'exercice 2005.

Sixième résolution

(Renouvellement des mandats d'un co-commissaire aux comptes titulaire et d'un co-commissaire aux comptes suppléant)

L'assemblée générale, constatant que les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire du cabinet Odicéo, représenté par Mr Jean-Pascal Rey et de co-commissaire aux comptes suppléant de Mr Pierre Grafmeyer, viennent à expiration ce jour, renouvelle ces mandats pour une durée de six exercices, laquelle prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Septième résolution

(Remplacement d'un co-commissaire aux comptes titulaire et d'un co-commissaire aux comptes suppléant)

L'assemblée générale, constatant que les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire de Mr Alain Bret et de co-commissaire aux comptes suppléant de Mr Edouard Dupont-Ferrier, viennent à expiration ce jour, décide de nommer en remplacement :

- en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, le cabinet Buiron, Bret, Magnin, Bacci, représenté par Mr Alain Bret
- en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, Mr Eric Bacci

pour une durée de six exercices, laquelle prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Huitième résolution

(Pouvoirs)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les publications et formalités légales et réglementaires.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2004 figure dans le tableau ci-dessous :
(en milliers d'euros)

	1er trimestre 2004	2ème trimestre 2003	% de variation
Société mère	69 286	58 536	18,36%
Groupe	117 347	102 734	14,22%

L'activité du premier trimestre est en forte progression par rapport au premier trimestre 2004.

A périmètre comparable (hors activité de BTP Distribution au 1^{er} janvier 2004), l'évolution du chiffre d'affaires du Groupe est de 12,22 %.

L'activité bricolage progresse de 8,33 %, par rapport au premier trimestre 2003.

Notre objectif 2004 traduit une augmentation de notre chiffre d'affaires d'environ 8 % (hors Doras). Si cet objectif est atteint, le résultat pourrait progresser d'environ 10 %.

Rapprochement avec le Groupe Doras

Dans le cadre de la reprise du Groupe Doras, Samse s'est associée avec le Groupe CRH. Une Holding de participation (société SC Inv) a été créée en décembre 2003 : cette holding est détenue à hauteur de 55 % par Samse et 45 % par CRH. Son capital est de 27,2 M€.

La société SC Inv a procédé à l'acquisition de 34,7 % du capital du Groupe Doras, le 23 décembre 2003, pour un prix de 23,1 M€.

Cet investissement a concerné la totalité des actions détenues par le Fonds Commun de Placement des salariés.

57,5 % du capital ont été acquis par la société SC Inv le 22 juin 2004, pour un prix de 40,8 M€.

Les 7,8 % restants devraient être acquis courant deuxième semestre 2004 pour un montant de 5,2 M€.

Le financement du prix global, soit 69,1 M€ a été réalisé par :

- un apport en capital à hauteur de 27,2 M€ dont 12,2 M€ apportés par CRH et 15 M€ apportés par Samse. Aucune nouvelle augmentation de capital ne sera nécessaire pour cette opération ou n'est prévue dans le cadre d'autres opérations.
- un emprunt à moyen terme de 27,3 M€
- un emprunt court terme de 14,6 M€, à solder par la vente d'actifs non stratégiques du Groupe Doras.

Compte tenu des cessions déjà réalisées (13,9 M€ à fin juin 2004), l'emprunt court terme devrait être rapidement soldé par la trésorerie en provenance de G.Doras (remontée de dividendes).

L'emprunt à moyen terme de 27,3 M€, souscrit en taux variable, pour une durée de 7 ans, fera l'objet d'une opération de couverture de taux, à hauteur de 15 M€

L'amortissement annuel estimé à 4,4 M€ sera financé par la remontée de dividendes en provenance de Doras.

L'exercice 2004 sera consacré, en priorité, à l'intégration du Groupe Doras. De nombreuses actions visant à développer les synergies et à améliorer la rentabilité ont d'ores et déjà été mises en place.

Parmi les principales mesures, nous pouvons citer :

- la mise en commun et l'amélioration des conditions d'achat auprès des fournisseurs.
- le développement de l'activité Libre Service dans certaines agences Doras.
- la mise en place de nouveaux outils informatiques (système de paye installé en mars 2004).
- la mise en place de procédures Samse (contrôle et inventaire de stocks, suivi des encours clients).

D'autres projets d'amélioration auront également lieu au second semestre 2004. Si ces projets portent leurs fruits, le niveau de rentabilité du Groupe Doras pourrait rapidement rejoindre celui du Groupe Samse.

Pour l'exercice 2004, le chiffre d'affaires de l'activité négoce du Groupe Doras devrait dépasser les 200 M€ et le résultat net devrait atteindre les 5 M€.

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Responsable du document de référence

Mr Paul BERIOT
Président du Directoire de Samse

Attestation du responsable

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Grenoble, le 1^{er} juillet 2004

Le Président du Directoire
Paul BERIOT

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Odicéo représenté par Jean-Pascal Rey
115, boulevard Stalingrad - BP 2038 - 69 616 Villeurbanne Cedex
Date de début du 1^{er} mandat : exercice 2001
Durée : 3 ans (nomination pour la durée restante du mandat du prédécesseur, Cabinet Amyot-Exco)
Date d'expiration du mandat : exercice clos le 31 décembre 2003

Alain Bret
4 rue Paul Valérien Perrin - 38 170 Seyssinet
Date de début du 1^{er} mandat : exercice 1998
Durée : 6 ans
Date d'expiration du mandat : exercice clos le 31 décembre 2003
Membre indépendant du Groupe France Audit
Membre indépendant de Baker Tilly International

Commissaires aux comptes suppléants :

Edouard Dupont-Ferrier

47 rue Thiers - 38 000 Grenoble

Date de début du 1^{er} mandat : exercice 1986

Durée : 6 ans

Date d'expiration du mandat : exercice clos le 31 décembre 2003

Pierre Grafmeyer

115, boulevard Stalingrad - BP 2038 - 69 616 Villeurbanne Cedex

Date de début du 1^{er} mandat : exercice 1998

Durée : 6 ans

Date d'expiration du mandat : exercice clos le 31 décembre 2003

Politique d'information

Le responsable de l'information financière est Monsieur Olivier MALFAIT, Directeur Général (tél : 04.76.85.78.00)

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Samse SA et en application du règlement AMF 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques de la Société Samse données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes de la Société Samse.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport.

Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission, étant précisé que le document de référence ne comporte pas de données prévisionnelles isolées.

Les comptes annuels et comptes consolidés de la société Samse des exercices 2001, 2002 et 2003 établis selon les règles et principes comptables français et arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation à l'exception des comptes annuels et comptes consolidés des exercices 2001 et 2002 qui ont fait l'objet d'une observation relative au « changement de méthode ».

Pour chacun de ces exercices, l'observation attirait l'attention du lecteur sur « l'impact de la mise en place de nouvelles conditions commerciales au cours de l'année 2001 qui s'est traduit par une diminution du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2001 de 2 617 K€ (avant I.S. et participation) »

Nos diligences sur les autres informations historiques de nature financière et comptable présentées dans le prospectus ont consisté, selon les normes de la profession :

- Pour celles n'ayant pas fait l'objet de retraitements pro forma, à vérifier leur sincérité et, le cas échéant, leur concordance avec les comptes annuels présentés dans le prospectus.
- Pour celles ayant fait l'objet de retraitements pro forma, à apprécier si les conventions retenues sont cohérentes et constituent une base raisonnable pour leur établissement, à vérifier la traduction chiffrée de ces conventions, à nous assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées pour l'établissement de ces informations avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes historiques ayant fait l'objet d'un audit ou d'un examen limité.

Nos rapports sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2003 comportent, en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, les justifications de nos appréciations ; celles-ci n'appellent pas de commentaire particulier.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes de la société Samse, présentées dans ce document de référence.

Fait à Villeurbanne et Seyssinet, le 1er juillet 2004

Les Commissaires aux comptes

ODICEO représenté par
Jean Pascal REY
Commissaire aux comptes

Alain BRET
Commissaire aux comptes

Information annexe :

Le présent document de référence inclut en page 63 le rapport des commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président de la société SAMSE décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE

INFORMATIONS ----- Pages

ATTESTATION DES RESPONSABLES

- Attestation des responsables du document de référence ----- 141
- Attestation des contrôleurs légaux des comptes ----- 143 à 144
- Politique d'information ----- 31

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

EMETTEUR

- Réglementation applicable (sociétés étrangères) ----- 18

CAPITAL

- Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote) ----- 21
- Capital autorisé non émis ----- 22
- Capital potentiel ----- 23
- Tableau d'évolution du capital sur 5 ans ----- 23 à 24

MARCHE DES TITRES

- Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois ----- 28
- Dividendes ----- 30 à 31

CAPITAL ET DROIT DE VOTE

- Répartition actuelle du capital et des droits de vote ----- 24 à 27
- Evolution de l'actionnariat ----- 24 à 27
- Pactes d'actionnaires ----- 25

ACTIVITE DU GROUPE

- Organisation du Groupe ----- 6 à 17 et 32 à 35
- Chiffres clés du Groupe ----- 129
- Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou par pays) ----- 72, 88 et 19
- Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur ----- 4 à 5
- Politique d'investissements ----- 36 à 37
- Indicateurs de performance (création de valeur pour l'entreprise)

ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE

- Facteurs de risques
 - Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions) ----- 42 à 45
 - Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication ...) ----- 45 à 46
 - Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels ...) ----- 45 à 46
 - Risques industriels et liés à l'environnement ----- 47
- Assurances et couverture des risques ----- 47 à 50

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

- Comptes consolidés et annexe ----- 65 à 89
- Engagement hors-bilan -----86 et 109 à 110
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux ----- 62
- Information financière pro forma (s'il y a lieu) ----- 130 à 135
- Ratios prudentiels réglementaires (banques, assurances, courtiers)
- Comptes sociaux et annexe -----96 à 117
- Comptes semestriels consolidés (s'il y a lieu)

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

- Rapport sur contrôle interne ----- 63 à 68
 - Rapport du Président du Conseil de surveillance ----- 63 à 67
 - Rapport des commissaires aux comptes ----- 67 à 68
- Composition et fonctionnement des organes d'administration, de Direction, de surveillance ----- 52 à 53
- Composition et fonctionnement des comités ----- 53
- Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE) ----- 57 à 59
- Dix premiers salariés non-mandataires sociaux options consenties et levées
- Conventions réglementées ----- 59

EVOLUTION RECENTES ET PERSPECTIVES

- Evolution récente ----- 139 à 140
- Perspectives ----- 139 à 140